TIRS Les chasseurs neuchâtelois craignent l'extermination des sangliers PAGE 5

L'Impartial

Journal édité à La Chaux-de-Fonds depuis 1881

Les rendez-vous de l'immobilier
PAGE 26

HOCKEY SUR GLACE
Le néo-Ajoulot Josh Primeau face à son père entraîneur
PAGE 23

JEUDI 16 JANVIER 2014 | www.arcinfo.ch | N° 41614 | CHF 2.50 | J.A. - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

L'économie neuchâteloise face à l'initiative anti-immigration

MOINS D'EMBAUCHE L'initiative UDC contre l'immigration de masse risque, dans le canton de Neuchâtel, de limiter l'embauche tout en augmentant les contraintes administratives.

DANGEREUSE? Alors que le Conseil d'Etat l'estime dangereuse pour l'emploi et l'économie, deux spécialistes rappellent la situation lorsqu'ils étaient confrontés aux contingents.

CONTRÔLE Pour l'UDC neuchâteloise, il ne s'agit pas de fermer les frontières, mais de contrôler l'immigration. Hier, un premier débat a permis d'opposer les points de vue. PAGE 3

L'ÉDITO

FRANÇOISE KUENZI
fkuenzi@limpartial.ch

«Ouste!» n'est pas une réponse

Ne nous voilons pas la face: l'initiative de l'UDC contre l'immigration massive répond, certes avec de mauvaises solutions et ses habituels relents de xénophobie, à une préoccupation légitime de la population neuchâteloise. Confrontés au taux de chômage le plus élevé de Suisse et à 10 000 frontaliers, certains peuvent se demander si les étrangers ne «volent» pas leur travail, si les salaires ne risquent pas de baisser. Il y a 5000 chômeurs dans le canton? Mais renvoyez donc les frontaliers, et hop, le chômage disparaîtra!

C'est évidemment trop simpliste. Oui, il y a des abus. Qu'il faut réussir à endiguer, avec de vraies et efficaces mesures d'accompagnement. Oui, il y a aussi des employeurs qui profitent d'une main-d'œuvre bon marché et flexible. Mais peut-on leur en vouloir de ne pas engager un chômeur peu formé, ou en tout cas pas dans la spécialité recherchée? Soyons sérieux: il y avait fin décembre 277 chômeurs dans l'horlogerie, où travaillent la majeure partie des frontaliers. C'est évident: si les entreprises horlogères ne pouvaient plus engager de personnel en nombre suffisant – et elles ne le trouveraient jamais uniquement en Suisse –, jamais la branche ne resterait la 3e industrie d'exportation, derrière la chimie et les machines! Et le canton de Neuchâtel, qui a déjà mal à ses finances, serait dans une situation bien pire. On ne le dit pas assez: l'impôt à la source (qui taxe les étrangers au bénéfice d'un permis B) et l'impôt des frontaliers rapportent plus de 85 millions de francs par an à l'Etat et aux communes!

L'immigration, ce n'est d'ailleurs pas que la main-d'œuvre de France voisine: accepter l'initiative de l'UDC rendrait aussi plus difficile l'embauche de chercheurs de haut vol, précieux pour une région qui veut se profiler dans la microtechnique. Et mettrait la Suisse dans une très délicate situation face à son grand voisin européen, qui est aussi son partenaire économique privilégié.

Si l'on peut comprendre le sentiment qui agite une partie de la population neuchâteloise, le refrain de l'UDC n'est pas nouveau: on l'entend à chaque votation liée aux étrangers, qu'il s'agisse de libre circulation ou de criminels étrangers. Requérants, frontaliers, trafiquants, tous dans le même sac! Et ouste! Mais face à l'angélisme de ceux qui ne voient que les aspects positifs de l'immigration en taisant les problèmes – transports, logement, abus divers – qui lui sont liés, pas étonnant que les démons se réveillent.

«Ouste!» n'est pas une réponse. Mais il faudra quand même en apporter.

Dentelle de faux marbres au Musée d'histoire

DAVID MARCHON

LA CHAUX-DE-FONDS Le gros-oeuvre des travaux de rénovation du Musée d'histoire est bientôt terminé. Avant la mise en place de la muséographie, l'atelier Le Castel recrée les faux marbres et bois, en particulier dans le hall d'entrée. PAGE 6

DAVID MARCHON

PONTS-DE-MARTEL
Les patinoires ont tout une histoire
PAGE 7

TRIBUNAL
La tireuse du drame de Boudry blanchie en appel
PAGE 12

JURA
Suspense pour les courses de chiens de traîneaux
PAGE 9

MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura	à 1000m
2° 5°	2° 5°

SOMMAIRE

Feuilleton	PAGE 14
Cinéma	PAGE 15
Télévision	PAGE 29
Carnet	P. 30-31

LIVRE
Le nouveau «Millénium» est annoncé pour 2015

Les fans de Lisbeth Salander vont devoir s'armer de patience: le tome 4 de «Millénium» paraîtra en août 2015 et c'est l'écrivain suédois David Lagercrantz qui succédera à l'auteur de cette saga culte, Stieg Larsson, décédé en 2004. PAGE 13

KEYSTONE

HISTOIRE
Il y a 50 ans, le lien entre cancer et cigarette était fait

En 1964, un rapport des services de santé américains donnait le coup d'envoi de la lutte contre le tabac. L'onde de choc est mondiale. Cependant, il faudra attendre des décennies jusqu'à ce que la prévention porte ses fruits. PAGE 22

Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds / Tél. 032 910 20 00 ■ Abonnements 032 910 20 40 - E-mail: clientele@limpartial.ch ■ Rédaction 032 910 20 01 –Fax 032 910 20 09 – E-mail: redaction@limpartial.ch ■ Annonces 032 729 42 62 – E-mail: lachaux-de-fonds@publicitas.ch

L'INVITÉ

OLIVIER KUBLI
DIRECTEUR DE LA HAUTE ÉCOLE DE GESTION ARC, NEUCHÂTEL

(Presque) tout augmente, en dépit des statistiques

Les chiffres de l'inflation en Suisse sont négatifs depuis maintenant plusieurs mois. En clair, les prix baissent. Pourtant, Monsieur Tout-le-monde a plutôt l'impression du contraire. Il vient d'apprendre, par exemple, que les primes de caisse-maladie allaient augmenter de quelque 2,2% en moyenne suisse l'an prochain, après avoir déjà augmenté de 1,5% entre 2012 et 2013. Il se demande légitimement comment il est possible que, statistiquement, le niveau général des prix baisse?

La réponse est technique. Mais elle montre que la perception d'une majorité de la population est plutôt juste. Le taux officiel d'inflation est calculé par ce qu'on appelle l'indice des prix à la consommation (IPC). L'IPC est composé de différents groupes de produits consommables, pondérés par un taux reflétant la consommation moyenne d'un ménage suisse moyen. Ainsi, en 2012, le groupe «Habitation et énergie» pesait 26,2% de l'IPC, alors que le groupe «Hôtellerie et restauration» en pesait, lui, 8,8%. Or, ce taux moyen ne correspond pas forcément à la réalité de tout le monde. Un ménage modeste utilisera généralement une part plus importante que 26,2% de son revenu pour se loger et n'ira pratiquement jamais manger au restaurant. Si le prix des repas au restaurant baisse, alors que les loyers augmentent (ce qui est le cas ces dernières années), l'inflation ressentie par ce ménage sera beaucoup plus importante que les chiffres officiels.

Les disparités sont également géographiques: les loyers moyens sur l'Arc lémanique ont doublé en dix ans, alors que l'augmentation a été plus modérée dans le reste du pays. Un ménage obligé de débourser plus de 3000 francs par mois pour se loger à Lausanne trouvera forcément la vie plus chère qu'un habitant des Ponts-de-Martel. Mais l'IPC calcule une moyenne suisse.

En outre, les dépenses contraintes et vitales (les loyers, déjà mentionnés, mais également les biens alimentaires de base et les ressources énergétiques) ont augmenté plus que la moyenne des biens en général, et des biens «superflus» en particulier (par exemple les loisirs et vacances). Pour ne rien arranger, les biens dont les prix diminuent (typiquement l'électronique et l'informatique), sont souvent des biens dont la consommation est relativement récente: ce qu'on appelle les nouveaux besoins. Bien que le prix moyen de ces derniers diminue, on en consomme de plus en plus (smartphone + tablette tactile + ordinateur + écran plat HD + GPS), ce qui au final alourdit considérablement la facture globale des ménages, qui ne «devaient» pas acheter tous ces appareils il y a 15 ans.

Les dépenses contraintes et vitales ont augmenté plus que la moyenne des biens en général, et des biens «superflus» en particulier.

Un élément peu connu renforce encore le biais entre perception du consommateur et chiffres officiels: la manière dont les statisticiens mesurent le progrès technique, en l'occurrence comme une diminution de prix. Si, d'une année à l'autre, l'ordinateur moyen passe d'une puissance moyenne de P pour un prix moyen de 2000 francs, à une puissance moyenne de 2P pour 2000 francs, statistiquement, il sera considéré comme étant deux fois moins cher, car deux fois plus performant pour le même prix. Sauf que… le consommateur doit toujours débourser 2000 francs pour acquérir un ordinateur, même s'il en a plus pour son argent.

Last but not least, nos fameuses primes de caisse-maladie ne sont pas comprises dans l'IPC, car considérées non pas comme des dépenses de consommation, mais comme des dépenses dites de transfert, au même titre que les charges sociales et les impôts, ou encore… la vignette autoroutière. A l'arrivée, le coût de la vie pour la plupart d'entre nous a bel et bien augmenté, même si les chiffres officiels de l'inflation indiquent le contraire.

COURRIER DES LECTEURS

LE CLIN D'ŒIL

PERSPECTIVES MOUVANTES «Louis Chevrolet vous regarde», commente avec humour l'auteur de ce cliché original, issu d'un reflet de la statue du constructeur automobile érigée à La Chaux-de-Fonds. PHOTO ENVOYÉE PAR JEAN-CLAUDE JODRY, DE LA CHAUX-DE-FONDS

VOTATIONS

Les coûts ne sont pas tout

A propos de la prise en charge de l'avortement par l'assurance maladie (votation du 9 février).

Les conséquences financières ne sont pas, il est vrai, le seul but des initiants. Souvenons-nous du refus de la vignette autoroutière! N'y aurait-il qu'une seule IVG de moins pour cette raison, l'initiative aurait déjà atteint un de ses buts parmi d'autres.

Le sujet de ce jour est extrêmement important, car il en va de la vie ou de la mort. En effet, quoiqu'en disent les féministes et autres partisans de cette opération chirurgicale, la Création a été faite afin que le fœtus soit partie intégrante du corps féminin. Si elle prétend maîtriser son corps, qu'elle demande une amputation (fort improbable!) d'une main, d'un doigt, voire d'un sein; seule sa propre personne est alors et effectivement réellement concernée.

Soyons conscients qu'un embryon si minuscule et invisible fût-il, possède déjà toutes les fonctions humaines; cela se révèle visiblement lors de l'accouchement. Il est revêtu d'une âme immortelle que le Créateur connaît parfaitement (déjà lors de sa conception).

Les opposants du projet peuvent nous injurier, nous traiter d'arriérés, peu importent les qualificatifs; nul ne peut intenter impunément à une vie humaine qui existe déjà en mystérieux développements.

De nombreuses femmes ressentent de graves troubles psychiques ou physiques après une IVG. Elles se demandent ce qu'il (elle) serait devenu(e). Indispensable de s'en souvenir. Parfois les mères se sentent, inconsciemment (?), coupables de ne pas voir croître leur bambin. Notez que les psychiatres connaissent ces troubles.

Philippe Robert (Clarens)

SOCIÉTÉ

Enfin, une bouffée d'oxygène!

Quel bonheur de découvrir de vraies raisons d'espérer dans votre magistrale page Société du 6 janvier.

Quelle vivifiante lucidité chez Fabrizio Sabelli, qui tranche avec l'insipidité et la résignation ambiante!

Quelle clairvoyance pour déclarer que l'écosystème en a marre de l'humanité! Que notre système économico-financier est un casino planétaire! Et la mondialisation un leurre. Le temps est venu de reconnaître que nous fonctionnons comme des produits du système économique et qu'il est urgent de retrouver des relations humaines dignes de ce nom.

Merci à M. Sabelli pour ses réponses limpides aux pertinentes questions de votre journaliste Catherine Favre.

Il répond à notre besoin d'espoir, en révélant notamment que les jeunes vont de plus en plus vers des choix de vie comprenant des valeurs de coopération, d'entraide, de rapports humains et de qualité de vie.

Bienvenue aux grands chambardements qui nous attendent à la sortie du tunnel des marchés fous!

Même s'il ne faut pas sous-évaluer la souffrance inhérente à tout bouleversement: un avenir meilleur est à ce prix!

Paul Bonny (Crans-près-Céligny)

RAPPEL

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur. La rédaction ne publie pas de courriers anonymes.

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

LIMITES Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées. La rédaction ne publie ni poèmes, ni lettres de remerciements.

INFO+

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

VOS RÉACTIONS SUR ARCINFO.CH

LE SITE INTERNET DE L'EXPRESS L'Impartial canal alpha

Le canton coupe dans l'aide sociale

Les jeunes sans charges de famille seront particulièrement touchés par les coupes dans l'aide sociale prévues par le canton de Neuchâtel. Réactions.

Nos jeunes sont pénalisés

Prenons un exemple. Les entreprises d'horlogerie ont le choix depuis l'ouverture des frontières: engager de jeunes frontaliers ou de jeunes Suisses. Le jeune Suisse aura encore à effectuer son service militaire et de multiples cours de répétition. Le frontalier est libre de toute obligation. Quel sera le choix des responsables des ressources humaines de l'industrie à votre avis? Ne serait-il venu le moment de régler cette inégalité de traitement et d'arrêter de pénaliser notre jeunesse sortant des études?

Jimmy Parter

Dilemme

Lorsqu'un jeune au chômage demande de suivre une formation complète auprès de son conseiller, ce dernier lui répond par la négative: le but de l'assurance-chômage est de placer le plus rapidement possible les chômeurs dans le monde du travail. Seuls des cours de perfectionnement sont offerts pour améliorer les chances de placement. Malheureusement, l'assurance-chômage ne peut pas se substituer à un employeur pour remédier au manque ou à l'absence d'expérience professionnelle du jeune.

Exclusion

Une nécessité: former

Depuis le temps que nos conseillers nous disent qu'il n'y a pas de jeunes qualifié/es dans ce canton, ne serait-il pas plus judicieux de les former plutôt que d'aller les chercher à la sortie des lycées techniques en France et de supprimer les aides? (…)

jams

J'adore

Conseil d'Etat socialiste, des coupes dans le social… j'adore!

Stéph

LA QUESTION D'HIER

Le peuple suisse va-t-il accepter l'achat des Gripen?

Participation: 155 votes

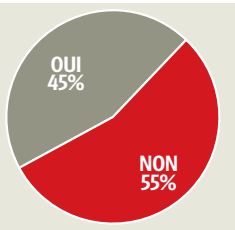

IMMIGRATION Serge Gamma et Pierre Castella craignent l'initiative de l'UDC.

L'emploi bridé par les quotas

FRANÇOIS NUSSBAUM

Difficile de pronostiquer les conséquences d'un oui, le 9 février, à l'initiative de l'UDC «contre l'immigration de masse». Mais l'abandon de la libre circulation et le retour au système des contingents, comme elle le propose, ne pourraient qu'affaiblir le canton de Neuchâtel. Un premier effet semble clair: il y aurait moins d'embauche et davantage de fonctionnaires.

C'est l'avis de deux témoins privilégiés de la politique de la main-d'œuvre étrangère pratiquée dans le canton depuis une quinzaine d'années. Tant Serge Gamma, directeur du Service cantonal des migrations, que Pierre Castella, directeur de l'entreprise Dixi au Locle, étaient aux commandes à l'époque. Celle où, dès 2002, le régime des contingents a progressivement été remplacé par l'Accord sur la libre circulation des personnes, conclu entre la Suisse et l'Union européenne.

NON DU CANTON

Le Conseil d'Etat recommande à la population neuchâteloise de dire non à l'initiative «contre l'immigration de masse». Dans un communiqué diffusé hier, le gouvernement indique que *«l'immigration contribue largement à la prospérité de la Suisse et du canton de Neuchâtel. En cas d'acceptation de l'initiative, c'est toute la libre circulation des personnes et les accords bilatéraux qui pourraient être remis en cause, avec des conséquences désastreuses pour l'économie neuchâteloise, l'emploi et le système d'assurances sociales.»* RÉD

Quelle était la situation en 2000, sous le régime des contingents? Le Conseil fédéral avait fixé ces derniers à 17 000 permis B (maximum cinq ans), 18 000 permis L (courte durée, un an) et 88 000 autorisations saisonnières (trois mois). Quotas pour Neuchâtel dans ces trois catégories: 360, 330 et 1040. Auxquels s'ajoutaient environ 3500 frontaliers.

Les contingents et quotas sont limitatifs, c'est leur fonction, note Serge Gamma. *«Mais, au-delà des quotas eux-mêmes, qui étaient prévisibles, c'est la procédure qui était lourde et rigide»*, poursuit-il. Les entreprises devaient remplir des formulaires de demandes détaillés, qui étaient décortiquées par un groupe de fonctionnaires cantonaux. La préférence nationale est-elle respectée? Les conditions de travail sont-elles conformes à la loi? Il en résultait des préavis adressés à une commission d'experts, qui tranchait. *«Mais elle ne se réunissait pas tous les jours, il fallait donc patienter»*, remarque Serge Gamma.

Situation excellente

«On s'entendait régulièrement répondre que les quotas étaient épuisés et qu'une demande de supplément à Berne (réd: qui disposait d'une réserve fédérale) *avait peu de chances, donc qu'il fallait repasser l'année suivante»*, raconte Pierre Castella. *«Les contingents étaient systématiquement épuisés: ils n'ont jamais suffi pour répondre aux demandes de l'économie»*, confirme Serge Gamma.

Aujourd'hui? Avec la libre circulation, ce sont 1000 permis B qui ont été octroyés l'an dernier, ainsi que 675 permis L. Le statut de saisonnier a disparu, mais le nombre de frontaliers a dépassé 10 000.

Dès 2002, le régime des contingents a progressivement été remplacé par l'Accord sur la libre circulation des personnes, conclu entre la Suisse et l'Union européenne. KEYSTONE

«Pour les entreprises, la situation est évidemment excellente», commente Pierre Castella. Les procédures sont simplifiées, du fait qu'on ne fait plus les vérifications légales avant de délivrer un permis, mais qu'on procède à des contrôles après coup. Le patron de Dixi met toutefois en garde: *«Il ne faut pas engager trop de monde, si c'est pour licencier l'année suivante, mais assurer un noyau pour garder les meilleurs et embaucher des intérimaires.»* Et aussi chercher d'abord en Suisse, par voie d'annonces, sur des sites d'embauche et auprès des Offices régionaux de placement. *«Un réflexe qui était automatique à l'époque des contingents!»*, se souvient-il.

Pour Serge Gamma, la simplification est incontestable, mais elle ne touche pas toute la procédure liée à la libre circulation. Les mesures dites d'accompagnement (contrôles après coup, enquêtes, sanctions) sont devenues un *«monstre juridique»*, dit-il, du fait qu'on les a étoffées progressivement, en ajoutant *«une couche après l'autre»*.

Une enquête en cas de soupçon de sous-enchère salariale ou de doute sur un statut d'indépendant, cela prend du temps: il faut entendre les personnes, émettre une proposition de sanction, attendre l'épuisement des voies de recours... *«Heureusement, dans un petit canton, on peut aider un petit employeur à ne pas répéter des fautes bénignes: le dialogue prime sur l'application stricte des mesures»*, nuance-t-il.

L'INITIATIVE UDC

CONTINGENTS L'initiative de l'UDC «contre l'immigration de masse» entend *«limiter par des plafonds et des contingents annuels»* le nombre des autorisations pour le séjour des étrangers en Suisse.

GLOBAL Ces contingents concernent la main-d'œuvre étrangère, européenne ou non, y compris les frontaliers, ainsi que les requérants d'asile.

SOCIAL On peut limiter le droit au regroupement familial et les prestations sociales.

LIBRE CIRCULATION Les traités internationaux contraires à ces dispositions *«doivent être renégociés et adaptés dans les trois ans»*. En particulier l'accord sur la libre circulation.

ÉCONOMIE Pour les étrangers actifs, les contingents doivent être fixés *«en fonction des intérêts économiques globaux de la Suisse»*. La préférence nationale doit être respectée.

EN CHIFFRES

5200 C'était le nombre de permis délivrés à des étrangers en l'an 2000, toutes catégories confondues (permis B, permis L, saisonniers, frontaliers).

11600 C'est la même addition d'autorisations, 13 ans plus tard. Seule différence: les étrangers non européens n'y figurent pas.

100 C'est le nombre de permis accordés aux ressortissants non européens, qui restent, eux, soumis à des contingents. Plus précisément: 39 permis B et 59 permis L.

QUATRE QUESTIONS À...

«Brasser les savoir-faire, c'est une chance»

EMMANUEL RAFFNER
PROPRIÉTAIRE DE LAUENER SA À BOUDRY, ENTREPRISE DE DÉCOLLETAGE EMPLOYANT ENVIRON 110 PERSONNES

L'introduction de quotas de main-d'œuvre étrangère serait un problème pour votre entreprise?

Oui c'est clair, cela nous poserait des problèmes, même si le taux de frontaliers est relativement faible chez Lauener: un peu moins de 20%. Mais dans notre branche, le décolletage, et malgré tous les efforts de formation qui sont faits dans la région, il y a certaines compétences que l'on n'arrive pas à trouver en Suisse. Par ailleurs, nous avons la chance, dans notre région, de pouvoir brasser les savoir-faire et créer des échanges de part et d'autre de la frontière. Si on se ferme à ces échanges, cela risque de mettre en péril, à moyen terme, notre compétitivité.

Si, lors d'une embauche, vous avez le choix entre un candidat de la région et un frontalier, est-ce que vous privilégiez le candidat local?

Je privilégie la proximité: à compétences égales, je donnerais donc la priorité à un candidat de La Béroche plutôt qu'à quelqu'un venant d'Annecy. Mais cela n'a rien à voir avec la nationalité. L'expérience montre que plus un collaborateur vient de loin, plus il risque de quitter l'entreprise s'il trouve du travail plus près de chez lui. Et lorsque nous embauchons, nous visons le long terme. La question du salaire ne se pose pas: il est inimaginable de faire travailler l'un à côté de l'autre un employé qui gagnerait 6000 francs et un autre qui en toucherait 4000! De toute façon, lorsque la main-d'œuvre est rare, vous ne pouvez pas payer les gens au rabais.

Vous êtes vous-même français: cette initiative de l'UDC vous touche personnellement?

Je suis en Suisse depuis 15 ans, mes enfants sont nés ici et j'aime la Suisse: à titre personnel, cette initiative ne change donc pas mon regard sur ce pays. Mais elle pose plus globalement le problème de confronter une démagogie à une autre. La France connaît cela, et c'est une des causes des difficultés actuelles: une démagogie d'extrême droite qui flatte le peuple et une démagogie de gauche qui affirme qu'on peut tout partager. La Suisse avait toujours eu jusqu'ici le bon sens de trouver la voie médiane. Mais on fait de plus en plus voter sur des projets démagogiques. La votation contre l'immigration de masse est le type même d'initiative qui monte les gens les uns contre les autres.

Le recours à la main-d'œuvre étrangère ne pose donc aucun problème?

Je ne conteste pas qu'il puisse y avoir des problèmes particuliers dans certaines régions ou métiers, mais il faut les régler par branche, dans le dialogue, comme la Suisse a l'habitude de le faire. FRANÇOISE KUENZI

«On ne va pas fermer les frontières»

«Ce que nous voulons, c'est avoir le contrôle de notre immigration. On ne veut pas fermer les frontières, mais nous savons que la prospérité dans laquelle nous vivons est liée à une régulation du système»: le conseiller national neuchâtelois **Raymond Clottu** (photo Keystone) a martelé le credo de l'UDC, hier soir à Neuchâtel, à l'occasion du premier grand débat autour de l'initiative contre l'immigration de masse, organisé par la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie et le Forum suisse pour l'étude des migrations.

Accompagné de son collègue de parti et député au Grand Conseil Walter Willener, il a répété que l'initiative, que l'UDC est seule à défendre, n'est pas là pour stopper l'immigration, mais pour la contrôler: *«C'est comme une bassine qui se remplit et qui n'est pas loin de déborder: il s'agit de réguler le débit»*.

Du côté des opposants au texte, le conseiller d'Etat PLR Alain Ribaux et le député Vert'libéral Raphaël Grandjean (il n'y avait pas de représentant de la gauche autour de la table) se sont efforcés de replacer la Suisse dans son contexte européen, mettant en garde, si l'initiative était acceptée le 9 février, contre la dénonciation par l'Union européenne d'accords bilatéraux longuement négociés et vitaux pour la prospérité de la Suisse. *«Veut-on un un pays ouvert ou un pays qui se replie sur soi-même?»*, demande Alain Ribaux, pour qui l'image de la Suisse à l'extérieur se ternirait sérieusement. *«La Suisse a beaucoup plus besoin de l'Europe que l'inverse»*.

Raymond Clottu est persuadé que la Suisse serait *«parfaitement en mesure de renégocier, s'il le faut, avec l'Union européenne»*. Et quand on lui demande ce que la Suisse pourrait faire en cas de rupture des bilatérales, il répond net: *«Fermez l'axe Nord-Sud et vous verrez le résultat!» «Je refuse de me mettre plat ventre à chaque fois que l'Europe hurle»*, renchérit Walter Willener. Et de relever aussi qu'avec un taux de chômage de 5,8%, le canton de Neuchâtel ne serait pas le mieux placé pour résister à un retournement de la conjoncture: *«La croissance n'est pas infinie, il faut savoir anticiper. Et au premier signe de tassement, ces gens* (réd: les travailleurs immigrés) *ne vont pas repartir»*.

«Nous n'avons rien contre les étrangers»

Mais *«est-on capable de faire avec moins?»*, doute l'entrepreneur Raphaël Grandjean. *«Nous avons besoin de prospérité et de croissance, et l'immigration y contribue largement.»* Et de dénoncer le fait que l'initiative vise à *«faire passer l'étranger comme le pire mal de notre société»*. Pas du tout, répond Raymond Clottu: *«Nous n'avons rien contre les étrangers. Mais à vous entendre, nous n'avons plus aucune liberté dans ce pays.»* FRK

Bonne nouvelle:
avec Dacia, économiser est un vrai plaisir.

Passez nous voir jusqu'au 25 janvier (fermé le 19)

Découvrez les nouveaux modèles Dacia, profitez des prix imbattables et du taux de leasing spécial.

LEASING SPÉCIAL:
- 0,9%* - NOUVEAU DUSTER 4X4
- 2,9%* - TOUS LES AUTRES MODÈLES

3 ANS GARANTIE ou 100 000 km

DACIA GROUPE RENAULT

Dacia. Le choix le plus futé de Suisse.
Jugez par vous-même.

www.dacia.ch

La Chaux-de-Fonds: Garage Cassi et Imhof SA, 032 926 88 44

*Leasing 0,9%: taux nominal 0,9% (TAEG 0,9%), leasing 2,9%: taux nominal 2,9% (TAEG 2,94%), contrat de 12–36 mois, assurance emprunteur incluse. Exemple leasing 0,9%: nouveau Duster 4x4 1.6 16 V, Fr. 15 700.–, acompte Fr. 3 352.–, valeur de reprise Fr. 7 536.–, 10 000 km/an, 36 x Fr. 149.– (TVA incl.). Casco complète oblig. non comprise. Financement par RCI Finance SA (sous réserve d'acceptation). L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne le surendettement du consommateur. Offre réservée aux clients particuliers en cas de signature du contrat et d'immatriculation entre le 01.01.2014 et le 31.03.2014.

OFFRES D'EMPLOI

Le Chœur mixte des Breuleux
«Echo des Montagnes»
cherche un(e)

directeur(trice)

de suite ou à convenir

Renseignements auprès de
M. Joseph Surdez, président
032 954 17 27

Avec nous, vous atteignez votre groupe cible.
www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds
publicitas

SOLDES EN JANVIER

La cuisine, c'est vous... et SCHMIDT et on y va tout d'suite!

Prenez rendez-vous et apportez vos plans!

AU CŒUR DE LA MAISON

ASR SA • Rue de la Dîme 4 • 2009 Neuchâtel
Tél. 032 756 44 50
Ouvert du lundi au samedi • www.asr-cuisines-schmidt.ch

La famille M. est pauvre.

Mais cela ne se voit pas.

Car la famille M. s'efforce d'avoir l'air convenable. Monsieur, en tant que magasinier, gagne tout simplement trop peu. Madame doit donc aussi travailler. Et placer ses enfants à la garderie. A la fin du mois, dans la famille M. on n'a pas grand-chose à mettre sur la table, à part les factures non payées …

La famille M. n'est qu'un exemple. Mais la pauvreté existe vraiment.

ZEWO

CARITAS Neuchâtel
www.caritas-neuchatel.ch

DIVERS

CRAZY PRICES.CH

articles de marque pour des peanuts!

LA CHAUX-DE-FONDS

Polyexpo
Halles polyvalentes

Je-Ve 10h-19h
Sa 9h-17h

VENTE FLASH

Liquidation finale du 16 au 18.1.14

des rabais jusqu'à -80% !!!

Habits pour adulte et pour enfant

Mammut, Spyder, Columbia, Salomon…

et plein d'autres marques !

Skis de fond & doudounes **dès 59.–** seulement !

Raquettes à neige en liquidation…

% % % Des offres CRAZY à ne pas manquer ! % % %

DIVERS

Maladie de Crohn? Colite ulcéreuse?

Soirée d'infromation aux patients souffrant de maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI)

Jeudi, 23 janvier 2014, à partir de 18:30h aux Hôpital Neuchâtelois - Pourtalès

Programme:

- La coloscopie – comment cela se passe-t-il? – Elena di Paolo, ICUS Policlinique générale, La Chaux-de-Fonds
- Les affections des yeux, de la peau et des articulations liées aux MICI – Dr Michel Maillard, Chef de Clinique, Service de Gastro-entérologie, CHUV Lausanne
- Nouveaux médicaments dans le traitement des MICI – Dr Christian Mottet, Médecin-chef du Service de Gastro-entérologie, Hôpital Neuchâtelois

Organisation:

Association Suisse de la Maladie de Crohn et Colite ulcèreuse
www.asmcc.ch

ASMCC
Association Suisse de la Maladie
de Crohn et Colite ulcéreuse
CH-5000 Aarau
Téléphone/Fax 041 670 04 87

welcome@smccv.ch, www.asmcc.ch Postcheque 50-394-6

Avec l'aimable soutien de:

AbbVie, MSD, MediService, Takeda, UCB-Pharma, Vifor

Une piqûre aux grands effets:
Donnez de votre sang

Centre de transfusion: LA CHAUX-DE-FONDS - Rue Sophie-Mairet 29 - Tél. 032 967 20 37

Les machines à sous sont particulièrement addictives, car elles offrent de petits gains fréquents. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

DÉBATS Symposium international sur les jeux excessifs à l'Uni de Neuchâtel.

Parler de l'addiction au jeu pour encourager l'appel à l'aide

DELPHINE WILLEMIN

Le jeu est-il une drogue comme une autre? Quelles personnes risquent de devenir dépendantes et comment prévenir ce genre d'addiction? Le casino de Neuchâtel a prononcé 240 exclusions de joueurs excessifs l'année passée.

Pour aborder les problèmes liés aux jeux d'argent et les moyens de prévention, un symposium international s'est ouvert hier à l'Université de Neuchâtel et se poursuivra jusqu'à demain. En guise de lancement, un débat s'est tenu dans l'après-midi au Musée d'art et d'histoire en marge de l'exposition «Argent, jeux, enjeux», à découvrir jusqu'au 31 août.

Responsable des mesures sociales au casino de Neuchâtel, Nathalie Magnier voit d'un bon œil les discussions sur le sujet. «*Le problème du jeu excessif ne doit pas être tabou. Plus on expliquera qu'il y a des risques, plus les gens seront conscients que ça existe. Et ils sauront qu'ils peuvent demander de l'aide.*» La connaissance de ces enjeux est également nécessaire pour l'entourage, qui peut réagir lorsqu'un proche présente des troubles et refuse de l'admettre.

Surtout des hommes

Entre 1 et 2% des joueurs présentent des troubles de dépendance, selon divers spécialistes participant au débat d'hier. Et s'il est un plaisir bien maîtrisé par la majorité de la population, le jeu est un mal vicieux pour ceux qui ne se contrôlent plus. Ce qui en fait une drogue «*peut-être pire que toutes les autres*», avance Michel Graf, directeur de la fondation Addiction suisse. Contrairement à la consommation de substances comme le crack ou l'héroïne, dont on ne parle pas ouvertement, le jeu est a priori perçu de manière positive.

«*En France, plus de la moitié de la population joue*», illustre le psychiatre français Marc Valleur, médecin-chef à l'hôpital Marmottan, à Paris. «*Le jeu a son utilité: il permet de prendre des risques sans forcément mettre sa vie en danger.*» Quant à la proportion des joueurs à problèmes faisant une démarche pour se soigner, elle est relativement faible, entre 7 à 10%, remarque le Canadien Nady El-Guebaly, fondateur de la Société internationale de médecine de l'addiction. D'où l'importance d'évoquer sa face sombre.

Parmi les joueurs à problèmes, il y a les impulsifs, qui aiment les sensations fortes, et les personnes en difficulté, déprimées, qui jouent pour fuir leurs problèmes. «*A Neuchâtel, la majorité des joueurs à problèmes sont des hommes, entre 25 et 40 ans*», constate Nathalie Magnier. «*Toutes les classes sociales sont représentées.*»

Les addictions ne viennent pas tellement des jeux «*qui font rêver*», les loteries avec une infime probabilité de gain. Ni des jeux de table, comme la roulette, «*qui ont un caractère social*», note Nathalie Magnier. «*Le gros problème vient des machines à sous, des jeux de sensation avec de petits gains fréquents. Ils sont particulièrement addictifs*», remarque Marc Valleur. «*La disponibilité de ces jeux est indécente du point de vue de la prévention*», s'insurge Michel Graf.

Le cadre légal sur les jeux d'argent est en pleine refonte en Suisse. «*L'Etat est coincé entre son envie de réguler et sa volonté de ne pas empêcher les jeux*», au vu des sommes importantes qui lui sont reversées directement et indirectement, résume Michel Graf. «*Les politiciens sont pieds et poings liés par les bénéfices du jeu.*» La législation oblige les maisons de jeu à prévoir des mesures sociales, afin de détecter les comportements problématiques et d'exclure les joueurs, dans les cas extrêmes (lire ci-dessous). «*S'agit-il de mesures alibis ou de vraies mesures? Je ne saurais le dire*», répond Michel Graf.

INFO+

Renseignements:
Toutes les infos sur le symposium international organisé jusqu'à demain à l'Université figurent sur le site www.problemgambling3.ch

COÛT SOCIAL ÉLEVÉ

Le marché du jeu est lucratif depuis des siècles. Mais il a un coût social. En 2012, une étude menée par l'Institut de recherches économiques de l'Université de Neuchâtel et le Centre du jeu excessif, à Lausanne, a révélé que 34 900 joueurs étaient considérés comme «pathologiques», selon les critères définis par le DSM (le manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, publié par la Société américaine de psychiatrie), en Suisse. Les joueurs dits «problématiques» étaient environ 85 700. Les coûts médicaux directs liés au jeu entraînent des coûts d'environ 8,5 millions de francs par an. A cela s'ajoute une perte de productivité de 450 millions. Sans compter les 150 millions perdus par le proche entourage des joueurs.

Le concept social de Neuchâtel

Comme le réclame la loi sur les maisons de jeu, le casino neuchâtelois emploie deux personnes pour détecter les joueurs problématiques et leur proposer un accompagnement. «*Tous les collaborateurs suivent une formation pour être sensibilisés*», explique la responsable du concept social Nathalie Magnier, qui salue cette obligation. «*Nous voulons donner une image positive du jeu. De plus, un joueur exclu est un client de moins, donc mieux vaut prévenir.*»

Les personnes présentant de la nervosité, de l'agressivité ou des signes de dépendance sont repérées par le personnel, qui les signale aux deux employées sociales. Elles discutent avec ces joueurs lors d'entretiens et peuvent leur faire passer une évaluation, pour situer leur niveau de dépendance. «*Il arrive aussi que nous demandions des clarifications financières, pour vérifier leur situation*», note Nathalie Magnier.

Comment détermine-t-on qu'un joueur est dépendant? «*Il y a une part de subjectivité et le système n'est pas infaillible. Souvent, dans ces cas-là, nous observons une évolution du comportement. Les personnes viennent jouer de plus en plus souvent ou se referment sur elles-mêmes devant les machines à sous, dépensant de très grandes sommes.*» Des exclusions, valables dans les 21 casinos du pays, peuvent être prononcées. Les 240 cas enregistrés l'an dernier à Neuchâtel sont des «auto-exclusions», demandées par les joueurs eux-mêmes. «*Bien souvent à la demande de leur famille.*» Ce nombre élevé peut s'expliquer par la jeunesse du casino, par sa situation en ville ou par sa relative petite taille, rendant la détection plus aisée.

Pour assurer le suivi des cas problématiques, le casino collabore avec la fondation Neuchâtel addiction, mais aussi avec le Drop-in et la Balise. L'établissement ne communique pas la part de son budget attribuée au concept social. «*Mais on ne lésine pas.*»

TIRS SUPPLÉMENTAIRES

Les chasseurs craignent pour l'avenir des sangliers

Les chasseurs neuchâtelois ne mâchent pas leurs mots: ils dénoncent dans un communiqué publié hier «*une politique d'extermination*» des sangliers de la part de l'Etat, qui selon eux «*cède aux pressions du monde agricole*».

Ce qui les motive à réagir ainsi? La décision cantonale de prolonger sur quatre samedis, en janvier, la chasse au sanglier. Et ceci alors que la population est en diminution: à peine plus de 100 sangliers ont été tirés durant la saison de chasse 2013-2014, contre 236, un record, la saison précédente. Et ceci sans compter les tirs supplémentaires réalisés par les gardes-faune. «*Clairement, on voit moins de sangliers*», indique Denis Boillat, président de la Fédération des chasseurs neuchâtelois (FCN). Pour qui la prolongation de la chasse dans les districts de Boudry, du Locle et du Val-de-Travers «*néglige les critères de régulation du gibier, pour céder aux pressions du monde agricole et des autorités politiques*». Selon la FCN, «*la gestion du sanglier semble subir une pression intensive tendant à l'extermination*». Avec ce constat: «*Le cheptel des sangliers s'est effondré.*»

«Autant de dégâts, ce n'est pas possible»

Et de mettre en doute l'ampleur des dégâts annoncés l'an dernier: «*Ce n'est pas normal qu'il y ait autant de dégâts alors que plus de 250 bêtes ont été tirées*», ajoute Denis Boillat, qui soupçonne certains dégâts d'avoir été comptabilisés à double sur deux années successives.

Elle dit qu'elle s'engagera à collaborer avec le Service neuchâtelois de la faune et de la nature «*dans un souci de jugulation et de transparence*».

L'Etat conteste formellement ces accusations: «*Il y a eu beaucoup de dégâts l'an passé et nous devons réguler la population de sangliers*», explique l'inspecteur neuchâtelois de la faune Jean-Marc Weber. Même constat à la Chambre neuchâteloise de l'agriculture, où le directeur Yann Huguelit a lui aussi des informations faisant état de dégâts toujours aussi nombreux.

200 000 francs en 2013

Les montants alloués par l'Etat à titre compensatoire aux agriculteurs ont été largement supérieurs, en 2013, à ce qui était prévu: 200 000 francs, contre 160 000 inscrits au budget. «*Et ce n'est pas parce que leur population est moindre que les sangliers causent moins de dégâts. Ils peuvent même en faire davantage s'ils ne trouvent pas beaucoup de nourriture en forêt et sont contraints de se déplacer, ce qui a été le cas l'an dernier.*»

Pour Jean-Marc Weber, il ne fait aucun doute que les craintes des chasseurs sont infondées et qu'ils ne risquent pas, l'an prochain, de ne plus trouver assez de sangliers à tirer. «*Ils n'ont aucun souci à se faire: la tendance montre que malgré les tirs, la population continue de croître année après année. Et si l'on ne maintient pas la pression, les prélèvements risquent de n'avoir plus assez d'influence. Dans des conditions idéales, la population de sangliers peut tripler d'une année à l'autre!*»

Pas de tirs dans la réserve

Et de balayer toute velléité d'exterminer l'espèce: «*La preuve qu'il n'y a aucune politique d'extermination, c'est que nous n'avons pas répété cette année les tirs dans la réserve du Creux-du-Van. Depuis février 2013, aucun garde-faune n'a d'ailleurs tiré le moindre sanglier.*»

Quoi qu'il en soit, la FCN recommande à ses membres de «*lever le pied*» ces prochains samedis... **FRANÇOISE KUENZI**

236 sangliers ont été tirés durant la saison de chasse 2012-2013, contre 126 cette saison. KEYSTONE

MÉMENTO

CONFÉRENCE

Le modèle chinois vu par Blaise Godet «Le modèle chinois est-il viable? Une analyse des défis à relever». C'est le titre de la conférence que donnera le Neuchâtelois Blaise Godet, ambassadeur en Chine de 2008 à 2012, et aujourd'hui retiré de la diplomatie, ce soir à 20h15 au Club 44, à La Chaux-de-Fonds (Serre 64). **RÉD**

CONSEIL D'ÉTAT

Francis Matthey et non Thierry Béguin

Dans notre article d'hier consacré à l'accrochage du tableau de l'ancien conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, nous avons indiqué qu'Ivan Moscatelli, auteur de ce «*portrait de commande*» comme il le précise lui-même, avait déjà immortalisé l'ancien ministre Thierry Béguin. En fait, il s'agissait de Francis Matthey. Le portrait de Thierry Béguin est en fait une photographie. **RÉD**

LA CHAUX-DE-FONDS Le gros œuvre de la rénovation du Musée d'histoire touche à sa fin. C'est l'atelier de la place Le Castel qui met la dernière touche au décor peint du hall et de l'escalier.

La cerise des faux bois et marbres

ROBERT NUSSBAUM

Un petit coup de peigne sur le bois. *«Et une fessée!»* ajoute en souriant Sandro Cubeddu, échangeant le peigne contre un pinceau aux longs poils qui fait office de petit fouet.

Sandro est en train de finir avec un glacis à l'huile de lin un panneau de faux bois dans le hall du Musée d'histoire. Avec un pinceau tout mince, sa femme Laurence Paolini est en train de tracer d'un geste tremblé des nervures rouges comme dans la brèche, un marbre italien, sur le côté d'une colonne en plâtre. Depuis novembre, le couple de décorateurs chaux-de-fonniers dessine en quelque sorte la cerise sur le gâteau d'une longue rénovation intérieure qui touche à sa fin. Réouverture après la muséographie cet automne.

> «Cela nous fait un immense plaisir, c'est un des plus beaux bâtiments de la ville.»
>
> **LAURENCE PAOLINI**
> PEINTRE ET DÉCORATRICE

Le Musée d'histoire est fermé depuis début 2011. Les lourds travaux touchent tous les domaines: chauffage, électricité, aménagement des caves en salles d'exposition, pose d'un ascenseur, réfection générale (crédit de 3,5 millions). Face au gros-œuvre le mandat confié après un appel d'offres au couple de peintres de l'atelier Le Castel paraît un détail. *«Mais cela nous fait un immense plaisir, c'est un des plus beaux bâtiments de la ville»*, note Laurence Paolini.

La tâche: retrouver le lustre des faux bois et faux marbres du hall et du soubassement de l'escalier qui grimpe au premier étage. Ceux-ci datent des origines de la maison de maître construite par le négociant Edouard Sandoz, sans doute en 1849. D'après l'architecte en charge de la rénovation, Pierre Minder, ils doivent avoir été passés au rouleau autour de 1920, lorsque la maison a été transformée en musée.

A l'enseigne de l'atelier Le Castel, rue des Tourelles, Sandro Cubeddu et Laurence Paolini sont mandatés pour que le hall d'entrée du Musée d'histoire retrouve le lustre de ses faux marbres et bois. DAVID MARCHON

«A cette époque, et même bien après, on n'aimait plus ces faux marbres, comme dans les cages d'escaliers en ville», relève Laurence Paolini. *«Et bien sûr ça coûte plus cher de restaurer»*, ajoute Sandro Cubeddu. Tous deux ont déjà redonné vie à une bonne trentaine de ces cages d'escaliers Art Nouveau, sans compter les faux marbres de la salle Faller du Conservatoire et de l'Ancien Manège. *«A La Chaux-de-Fonds, on est maintenant très sensible à cette revalorisation.»*

Au Musée d'histoire, il a d'abord fallu retrouver des plaques témoins de l'ancienne peinture. Puis retrouver les teintes d'origine. Pour les marbres, le couple de restaurateurs a mis à jour quatre genres, dont un beau vert de mer qui court sur les soubassements, entouré de ce que Sandro apparente à un gris de Belgique et Laurence plutôt à du «Napoléon» du Pas-de-Calais. *«Entre les deux, cela va faire un vert flamand séparatiste»*, plaisante Sandro. Pour les (faux) bois, deux essences: chêne et pin, pitchpin plutôt, une espèce lourde et résineuse d'Amérique.

Le couple de peintres décorateurs n'a pas eu de surprise au cours de son travail qui sera terminé la semaine prochaine. Après avoir recréé ce qui avait disparu au Musée d'histoire, ils s'en iront refaire une cage d'escalier à Neuchâtel puis une autre à La Chaux-de-Fonds. Avant un gros projet espéré sur une nouvelle génération de paquebots de croisière de la compagnie MSC, pour laquelle Le Castel travaille depuis des années. Du lourd comparé à la belle dentelle du Musée d'histoire.

ART CONTEMPORAIN

Prix de la biennale décernés demain

La 71e Biennale d'art contemporain touche à sa fin au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds. Si le public peut encore contempler les œuvres présentées dans ce cadre jusqu'au dimanche 9 février, le jury rendra son verdict demain vendredi.

Au final, quatre prix seront proclamés, à savoir celui de la biennale décerné par le jury, celui de la Fondation Huguenin-Dumittan décerné par le comité de la Société des amis du Musée des beaux-arts, celui du public et le Prix des jeunes critiques octroyé par un jury de cinq enfants.

La cérémonie est publique et se déroulera à partir de 18h30 au musée. RÉD

MÉMENTO

ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

LA CHAUX-DE-FONDS

Derniers jours pour l'expo Roskopf. Au Musée international d'horlogerie, l'exposition «La drôle de montre de Monsieur Roskopf» ferme ses portes dimanche. Mise sur pied l'an dernier pour célébrer le bicentenaire de la naissance de l'horloger, elle retrace la naissance en 1867 et l'histoire de «La Prolétaire», que l'on nomme souvent aujourd'hui la montre Roskopf, une pièce bien particulière. Tous les jours de 10h à 17 heures.

LE LOCLE

Chœur et orgue. Placé sous la direction de Philippe Savoy et avec Maurizio Croci, orgue, le chœur Saint-Michel donnera un concert dimanche à 17h au Temple du Locle. Notamment au menu de «Noël en pays fribourgeois» des œuvres de François-Xavier Brodard, Oscar Moret ou encore Pierre Kälin. Entrée libre, collecte recommandée.

DÉCÈS Retiré en Arles, le Chaux-de-Fonnier avait reçu l'an dernier le prix 2013 de l'Institut neuchâtelois.

Le chasseur de son Francis Jeannin n'est plus

Nous avons appris hier le décès de Francis Jeannin. Le Chaux-de-Fonnier est décédé, selon une information relayée par diverses personnes, le 31 décembre en Arles où il résidait depuis 2002. L'an dernier, il avait reçu le prix 2013 de l'Institut neuchâtelois pour son ouvrage «Histoire du phonographe. Du phonographe au numérique».

Né en 1938, Francis Jeannin avait la passion du son. Un vrai chasseur. Il l'a pratiquée de 1957 à 1999. Il se qualifiait lui-même «d'ingénieur du son SLT» (sur le terrain. *«On finit par penser que son Nagra est un prolongement de son bras»*, disait de lui en 2002 Edgar Tripet, l'ancien directeur du Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds. Ce jour-là, Francis Jeannin avait remis à la Bibliothèque de la Ville 240 «machines parlantes», des pièces électriques et acoustiques, ainsi que 1200 bobines d'enregistrements réalisés dans la région. Le fonds, qu'il a lui-même inventorié, porte son nom.

Sur Radio Hôpital pendant 23 ans

Le Chaux-de-Fonnier a aussi fait don à l'institution des scripts des 220 émissions diffusées par Radio Hôpital entre 1968 et 1991. C'est une des casquettes qui l'a rendu célèbre. Il a été fondateur de cette première radio locale dans le canton. Il a également présidé aux destinées de la société des Chasseurs de son de 1966 à 1974.

Francis Jeannin à La Chaux-de-Fonds en mars 2013. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

Francis Jeannin a été le premier technicien audiovisuel du gymnase à partir de 1971 et crée le studio du Bois-Noir. *«Il y réalise sur mandat de l'Etat les portraits filmés de la série Archives pour demain entre 1977 et 2002, série dans laquelle un portrait lui est consacré en 1999»*, indique la Bibliothèque de la Ville. Il est également l'auteur d'un documentaire «Mémoires d'une plaque vibrante», paru en 1994. La mémoire de Francis Jeannin est préservée. Dans un DVD, paru en 2001, le Chaux-de-Fonnier raconte les difficultés qu'il a rencontrées à l'époque pour enregistrer dans un appartement ou à l'Ancien Stand des performances musicales de tous genres. Quant à l'ouvrage pour lequel il a été récompensé par l'Institut neuchâtelois, il fourmille d'anecdotes, notamment contées par François Cros, petit-fils de Charles Cros, Stefan Kudelski, fondateur de Nagra, Willi Studer, directeur de Studer Revox et des Chaux-de-Fonniers qui se sont illustrés dans le domaine, comme Henri Matthey, constructeur du Marsi, un enregistreur d'une qualité comparable au Nagra ou encore Jean-Claude Adatte, constructeur des haut-parleurs Peridyne.

Francis Jeannin se caractérisait par sa modestie. Et ne manquait jamais de remercier sa femme et ses amis – le cameraman Jean-Pierre Girardin, Edgar Tripet et Roland Urech notamment – pour leur collaboration dans son travail.

«Francis Jeannin a bien mérité de la patrie», lançait Thierry Béguin l'an dernier à l'occasion de l'attribution du Prix de l'Institut neuchâtelois. A cette occasion, le Chaux-de-Fonnier avait expliqué sa quête: *«Vous montrez à une famille la photo d'un disparu, elle très affligée. Si vous y ajoutez le son, les gens se mettent à pleurer.»* DAD

Débuts: la gouille des Suchard (sur le terrain appartenant à la fabrique Suchard).

Construction de la patinoire des Biolles.

Démontage de la patinoire de Gottéron, avec huile de coude. PHOTOS SP

LES PONTS-DE-MARTEL Des «gouilles» de 1950 à la naissance du Bugnon.

La saga de la glace vue par «Rico»

CLAIRE-LISE DROZ

L'instituteur du collège de Martel-Dernier accordait des pauses récré assez confortables, et ses élèves en profitaient pour aller patiner sur la «gouille des Emposieux», avec des cannes de hockey qu'ils avaient taillées dans des branches de noisetier, bois reconnu pour plier mais ne pas rompre.

Débuts de la saga des patinoires des Ponts-de-Martel, qui a abouti en 1989 à l'inauguration du complexe sportif du Bugnon, comprenant une patinoire artificielle, laquelle comprend elle-même des éléments de la défunte patinoire des Augustins du Fribourg Gottéron.

Mais revenons à la genèse, c'est-à-dire en 1950. Le tout jeune Eric «Rico» Jean-Mairet, 12 ans, né en 1938 aux Combes-Dernier dans une famille d'agriculteurs, fait ses premiers pas sur la glace *«avec des 'arrache-talons', des patins avec des griffes qui prenaient le talon, et on vissait derrière»*. Le virus le mord instantanément. Il ne l'a toujours pas lâché. C'est Eric Jean-Mairet d'ailleurs qui a tracé les premières arabesques sur la glace toute neuve du Bugnon.

L'histoire de «Rico» est indissociable de l'histoire de la glace aux Ponts-de-Martel. Il garde un souvenir ému de ces gouilles, patinoires naturelles – à l'époque, les hivers se «faisaient» dans la région! – que ce soit la gouille des Emposieux ou la gouille des Suchard sur les marais des Ponts.

Passons au Mouchoir de poche, patinoire naturelle de 28 mètres sur 35, à la sortie sud du village. Là, les choses commencent à devenir sérieuses. Ponliers et Martelliers (habitants de Martel-Dernier) fondent le hockey-club des Ponts-de-Martel. Rico monte au perchoir en 1959 et assumera ce poste de président pendant 36 ans. Soit dit en passant, il fait toujours partie du HC comme membre d'honneur.

> «C'était des 'arrache-talons', des patins avec des griffes qui prenaient le talon, et on vissait derrière...»
>
> **ERIC JEAN-MAIRET** PATINEUR ÉMÉRITE

Eric «Rico» Jean-Mairet aujourd'hui, et la patinoire où il traça les premières arabesques en tenue d'arbitre de hockey, en octobre 1988. C'était une année avant l'inauguration du centre du Bugnon lui-même. DAVID MARCHON

Ce Mouchoir de poche, toute une équipe s'active autour. On change le ring qui était constitué auparavant de traverses de chemin de fer, on installe trois projecteurs, une sono avec ampli, on passe des 45 tours (Rico les a encore à la maison), comme le «Mashed Potatoes» de Johnny ou bien «Petit Elephant Twist» de Dalida.

La saga continue dès 1964 avec la célèbre patinoire des Biolles («bouleaux» en langage du cru) qui a vu passer des René Huguenin, Sgualdo, Tutu.... Là, l'histoire s'agrémente de beaux rats bien gras, *«j'en ai vu qui faisaient la taille d'un bon petit chat, et sans la queue»*, car cette patinoire trouve place sur un terrain vague derrière les abattoirs, *«c'était le cimetière des déchets!»* Le terrain doit être remblayé, aplani, aménagé, le tout à grand renfort d'huile de coude, comme d'habitude. Et parfois par des -17: il y avait des mains qui gelaient...

Mais, tenace, naît la volonté de disposer d'une patinoire artificielle, ainsi que d'une halle de sport pour l'Union sportive (créée en 1969).

D'autant que pour les hockeyeurs, les entraînements, c'est la galère. Il faut aller un peu partout, jusqu'à Porrentruy *«et on revenait à deux heures du matin. Ça ne se ferait plus aujourd'hui»*.

L'élément déclencheur, pour ce centre du Bugnon, c'est Gottéron. Eric Jean-Mairet a vent de la liquidation de la toiture de l'ancienne patinoire des Augustins. Episode épique: il la rachète – après avoir demandé par téléphone la permission à ses commensaux – sur une poignée de main *«comme un paysan vend sa vache!»* Dans la foulée, on lui remet gratuitement les machines à produire de la glace, à condition que lui et son équipe se chargent de les embarquer eux-mêmes. Des tas de bénévoles ponliers s'activent à démonter tout ça et à ramener le tout au village...

Le Bugnon, inauguré en 1989 est désormais entré dans l'histoire. Mais Rico n'oublie personne de ceux qui ont vécu avec lui la belle aventure, Michel Monard, Michel Richard, Jean-Daniel Rothen, et toutes ces «fourmis», ces plus de 200 bénévoles gravitant autour de l'Union sportive, qui ont permis son accomplissement.

LIVRES Habitués des scènes rock, Yonni Chapatte et Dejan Gacond présenteront leurs romans ce soir à L'Entre-Deux.

Deux Chaux-de-Fonniers signent aux Editions du Noyau

On les a connus sur les scènes du Rock Altitude Festival du Locle dans un fatras de décibels. Autre ambiance, ce soir, au café-librairie de l'Entre-Deux où les Chaux-de-Fonniers Yonni Chapatte et Dejan Gacond présenteront leurs œuvres littéraires respectives «Embryonnaire» et «Less home», toutes deux publiées aux Editions du Noyau, jeune maison biennoise.

Cosmique micro-édition

Qui est Tony? Un gosse de huit ans, atteint d'une dégénérescence mentale, qui s'use les doigts sur des jeux vidéo et désespère sa mère… Mais après? Et sa mère? Et tous ces paumés qui se demandent ce qu'ils font là et où ils vont, déteignant peu à peu sur le lecteur... Qui sont-ils? Pour son premier roman intitulé «Embryonnaire», Yonni Chapatte, chanteur du groupe de hardcore metal Kehlvin et auteur de l'«Ontologie des œuvres musicales, théorie des types et conséquences platoniciennes», publié aux Editions Universitaires Européennes en 2011, emprunte la voie de l'autofiction pour mieux explorer le chemin narratif. Huit ans d'études de philosophie, ça marque un homme. *«Il n'y a aucun moyen de prouver qu'on n'est pas né ce matin, que tout ce qu'on pense avoir vécu n'est pas le fruit de notre imagination»*, assure-t-il en soulignant: *«J'espère que les gens pigeront le texte… mais pas tout»*.

Yonni Chapatte, chanteur du groupe Kehlvin, signe un premier roman aux Editions du Noyau. ARCHIVES DAVID MARCHON

Impliqué dans la formation Clinical Path, auteur de «Nulle part en Oxydent» publié en 2009, Dejan Gacond livre, «Less home», un opus plus terre à terre, écrit au ras d'un *«trottoir laid, sali, souillé, meurtri»* dans une *«ville sale, repoussante, souillée, détruite»*, où il s'attache à une clocharde, sorte de *«Buddha périssant»*. D'elle, on n'apprendra ni le nom, ni l'histoire. Juste les détails anatomiques de son corps qui sombre, et se reflète dans le marais d'une société où s'affolent des vies insipides.

Les deux ouvrages ont été publiés aux Editions du Noyau, à cent exemplaires. *«Chaque ouvrage est numéroté et relié à la main»*, souligne Yonni Chapatte. Le concept veut que chaque auteur en relie 20 personnellement. *«Plier les feuilles, les coller, les percer… La microédition me fascine, comme en musique. Construire son propre bouquin, je trouve ça cosmique!»*

Petite démonstration pour s'en rendre compte ce soir, entre lectures et set musical. SYB

INFO+

Plus de renseignements sur:
Présentation du concept éditorial des Editions du Noyau, démonstration des étapes de reliure, lecture sonique, dj set ce soir de 20h à 23h. L'Entre-Deux, Jaquet-Droz 27, à La Chaux-de-Fonds

PRIX DYNAMITÉS.

MGB www.migros.ch WIRZ

40%

2.80 au lieu de 4.70
Oranges sanguines
Italie, le filet de 2 kg

le kg

2.70
Fenouil
Italie

40%

3.40 au lieu de 5.80
Champignons de Paris blancs
Suisse, le panier de 500 g

30%

1.40 au lieu de 2.–
Escalope de poulet M-Classic
Allemagne / Hongrie, les 100 g

40%

2.55 au lieu de 4.30
Filet de porc
ne pas surgeler, Suisse, la pièce de 700 g env., les 100 g

30%

7.70 au lieu de 11.10
Tortellonis M-Classic à la ricotta et aux épinards en lot de 3
3 x 250 g

40%

1.95 au lieu de 3.30
Filet de porc fumé, TerraSuisse
l'emballage de 700 g env., les 100 g

1.70 au lieu de 2.90
Grapefruits roses
Espagne, en filet, le kg

Société coopérative Migros Neuchâtel/Fribourg
Les articles M-Budget et ceux bénéficiant déjà d'une réduction sont exclus de toutes les offres.
OFFRES VALABLES DU 14.1 AU 20.1.2014, JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

MIGROS
M comme Meilleur.

SAIGNELÉGIER Les courses internationales et la Fête du chien nordique doivent se dérouler le week-end prochain. Vu le manque de neige, on s'achemine vers un quatrième report d'affilée. Mais fête il y aura.

Plan B pour les chiens de traîneaux

GÉRARD STEGMÜLLER

Une quatrième annulation d'affilée pend au bout du museau des courses internationales de chiens de traîneaux de Saignelégier. KEYSTONE

Illustrer un article sur les courses internationales de chiens de traîneaux de Saignelégier devient de plus en plus problématique pour les journalistes. Les photos d'archives se font rares. Conjuguée avec la Fête du chien polaire, cette manifestation a été annulée en 2011, 2012 et 2013. Et il y a de fortes chances qu'il en aille de même cette année.

Aujourd'hui, la neige est absente du plateau franc-montagnard. Aucune piste nordique n'est ouverte. Qu'en sera-t-il dans 10 jours? La météo prévoit certes des précipitations en début de semaine prochaine, avec baisse de la température. Les responsables des parcours ont besoin d'une couche de 30 cm d'or blanc afin que la «compétition» se déroule dans de bonnes conditions, tout en assurant la sécurité des meneurs d'attelages (mushers). A cet impératif s'ajoute un travail en amont. La décision tombera en début de semaine prochaine.

Mais contrairement aux années précédentes, fête il y aura de toute façon. Un plan B a été mis sur pied. La manifestation, qui fera évidemment la part belle au chien polaire avec plusieurs animations, se déroulera le dimanche 26 janvier uniquement, aux abords de la halle du Marché-Concours. Si par bonheur la neige devait tomber en abondance, les courses se dérouleront le samedi et le dimanche.

Travail dans le vide

Les membres de la Société de développement et d'embellissement de Saignelégier (SDES) ont bien du mérite. Travailler, qui plus est bénévolement, c'est déjà dur. Mais dans le vide, c'est encore pire! La succession d'annulations a fait qu'un groupe de travail s'est penché sur la problématique dès le mois de février dernier. «*Histoire d'éviter que notre manifestation tombe dans l'oubli*», insiste Jean-Paul Nappiot, secrétaire de la SDES.

Sacrée nouvelle: le plan B sera activé en cas de manque de neige. «*On tient à offrir une fête au public au cœur de l'hiver. Déplacer les courses aux Breuleux ou à Mont-Soleil n'aurait pas forcément tout résolu au niveau de l'enneigement. Sans parler des coûts. Et nous sommes tout de même une société de Saignelégier*», confie Pierre-André Chapatte. Le président de la SDES, ses collègues de la société, et les 150 bénévoles sont prêts à s'adapter au tout dernier moment. Mais qui ne peut ne peut.

Le plan B se conjugue en plusieurs variantes, qu'il pleuve, qu'il vente ou... qu'il neige! A l'intérieur comme à l'extérieur de la halle du Marché-Concours (dès 10h jusqu'à 16h). Chef traceur, Georges Froidevaux possède une petite idée: utiliser la neige de la patinoire du Centre de loisirs pour l'éparpiller sur l'esplanade du Marché-Concours, afin que plusieurs démonstrations puissent s'y dérouler. Les animations prévues? Une expo, un film, un défilé de mode, un parcours de trappeurs, un concours, du tir à l'arc, des promenades en traîneaux pour les enfants, comment devenir chercheur d'or, présentation du canicross et des différents sports canins. Quoiqu'il advienne, une cinquantaine de chiens seront de la partie.

Entre 400 et 500 chiens

Le plan A? On l'oubliait presque... Le thème de cette 41e édition est le Yukon, région du grand nord canadien. A ce jour, une septantaine de mushers sont inscrits. La moitié provient de Suisse (deux régionaux seulement). Les Français représentent le quart des annoncés. Sans oublier deux Hollandais. Si le temps devait jouer en faveur des organisateurs, ces derniers attendent plus d'une centaine de meneurs (et autant d'attelages) le week-end prochain dans les Franches-Montagnes. «*Ce qui devrait nous faire entre 400 et 500 chiens*», espère Toinette Wisard, une des chevilles ouvrières de la manif'.

Une grande partie des animations du dimanche en cas de plan B seront programmées les deux jours si l'enneigement est favorable.

La SDES, qui a inévitablement perdu de l'argent ces trois dernières années, malgré le soutien indéfectible de ses principaux sponsors et partenaires, a quelque peu resserré les boulons pour 2014. Le budget s'élève à quelque 80 000 francs. La moitié si le plan B est actionné. Quatre parcours sont proposés: 8, 12, 18 et 35 km.

Quand tous les atouts sont réunis, les courses internationales de chiens de traîneaux attirent environ 10 000 spectateurs sur le week-end. Une aubaine pour l'économie de la région. Le plan A s'échangera contre sept francs. Gratuité pour le plan B. Comme toujours, les propriétaires de chiens de compagnie sont priés de laisser leurs adorables animaux à la maison. Comme il est recommandé d'utiliser les CJ pour se rendre à Saignelégier.

Il n'y a pas que les organisateurs qui persistent. Courtelary itou. La localité du Jura bernois sera l'invitée officielle, ce pour la... quatrième fois de suite.

Les Ragusa, ça se conserve!

INFO +

Programme complet sur:
www.sde.saignelegier.ch

JURA

Soutien aux équipes phares du canton

Le Gouvernement jurassien a accordé des subventions pour un montant total de 155 000 francs aux quatre clubs du canton évoluant en ligue nationale et à l'Association jurassienne de football. Il soutient ainsi ces entités et leurs centres de formation pour la saison 2013-2014. Les quatre clubs concernés sont les SR Delémont, le HC Ajoie, le BC Boncourt et VFM. RÉD

CULTURE

Le canton du Jura se montre généreux

Exactement 38 projets artistiques et culturels seront soutenus cette année par le Gouvernement jurassien à concurrence de 349 000 francs. Parmi les principaux projets retenus figurent les festivals éviDanse et Fest'hiver (76 500 francs), le Festival des Bistrots (30 000), l'exposition du Gueulard à Saint-Ursanne (28 000), le Patchwork Festival à Delémont (41 000) et la Médaille d'Or de la chanson de Saignelégier (20 000 francs). RÉD

BUDGETS 2014

Oui unanime à La Chaux-des-Breuleux

Le budget 2014 de La Chaux-des-Breuleux a été accepté à l'unanimité mardi soir en assemblée communale en présence de 14 ayants droit. Les prévisions font état d'un excédent de revenus de 11 700 francs pour des charges s'élevant à 529 000 francs. La quotité demeure à 2.05. Tous les points à l'ordre du jour ont été acceptés, dont le règlement relatif à une éventuelle introduction de la taxe au sac à l'échelle du district des Franches-Montagnes. RÉD

MÉMENTO

DELÉMONT

René Spalinger. Le conférencier René Spalinger présentera en audio-visuel ce soir à la FARB à Delémont les «Tableaux d'une exposition», de Modeste Moussorgski, qui sont une suite des tableaux de Viktor Hartmann. Rendez-vous à 20 heures, collecte à la sortie.

VOYAGE OFFICIEL

Charles Juillard en visite à Oman

Charles Juillard s'est envolé hier pour Oman dans le cadre d'une visite officielle, à l'invitation du consul général de Suisse à Mascate, capitale du sultanat d'Oman. Le président du Gouvernement jurassien séjournera dans ce pays du Moyen-Orient jusqu'à dimanche. Il y rencontrera de hauts responsables arabes, en particulier le ministre du patrimoine et de la culture, avec lequel il parlera de paléontologie. Dans ce domaine, Oman possède un patrimoine remarquable. Lors de ces entretiens, le ministre sera accompagné par Arlette Emch, directrice de Jurassica. Charles Juillard va également prendre langue avec des responsables de la justice d'Oman. GST-COMM

CANTON DE BERNE Un projet de loi prévoit de cesser les coups de pouce en la matière.

Fini d'encourager les logements à loyer modéré

La commission parlementaire propose au Grand Conseil bernois de ne pas entrer en matière sur le projet supprimant la limite de la validité de la loi sur l'encouragement de l'offre de logements à loyer modéré (LELM). Si le parlement suit la proposition de la commission lors de sa session de mars prochain, l'activité d'encouragement cessera au 31 décembre de cette année.

En vigueur depuis le 1er janvier 2011, la loi sur l'encouragement de l'offre de logements à loyer modéré (LELM) permet d'aider les organismes construisant des logements d'utilité publique et leurs organisations spécialisées à développer leurs projets immobiliers en leur fournissant des services de consultation et de médiation et en leur versant des subventions.

Précoce

Celles-ci ont vocation à financer la conception de plans, des études de faisabilité et des évaluations de sites. L'aide intervient à une phase très précoce des projets, à un moment où les autres sources de financement font justement souvent défaut. La validité de cette loi arrive à son terme le 31 décembre prochain.

Ayant débattu mardi de l'opportunité de prolonger la validité de cette loi, la commission parlementaire a décidé, par 10 voix contre 7, de ne pas entrer en matière sur le projet. Elle fonde sa décision sur deux principaux arguments: la situation financière cantonale et l'idée que les projets peuvent aussi être réalisés sans l'aide du canton.

L'encouragement de logements à loyers modérés n'a plus la cote en terre bernoise. ARCHIVES

Elle est par ailleurs critique à l'égard du fait que l'aide apportée aux organismes construisant des logements d'utilité publique ne profite au final qu'à une petite partie de la population, alors qu'elle est financée par l'ensemble des contribuables. La commission suit donc sur ce point le Grand Conseil, qui a décidé de supprimer les ressources affectées à cette tâche lors des débats de la session de novembre dernier relatifs à l'examen des offres et des structures (EOS).

Couperet en mars

Le Grand Conseil doit examiner cette affaire lors de sa session de mars prochain. Si la limite de validité de la loi n'est pas supprimée, l'encouragement cessera à la fin de l'année. COMM-RÉD

JURA ET JURA BERNOIS Perquisitions à Moutier, Delémont et Porrentruy.

Six personnes interpellées dans le cadre de paris illégaux

En Suisse, l'offre, la négociation et la conclusion professionnelles de paris relatifs à des courses de chevaux, régates, parties de football et manifestations analogues sont interdites par la loi. SP

SYLVIA FREDA

Ni la police jurassienne, ni celle du Jura bernois ne piperont mot sur le modus operandi qui leur a permis de mettre fin à la pratique de paris sportifs illégaux dans deux établissements publics à Moutier, deux autres à Delémont et un cinquième, à Porrentruy. «*Sinon, nous vous révélerions nos tactiques*», explique Nicolas Kessler, porte-parole de la police cantonale bernoise. Il ne consentira à lâcher que cette information succincte: «*L'enquête a duré des mois. A Moutier, sur les quatre individus interpellés, on en a trois de nationalité turque et un de nationalité suisse.*»

Même type de propos prudents tenus par la Procureure Laurie Roth, dans le Jura. Qui avancera juste, du bout des lèvres, pour ne pas trop en dire sur l'affaire, que celle-ci est «*parvenue à connaissance du Ministère public*». Point. «*Et que les auteurs du délit sont des ressortissants étrangers.*» Comme c'est régulièrement le cas, les forces de l'ordre des deux cantons ont œuvré étroitement au démantèlement de ces activités interdites.

«*Ce business est illicite*», spécifie Nicolas Kessler, «*car il tombe sous le coup de la loi fédérale sur les loteries et les paris professionnels. En ce qui concerne les cas survenus, il y a plus précisément enfreinte aux articles 33 et 42 de cette loi.*» L'article 33 indique notamment que «*sont prohibées: l'offre, la négociation et la conclusion professionnelles de paris relatifs à des courses de chevaux, régates, parties de football et manifestations analogues (...)*»

«Ce business tombe sous le coup de la loi fédérale sur les loteries et les paris professionnels.»

NICOLAS KESSLER PORTE-PAROLE DE LA POLICE CANTONALE BERNOISE

Ordinateurs saisis

Quant à lui, l'article 42 met à l'index «*celui, qui, professionnellement, conclut, négocie ou fournit l'occasion de conclure des paris interdits*». Et celui qui exploite une entreprise de ce genre, «*est puni de l'emprisonnement ou des arrêts jusqu'à trois mois ou de l'amende jusqu'à 10 000 francs. Les deux peines peuvent être cumulées*».

Du côté du Jura, «*le 8 janvier, cinq ordinateurs ont été perquisitionnés dans les commerces incriminés*», informe Laurie Roth. «*A Moutier, les perquisitions ont eu lieu, déjà en novembre 2013*», précise pour sa part Nicolas Kessler. «*Car il faut savoir que les paris étaient effectués sur des sites internet défendus en Suisse et étaient en lien avec des activités sportives*», continue d'exposer Laurie Roth. «*Le parieur introduisait des billets de banque dans un automate. Il prenait une quittance, et à la fin de la partie pariée, il allait, muni du reçu, voir s'il avait gagné ou perdu de l'argent.*»

Si l'infraction est peu courante sur territoire jurassien, elle est commise plusieurs fois par année sur celui bernois, «*spécialement à Bienne. Mais plus rarement dans la région du Jura bernois*», clarifie toutefois Nicolas Kessler.

Pas d'établissement fermé

Ni à Delémont, ni à Porrentruy, les établissements concernés par les saisies n'ont été fermés. Idem à Moutier. Et aucune des personnes appréhendées ne fait l'objet d'une détention préventive. «*Tout simplement parce que les risques de fuite, de collusion ou de récidive, ont été écartés*», commente Laurie Roth.

Les investigations, toujours en cours, détermineront les sommes mises en jeu, les gains ainsi que les pertes des uns et des autres. «*On ne sait pas encore quand sera prononcé le jugement*», avertit la Procureure. «*Le Ministère public va continuer son instruction, dont la durée est difficilement estimable.*»

GRAND CONSEIL BERNOIS

Sorte de Noël après Noël

Une fois n'est pas coutume, la session parlementaire du Grand Conseil bernois débutant lundi sera courte. Amputée de ses deux séances nocturnes qui endormaient les parlementaires autant que les plumitifs, elle ne durera que jusqu'au mardi suivant, de surcroît. Noël après Noël? On n'ira pas jusque-là...

Cette particularité qui sent la fin de législature à plein nez – après, il n'y aura plus qu'une session en mars – n'empêche cependant pas la Députation francophone de se préparer dans les règles de l'art. Elle a ainsi siégé mardi soir à l'école primaire de Malleray, soit doublement dans le fief de l'enseignant-député-maire et président de Députation Roberto Bernasconi.

Conférence trop grande?

Les affaires spécifiquement francophones seront plutôt rares durant cette courte session. Mais une a retenu tout particulièrement l'attention de la petite troupe. On veut bien sûr parler de la motion Zuber et du postulat Matti consacrés au projet de grande conférence régionale Jura bernois-Bienne-Seeland que les deux députés-maires précités repoussent.

Mardi soir, Maxime Zuber (PSA, Moutier) a retiré sa motion au profit du postulat de Roland Matti (PLR, La Neuveville). Ce dernier demande notamment qu'on étudie un projet de conférence régionale confinée au Jura bernois et prenant Bienne comme interface avec les gens du Seeland. Comme son homologue de Moutier, il craint que le Jura bernois ne soit dilué dans le grand ensemble prévu.

«*Dans un premier temps, la Députation s'exprimera sur ces interventions*», nous a confié hier Roberto Bernasconi. «*Nous avons choisi mardi soir de soutenir le postulat Matti par neuf voix contre quatre. Mais cela ne veut pas dire que nous sommes contre la conférence régionale. Nous demandons de revoir le périmètre et sommes ouverts à un réexamen par rapport à la situation actuelle.*»

Notre interlocuteur rappelle à ce propos que la solution de grande conférence décidée par le bureau de la Conférence des maires n'est peut-être pas représentative de la population du Jura bernois. «*Dans ces conditions, il n'est pas sûr que le souverain voterait en faveur de cette grande conférence*», prévoit le socialiste. D'où cette demande de réexamen. Pour mémoire, le gouvernement propose le rejet du postulat Matti.

Lors de sa séance, la Députation n'a pas évoqué un éventuel recours au vote séparé. Roberto Bernasconi relève à ce propos qu'on se décidera durant l'examen de l'affaire. Il se demande toutefois si le recours à cet instrument apporterait grand-chose.

Il s'interroge par ailleurs bel et bien si une grande conférence constituée de 133 maires aurait du sens, sachant qu'on peut déjà miser sur la CRT (Conférence régionale des transports) et que le Jura bernois compte aussi une institution significative avec le CJB (Conseil du Jura bernois).

Bilinguisme à l'hôpital

Les députés romands ont aussi évoqué le bilinguisme au Centre hospitalier de Bienne pour regretter que le crédit cadre attribué à cet établissement ne prévoie plus de moyens destinés à offrir des cours de français ou d'allemand au personnel. Pour les membres biennois de la Députation, pareille mesure d'économie, présentée mardi soir par un membre du CAF (Conseil des affaires francophones), portera forcément préjudice au bilinguisme de l'établissement.

«*Pour le reste, c'est calme de chez calme*», conclut Roberto Bernasconi. «*Inutile de mentionner les nombreuses interpellations concernant le 24 novembre. Certaines ont d'ailleurs été retirées!*»

PAB-RÉD

Roberto Bernasconi et sa troupe n'ont pas eu beaucoup d'affaires spécifiquement francophones à se mettre sous la dent lors de la préparation de la session. BIST-STÉPHANE GERBER

PUBLICITÉ

OFFRE LAST MINUTE

LES BAINS D'OVRONNAZ

Ski + Bains thermaux
dès 117.-/pers. par nuit

Logement 2 nuits, forfait ski 2 jours, accès illimité Bains thermaux et au SPA

Ovronnaz (VS) | 027 305 11 00 | thermalp.ch

GOUVERNEMENT BERNOIS Plus d'indemnités en cas d'activités accessoires pour les conseillers d'Etat.

Plus le moindre kopeck en attendant la révision

Le gouvernement bernois a décidé hier de renoncer à toute indemnité pour des activités accessoires perçue par les conseillers d'Etat. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à l'élaboration d'une nouvelle réglementation. Dimanche, les deux conseillères d'Etat Barbara Egger-Jenzer (PS) et Beatrice Simon (PBD) ont annoncé qu'elles renonceraient aux revenus liés à leur engagement au sein de conseils d'administration.

Respect total

Dans le canton de Berne, les membres du gouvernement à majorité rose-verte perçoivent des indemnités pour leur activité accessoire en vertu d'une base légale adoptée par le Grand Conseil. Mais face aux réactions de la population et aux interventions parlementaires, le gouvernement se dit ouvert à un réexamen de la réglementation. Il a donc engagé une révision de la législation pour modifier les règles applicables aux revenus accessoires des membres. D'ici à la promulgation d'une nouvelle procédure, les membres du Conseil exécutif renoncent à tout gain annexe.

Actuellement, la loi d'organisation stipule que la rémunération obtenue dans l'exercice de mandats est versée au canton à l'exception des jetons de présence et des remboursements de frais. Le gouvernement souligne que cette disposition a été «*totalement respectée*».

ATS

LA QUESTION DU JOUR

La disparition annoncée des pêcheurs professionnels vous inquiète-t-elle?

Votez par SMS en envoyant **DUO INQ OUI** ou **DUO INQ NON** au numéro 363 (FR. 0,30/SMS) ou sur le site www.arcinfo.ch

LAC DE NEUCHÂTEL La corporation compte toujours moins de pêcheurs de métier.

A la pêche aux professionnels

SANTI TEROL

La pêche professionnelle sur le lac de Neuchâtel a mal à ses structures. Chérie de ceux qui en vivent en dépit de sa rudesse, la profession est de celles qui tendent à s'éteindre. A témoin, le peu de candidats à s'intéresser à reprendre l'une des trois exploitations disponibles pour les pêcheurs professionnels. Cet été, personne n'en avait voulu. Le délai avait été prolongé jusqu'à fin décembre. *«La difficulté d'offrir des infrastructures adéquates constitue un frein»*, note Jean-Marc Weber, inspecteur cantonal de la faune. Finalement, cet hiver, des candidats se sont annoncés. Combien? *«Je ne veux pas le dire actuellement, mais ils tiennent dans une seule main»*, esquive Frédéric Hofmann.

Le conservateur vaudois de la pêche et des milieux aquatiques (le canton de Vaud a la direction pour la gestion du lac pour la période 2013-15) n'est pas surpris par ce désintérêt: *«Le stock de poissons est moins élevé que dans le Léman!»* Pour les pêcheurs professionnels, la raison tient dans la bonne qualité de l'eau du lac de Neuchâtel.

Le conservateur vaudois avance d'autres motifs: *«Le lac de Neuchâtel est moins profond et la rive nord subit la pression des promoteurs immobiliers. Les habitats de reproduction disparaissent peu à peu, notamment en raison de l'exploitation du gravier et le peu de charriage à cause des seuils construits dans les rivières. C'est pour cela que l'omble chevalier est en voie de disparition.»*

L'un dans l'autre, la perte d'intérêt pour la pêche professionnelle est patente sur le lac de Neuchâtel. D'une centaine au cours des belles années, le nombre de lanceurs de filets est passé à 40 au tournant du millénaire et à une trentaine aujourd'hui. Notamment parce qu'il est pratiquement impossible à un nouveau venu de s'installer, sauf à reprendre une exploitation existante.

> **«Nous suggérons aux communes d'aider au maintien de cette activité artisanale qu'est la pêche professionnelle.»**
>
> **FRÉDÉRIC HOFMANN** CONSERVATEUR DE LA PÊCHE ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Affaire de coûts

«Nous suggérons aux communes d'aider au maintien de cette activité artisanale qu'est la pêche professionnelle», insiste Frédéric Hofmann. Mais leurs moyens sont limités ou leur volonté s'estompe avec le temps, témoigne Denis Junod.

«Au début je louais ma petite baraque pour 200 francs par mois. Désormais, la commune d'Auvernier demande une location de 1500 francs. C'est trop cher pour s'en sortir; j'ai pu négocier à 1250 francs. D'autres doivent partager les locaux pour tenir le coup. En plus, il est impossible de se lancer dans des aménagements; les banques n'accordent pas de prêts puisqu'il s'agit d'une location», commente le sexagénaire. *«Mon fils a dû partir. Il a pu reprendre une exploitation à Cortaillod»*, indique encore Denis Junod. *«Nous vivons la même situation à Chevroux. Ce sont des communes tournées vers le tourisme et elles balancent les pêcheurs. On nous cite pour faire beau dans le paysage, mais pour nous soutenir c'est autre chose»*, image Eric Delley. Il cite en contre-exemple les installations présentes à Hauterive, qui permettent aux enfants des actuels exploitants d'envisager leur avenir avec plus de sérénité.

Les pêcheurs professionnels du lac de Neuchâtel sont toujours moins nombreux. Les difficultés pour accéder à cette profession constituent un frein pour les candidats. ARCHIVES DAVID MARCHON

Chicanes

Le président de la Corporation des pêcheurs pros sur le lac de Neuchâtel se plaint également de normes toujours plus sévères en matière d'hygiène. *«Ça devient de plus en plus compliqué»*, corrobore Olivier Junod. Et il sait de quoi il parle puisque les marchands ne peuvent accéder jusqu'à son laboratoire en voiture: les 200 derniers mètres sont interdits à la circulation! Il relève par contre que grâce au droit de superficie qui lui a été concédé (50 ans), il peut, lui, investir dans ses équipements. Toutefois, *«amener l'eau courante jusqu'à ma baraque me coûterait 200 000 francs. Et avec l'électricité, il faut compter un million»*, évalue le pêcheur qui a opté pour un système de filtrage de l'eau du lac. Surtout, Olivier Junod considère qu'il *«est grave de promettre des droits de pêche sans concéder des endroits pour s'implanter. Autour du Léman, j'ai beaucoup de collègues qui n'ont pas de local d'exploitation»*.

PUBLICITÉ

CITROËN C3 Fr. 11'490.–

Avec › Climatisation › Radio CD › ESP › Nouvelle motorisation PureTech

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

CITROËN

Offre valable sur véhicules vendus du 1er janvier au 28 février 2014. Prix de vente conseillés. Offre réservée aux clients particuliers, dans le réseau participant. Citroën C3 1.0 VTi 68 BVM Attraction, prix de vente Fr. 14'690.–, prime cash Fr. 3'000.–, prime de reprise* Fr. 2'000.–, soit Fr. 9'690.–, plus Fr. 1'800.– climatisation et radio CD MP3, soit Fr. 11'490.–; **consommation mixte 4,3 l/100 km; émissions de CO_2 102 g/km; catégorie de consommation de carburant B**. Modèle présenté avec options : C3 1.2 VTi 82 BVM PureTech Exclusive, prix de vente Fr. 21'370.–, prime cash Fr. 3'000.–, prime de reprise* Fr. 2'000.–, soit Fr. 16'370.–; **mixte 4,5 l/100 km; CO_2 104 g/km; catégorie B. Moyenne CO_2 de tous les modèles de véhicules 148 g/km**. * Prime de reprise de Fr. 2'000.– pour un véhicule âgé de plus de 8 ans et de Fr. 1'000.– pour un véhicule de moins de 8 ans.

Du plus commun, telle une canette, au plus rare, tel un téléphone, la collectionneuse du Val-de-Ruz Sonia Stettler emmagasine des objets estampillés Coca-Cola depuis l'âge de 21 ans.

COFFRANE Depuis 1985, Sonia Stettler et son mari amoncellent bouteilles, vêtements et autres bibelots rouge et blanc. Les collectionneurs consacrent une chambre à la marque américaine.

En quête de l'objet insolite Coca-Cola

RICHARD LEUENBERGER (PHOTOS)
ANTONELLA FRACASSO (TEXTES)

Débarquer dans une chambre renfermant des milliers d'objets estampillés Coca-Cola, c'est un peu comme pénétrer dans la caverne d'Ali Baba, version «made in USA». Habitante de Coffrane, Sonia Stettler collectionne tout ce qui porte le signe de la marque légendaire rouge et blanche. Depuis près de 29 ans, cette aide-soignante partage ce penchant avec son époux Olivier.

Cravates, lampe de chevet ou encore bouteille collector du mariage de feue Lady Diana et du Prince Charles... L'assortiment Coca-Cola du couple vaudruzien est aussi abondant qu'hétéroclite. On ne sait où donner de la tête. A chaque coup d'œil, une nouvelle pièce s'ajoute à l'amoncellement bicolore. «*Quand je vois un objet Coca-Cola, je fais tout pour l'avoir, quitte à payer de grandes sommes*», confie Sonia Stettler. «*Ce n'est pas uniquement l'envie de l'avoir, je veux aussi le posséder rapidement. Par exemple, quand Coca-Cola lance une nouvelle édition de verres, j'essaie de m'en procurer tout de suite.*»

Sonia Stettler avoue consacrer beaucoup de temps et d'argent à cette collection. «*Depuis quelques mois, c'est plus difficile financièrement car mon mari ne travaille pas.*» Pourtant, le couple a déboursé jusqu'à 1500 francs pour une petite table en marbre assortie de deux chaises. «*C'est notre achat le plus cher. Sinon, on peut dépenser 300 à 400 francs par mois, ça dépend de ce que l'on trouve.*»

Par bateau du Canada

Un grand nombre d'objets ont été dénichés de l'autre côté de l'Atlantique. «*Pendant plus de dix ans, on allait régulièrement au Canada chez des amis. On trouve davantage d'objets Coca-Cola. On faisait venir les plus volumineux par bateau.*» Même si Sonia Stettler est une cocacolabliphiliste convaincue (lire encadré), elle ne surfe pas sur la Toile à la recherche de la pièce de collection manquante. «*Je ne maîtrise pas internet. Heureusement! J'aurais du mal à me contenir.*»

Si les objets Coca-Cola retiennent l'attention de Sonia Stettler, il n'en était pas de même pour le breuvage gazeux. «*Quand j'étais jeune, je n'aimais pas cette boisson.*» Un comble pour la collectionneuse. «*Ça a changé avec le temps. Aujourd'hui, je ne peux plus m'en passer, mais je fais attention à ne pas trop en boire.*»

Il y a encore un an et demi, le couple vivait à Boudry où il vouait deux chambres à la griffe Coca-Cola. «*Dans notre nouvel appartement, tous les objets sont réunis dans une seule pièce. Ils sont un peu entassés*», regrette l'aide-soignante. Lors du déménagement, Sonia Stettler n'a pas compté les objets collectés. «*C'est peut-être mieux ainsi, ça laisse planer le mystère.*»

Pallier un manque

Sonia Stettler a entamé la collection à l'âge de 21 ans. «*Le frère d'une collègue travaillait dans une usine Coca-Cola en Uruguay et il lui avait donné une caisse de bouteilles miniatures. Elle me l'a donnée à son tour. C'était mon premier objet, ça a commencé tout bêtement.*» Bien qu'elle ait du mal à expliquer ce penchant, cette femme de 49 ans a déjà pensé que ce besoin d'emmagasiner ces objets pouvait cacher un manque. «*Je n'ai pas d'enfants, c'est peut-être ça...*» Ses pièces de collection préférées sont les décorations de Noël Coca-Cola. «*J'ai eu une enfance difficile... Ces objets de Noël sont magnifiques, ils amènent de la gaieté.*»

Proches et collègues sont au courant de la ferveur qui anime le couple. «*Ils nous prennent pour des fous*», relève Sonia Stettler en plaisantant. «*Ça doit être compliqué à concevoir pour des gens qui ne sont pas collectionneurs. Partager ça avec mon mari simplifie la situation.*» Leurs amis n'hésitent pas à contribuer à l'enrichissement de la collection. «*Dès qu'ils voient un nouvel objet, ils nous avertissent.*»

En collectionneuse avertie, Sonia Stettler rêve de visiter le musée Coca-Cola à Atlanta. En attendant ce voyage, elle songe à son prochain objet rouge et blanc: «*Un parasol orné de bouteilles que j'ai vu sur une terrasse de restaurant. Et si quelqu'un a des objets à double, je suis prête à les troquer contre les miens.*» A bon entendeur.

REMÈDE CONTRE LA MIGRAINE

ORIGINE En 1886, John Pemberton, pharmacien à Atlanta (Etats-Unis), cherchait un remède contre la migraine. Le liquide parfumé de couleur caramel mélangé à de l'eau gazeuse fit l'unanimité auprès des clients.

NOM La boisson tire son nom de sa première composition: feuille de coca et noix de kola. Elle était alors vendue comme un remède.

FORME La forme de la bouteille Coca-Cola participe aussi à sa notoriété. Véritable signature, elle fut conçue par Raymond Loewy en 1916.

COCACOLABLIPHILISTE La cocacolabliphilie est l'art de collectionner des objets de la marque Coca-Cola.

MUSÉE Le World of Coca-Cola est un musée situé à Atlanta. Inauguré en 2007, il traite de l'histoire de la boisson et de la Coca-Cola Company, l'une des plus importantes sociétés américaines.

DRAME DE BOUDRY

L'acquittement est confirmé en appel

Déclarée non coupable. La jeune femme qui avait accidentellement tué d'une balle dans la poitrine son petit ami, en novembre 2011 à Boudry, a été acquittée lors de son procès en appel hier matin au château de Neuchâtel. Un verdict qui confirme donc celui du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, rendu novembre 2012.

Le drame s'était déroulé le dimanche 13 novembre au petit matin dans l'appartement de Bastien*, à Boudry. Avec son ami Michele*, il manipulait des armes soft-air (qui tirent de petites billes en plastique). Bastien avait alors sorti son pistolet d'ordonnance ainsi qu'une cartouche. Des mouvements de charges avaient été faits. Alors que Bastien s'était brièvement absenté, la copine du visiteur, Alexandra*, jusque-là somnolente sur le canapé, avait pris en main l'arme de service. Encouragée par son petit ami Michele et pensant utiliser une arme factice, la jeune femme alors âgée de 20 ans avait tiré sur lui, le tuant.

La famille avait recouru

Jugée en novembre 2012, Alexandra avait été acquittée, alors que Bastien, propriétaire de l'arme, avait été reconnu coupable d'homicide par négligence et d'infraction à la loi sur les armes, devant au passage s'acquitter de près de 130 000 francs aux titres de réparation morale, dommages, indemnités, dépens et frais de justice.

La famille de Michele ayant recouru contre l'acquittement d'Alexandra, la Cour pénale du Tribunal cantonal de Neuchâtel s'est à nouveau penchée sur cette confusion à l'issue mortelle ce mercredi matin. La Cour a au final décidé de rejeter l'appel de la famille de la victime, confirmant l'innocence de la tireuse.

Les frais de justice, 1500 francs, ont été mis à la charge de la partie plaignante. Elle a désormais la possibilité de recourir au Tribunal fédéral. **MATTHIEU HENGUELY**

** Prénoms d'emprunt*

NEUCHÂTEL Après 22 ans, Affif Assaf a pu retrouver tous ses enfants pour passer les fêtes de fin d'année en Suisse.

Séparée par la guerre, une famille syrienne à nouveau réunie

LE CONTEXTE

Quand Affif Assaf s'enfuit de Syrie, il y a 22 ans, il emmène sa femme enceinte et deux de ses filles. Ses trois autres enfants restent là-bas. En 2011, au début du conflit syrien, la famille Assaf, domiciliée à Neuchâtel, n'a qu'une idée en tête: faire venir le reste de la fratrie en Suisse.

«*Quand nous avons appris que les Etats-Unis voulaient bombarder la Syrie, nous savions qu'il fallait foncer et les envoyer à l'ambassade suisse la plus proche.*» Après plusieurs lettres à Caritas sans réponse définitive, la nouvelle tombe: plusieurs pays vont ouvrir leurs frontières à des requérants syriens. Ni une, ni deux, la famille Assaf prend contact avec Caritas et les deux familles encore en Syrie se rendent au Liban. Une semaine plus tard, elles sont appelées pour un deuxième rendez-vous où sont prises leurs empreintes digitales. «*A partir de ce moment-là, nous savions que c'était bon*», s'exclament en chœur Adla et Rabia, les deux sœurs jumelles.

L'attente d'une réponse

Au Liban, dans une petite chambre d'hôtel, les neuf membres de la famille Assaf attendent leur visa humanitaire. Depuis la Suisse, le reste de la famille fait le nécessaire. «*Nous nous sommes rendus dans une agence de voyage pour acheter leurs billets d'avion mais l'agence n'a pas voulu nous les vendre*», explique Adla Assaf. «*Nous avons dû demander à quelqu'un de nous prêter sa carte bancaire pour qu'ils acceptent.*»

Adla Assaf (à droite) raconte l'histoire de sa famille. DAVID MARCHON

Les billets en poche, la famille va enfin pouvoir quitter la Syrie. «*Nous sommes allés les chercher avec trois voitures à l'aéroport de Genève. Sur le chemin du retour, ils étaient étonnés de voir des montagnes, des lacs et surtout de savoir qu'il y a des règles de circulation*», rapporte Rabia Assaf. Son filleul s'est exclamé: «*Il faut qu'on traverse tous sur les lignes jaunes!*»

Après un mois et demi à vivre à quatorze dans un petit trois pièces et demi, les neuf membres de la famille arrivés de Syrie sont allés s'inscrire au centre de requérants d'asile de Vallorbe, avant d'être placés à Couvet et à Bex. «*Nos amis et même des inconnus ont fait preuve d'une immense générosité en nous donnant des habits, des matelas ou des appareils électroniques. Nous avons également reçu de la nourriture de première nécessité, des couches, des couvertures et des coussins de la part de l'église évangélique*», note Adla Assaf.

Heureux d'être sains et saufs, les membres de la famille d'Affif Assaf découvrent la Suisse, ses avantages et ses petits inconvénients. Les seuls problèmes auxquels ils vont devoir s'habituer? «*Le froid, le brouillard et la neige*», s'exclame en arabe Samer, le beau-fils d'Affif Assaf. «*On leur a toujours dit qu'en Suisse, il y avait deux mois d'été et que le reste de l'année c'était l'hiver*», plaisante une des sœurs. «*Ils sont surpris qu'il y ait du courant, de l'eau et le téléphone sans interruption. Mais aussi le chauffage au sol ou qu'il est possible de boire directement au robinet.*»

Des nouvelles par Skype

En Syrie la situation n'est pas du tout pareille. «*Jusqu'à la semaine dernière, mon frère et 5000 autres personnes étaient sous l'emprise des terroristes avant d'être libérés par l'armée syrienne. Les rebelles occupaient la ville depuis 25 jours*», révèle Affif Assaf, le père. Avant de nous signaler que toute la famille de sa femme est encore à Sadad. «*Nous pouvons avoir de leurs nouvelles uniquement par Skype et seulement s'ils ont du courant ou de l'électricité. Sinon, nous regardons les nouvelles mais pas sur les chaînes européennes.*» **LETIZIA PALADINO**

SANTÉ

Aïe! ma clavicule

Les traumatismes de l'épaule sont fréquents lors de la pratique sportive ou dans la vie quotidienne. Le point sur des thérapies plus novatrices. PAGE 16

LE MAG

ÉDITION Le Suédois David Langercrantz va donner une suite à la saga de Stieg Larsson.

Le quatrième tome de la saga «Millénium» sortira en 2015

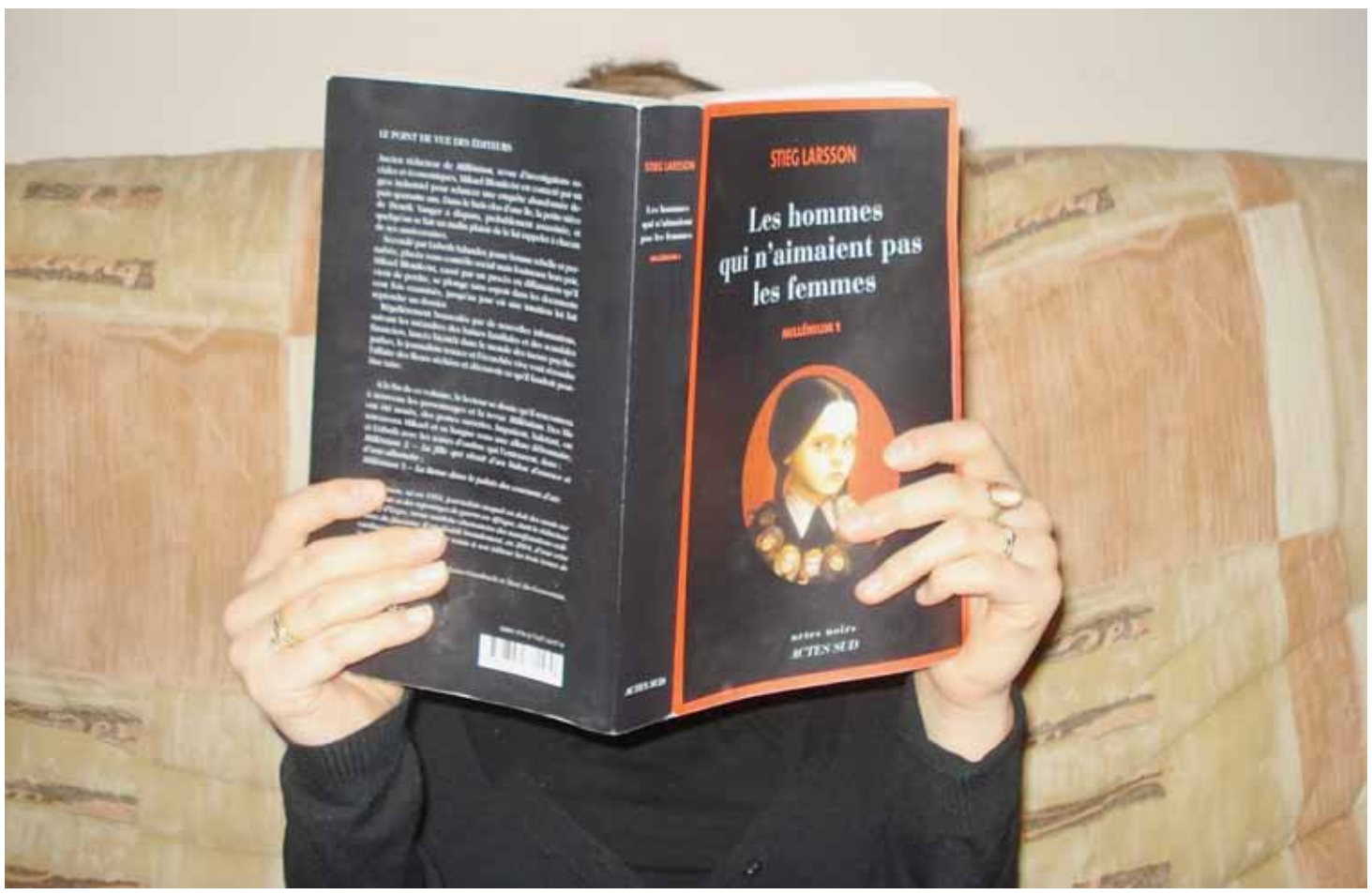

Un nouveau volet des aventures de Mikael Blomkvist et Lisbeth Salander devrait sortir l'année prochaine chez Actes Sud. SP

FRANÇOISE DARGENT

C'est très logiquement Actes Sud qui publiera, en août 2015, le quatrième tome de la série «Millénium». Le livre sortira dans sa traduction française en même temps que la version originale, éditée à Stockholm par Norstedts. L'éditeur suédois avait annoncé, en décembre 2013, qu'il préparait une suite à la trilogie écrite par Stieg Larsson, décédé en 2004. Le romancier et journaliste suédois David Lagercrantz a accepté de relever le défi et fera revivre les héros, Mikael Blomkvist et Lisbeth Salander, dans une intrigue tenue pour l'heure au secret.

Manuel Tricoteaux, éditeur chez Actes Sud, qui avait acheté les droits de la trilogie alors que celle-ci n'avait pas encore connu le succès, attend le manuscrit pour l'automne: «*Nous sommes très impatients de lire cette suite. C'est un vrai défi pour Lagercrantz. Lisbeth Salander est partie pour être un de ces personnages appartenant à l'inconscient collectif à la manière d'un Batman. D'autres personnes que Larsson peuvent se réapproprier le héros et lui inventer de nouvelles histoires.*»

> «Lisbeth Salander est partie pour être un de ces personnages appartenant à l'inconscient collectif...»
>
> **MANUEL TRICOTEAUX,** ÉDITEUR CHEZ ACTES SUD

David Lagercrantz, auteur de plusieurs romans policiers qui n'ont pas été publiés en France, est connu ici pour avoir cosigné la biographie à succès du footballeur Zlatan Ibrahimovic (JC Lattès). Habitant le quartier de Stockholm où se situe l'intrigue de «Millénium», il a vu défiler depuis quelques années, les fans de la série, venus se ressourcer sur place.

Stieg Larsson, le créateur de «Millénium» n'aura, quant à lui, jamais eu la possibilité de constater combien ses livres sont devenus une poule aux œufs d'or. Après les adaptations cinématographiques (une suédoise et une américaine, réalisée par David Fincher), puis une version bande dessinée (Dupuis), la fabrication d'un quatrième tome est encore un moyen pour les héritiers de Larsson et sa maison d'édition d'engranger de nouveaux bénéfices. Si, un temps, la rumeur a couru d'un quatrième manuscrit inachevé, écrit par Larsson lui-même, elle a fait long feu.

Sa compagne, qui le laissait entendre, n'en dit plus un mot aujourd'hui. Elle a tout de même critiqué la démarche de l'éditeur. «*Je trouve cela déplaisant d'essayer de faire plus d'argent avec son œuvre*», a-t-elle affirmé lors de l'annonce de Norstedts. Eva Gabrielsson, qui avait raconté sa vie avec le romancier dans «Millénium, Stieg et moi» (Actes Sud) a fini par conclure un accord avec les ayants droit du romancier. Mais elle n'a jamais été associée aux projets éditoriaux posthumes. *Le Figaro*

Stieg Larsson, un mauvais mélodrame

Le plus gros succès de librairie de ces dernières années – 62 millions d'exemplaires vendus dans le monde – cache aussi une triste histoire doublée d'un mauvais mélodrame. Stieg Larsson, créateur inspiré du couple Lisbeth Salander-Mikael Blomkvist, a succombé des suites d'une crise cardiaque en 2004, à l'âge de 50 ans, quelques mois avant la publication de sa série.

L'imbroglio judiciaire qui a suivi sa mort a secoué la Suède. Journaliste et militant de gauche, engagé notamment dans la lutte contre les violences faites aux femmes, Stieg Larsson vivait depuis 1972 avec Eva Gabrielsson, sans être marié. Il n'avait prévu aucune disposition testamentaire particulière. Sa compagne s'est donc trouvée totalement exclue de l'héritage au moment du partage des droits d'auteur très fructueux. Au regard de la loi suédoise, seuls le père et le frère de l'auteur furent déclarés héritiers. La bataille qui s'ensuivit entre les proches de l'auteur a terni l'image de la success story Millénium. Comme dans un mauvais film, elle opposa d'un côté, la veuve aimante et éplorée, privée brutalement de ressources à une famille devenue propriétaire d'une poule aux œufs d'or. Après plusieurs mises au point par voie de presse et un procès, les proches de l'auteur sont parvenus à un accord à l'amiable. Les héritiers ont versé de l'argent à l'ex-association de Stieg Larsson et ils ont probablement conclu un accord financier avec Eva.

Stieg Larsson, décédé en 2004. SP-SONY PICTURES

LES BONS PLANS DE... FRANÇOISE KUENZI

TREMBLER

Un thriller musical

On a tellement adoré «Hairspray», offert comme cadeau de Noël, mais dont les représentations sont terminées, qu'on devine que la prochaine comédie musicale d'Evaprod sera tout aussi chouette. Elle vous emportera sans doute dans un univers plus sombre, forcément: ce «thriller musical», dit l'équipe chaux-de-fonnière, sera même une véritable expérience: «Vous pouvez presque toucher les comédiens, vous semblez être immergé dans l'histoire, vous voyez les autres spectateurs en face de vous…» On en tremble déjà!

«Jekyll & Hyde», du 21 mars au 4 avril, par Evaprod, au temple Allemand à La Chaux-de-Fonds.

ÉLUCIDER

Elémentaire, ma chère TV

La première fois que vous êtes tombés dessus, sur le conseil d'un grand fan, vous n'avez pas très bien compris. Que fichent Sherlock Holmes et son (sa!) fidèle Watson à New York, et, pire, dans le monde d'aujourd'hui? Et puis vous avez vite croché: avec Jonny Lee Miller et Lucy Liu dans les rôles principaux, «Elementary» passionne les Suisses depuis octobre dernier et les Français depuis quelques jours. Du coup, vous pouvez revoir les épisodes que vous avez ratés, puisque M6 est repartie à zéro... Les inconditionnel(le)s du «Mentalist» apprécieront, même si Sherlock n'est pas aussi blond...

«Elementary», sur RTS1 le jeudi soir à 21h15, sur M6 le vendredi à 20h50.

BOUQUINER

Oui Môssieur, c'est un livre!

Les derniers albums vous avaient laissée sur votre faim. Mais le dernier opus, dû au tandem Ferri-Conrad, renoue avec les bons jeux de mots et les allusions assez subtiles de Goscinny et Uderzo. La scène des pirates trouve une nouvelle jeunesse et les noms (Mac Robiotik ou Buzz le dieu du bruit et des abeilles), sont réactualisés de manière rigolote. Le Gaulois moustachu est de retour et on s'en réjouit!

«Astérix chez les Pictes», éditions Albert René, octobre 2013.

CHÂTEAU DE CORMONDRÈCHE

Le tuba dans tous ses états

Dimanche en fin de matinée, un beau moment de musique attend le public du château de Cormondrèche où un récital pour tuba et piano sera donné par **Daniel Schaedeli** (photo SP). Ce magicien du son, tubiste solo à l'Orchestre symphonique de Berne, sera accompagné de la pianiste d'origine belge Birgit Frenk, cofondatrice de l'ensemble Les Chambristes. Le duo présentera, entre autres œuvres éclectiques, une pièce pour tubiste du compositeur Julien-François Zbinden, «Solissimo»; ainsi qu'une audacieuse adaptation des «Chansons tziganes» de Pablo Sarasate destinées au violon. **CFA**

Château de Cormondrèche, dimanche 19 janvier à 11h, réservations au 079 348 32 97, www.chateaucormondreche.ch

EN IMAGE

SP-GUERRERO

THÉÂTRE

La légèreté de Claudel. Auteur, entre autres, du «Soulier de satin» et de «Partage de midi», le mystique Paul Claudel n'était pas dénué d'humour. N'a-t-il pas écrit «Protée», une farce mythologique qui recycle allègrement «L'odyssée» d'Homère et «Hélène» d'Euripide? Encouragé par la fille du poète, le metteur en scène Philippe Adrien s'est emparé de cette fantaisie pour nous entraîner dans un monde d'opérette, quelque part entre Offenbach, Georges Méliès et les cartoons américains. **RÉD**

La Chaux-de-Fonds, Théâtre, demain 17 janvier à 20h15.

MOTS CROISÉS N° 2891

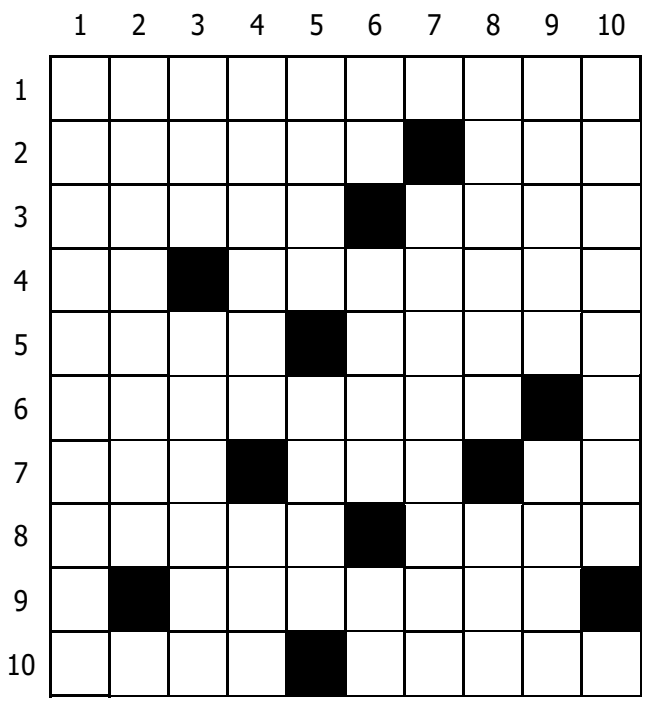

Horizontalement
1. Collectionneur en vues. 2. Voie choisie par les Corses sans voix. Plutôt pointer que danois. 3. Divisions administratives grecques. Objectif à mitrailler. 4. Note en marge. Se trompe dans son appréciation. 5. Seras en bonne santé. Ville du canton de Soleure. 6. En flocons, le matin venu. 7. Un ordre à ne pas suivre. Nudiste parfois solitaire. Pour le gamin, pas pour l'enfant. 8. Moins connu qu'une tique. Tentas le coup. 9. Pour les mordus du crocodile. 10. Arrivées après le travail. Brillent dans les soirées en ville.

Verticalement
1. Intime à la cour. 2. Atteint de cécité totale. 3. Mesurait les radiations. Cercle intime. 4. Procède à un croisement. Article made in Deutschland. 5. Ville du Japon. Introduit un complément. 6. Le protactinium. A chacun le sien. Mis pour nous. 7. Qui n'évolue plus du tout. 8. Grands dadais. Histoire sans queue ni tête. 9. Poisson à la chair estimée. Ses tripes sont à la mode. 10. Grecques par leur mer.

Solutions du n° 2890

Horizontalement 1. Tube à essai. 2. Orienteurs. 3. Ride. Arras. 4. Tao. Air. Bu. 5. Igues. Urée. 6. Ceinture. 7. Ruina. 8. Lille. Edit. 9. Isée. Gruge. 10. Sertisseur.

Verticalement 1. Torticolis. 2. Uriage. Ise. 3. Bidouiller. 4. EEE. En. Let. 5. An. Astre. 6. Etai. UU. GS. 7. Serruriers. 8. Sûr. Rendue. 9. Arabe. Aigu. 10. Issues. Ter.

FEUILLETON N° 36

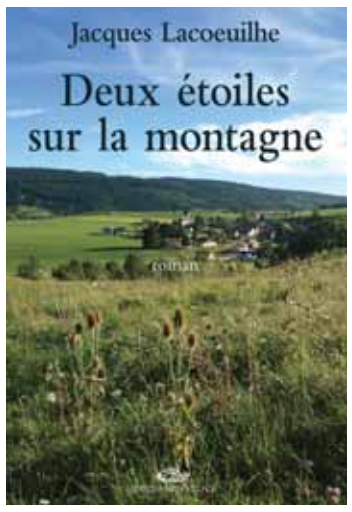

Editions Mon Village SA

Les poutres s'abattirent avec un fracas épouvantable, soulevant des gerbes d'étincelles dans un morbide feu d'artifice. Le chancre, trouvant là à satisfaire son appétit boulimique, redoubla d'intensité comme s'il avait retrouvé un second souffle; il commençait à lécher les murs attaqués de toutes parts; par les ouvertures des fenêtres, dont les carreaux avaient volé en éclats depuis longtemps, le feu, tel un dragon, crachait ses flammes menaçantes qui faisaient reculer la foule des sauveteurs maintenant totalement impuissante et ce n'étaient pas les lances en action depuis peu qui pouvaient changer quoi que ce soit.

«Il faut évacuer les lieux, criaient les pompiers, tout risque de s'écrouler dans les minutes qui vont suivre. Allons, en arrière tout le monde!»

Louis Drezet qui, jusque-là pris par l'action, avait tenu le choc, était maintenant assis à l'écart, accablé ne pouvant même plus regarder la scène tragique dont, avec sa famille, ils étaient les malheureuses victimes.

– On est foutu, se désolait-il, on n'a plus rien! On est ruiné. Qu'est-ce qu'on va devenir?

– T'en fais pas, voulut le rassurer son voisin Marc, t'es pas tout seul. Tout le village est derrière toi. Puis t'as une assurance! V'nez chez nous, il est temps de se r'poser, on en a déjà bien fait.

Émilie Drezet, assise sur une brouette sauvée de la catastrophe, était maintenant prostrée, le regard fixe, semblant même ne plus voir l'affligeant spectacle qui s'offrait à elle.

– Viens, Milie, la réconforta Geneviève, sa voisine, viens te coucher chez nous. Les filles ont déjà préparé vot' chambre.

Et aidée d'autres femmes du village, elle emmena l'infortunée sinistrée chez elle, où déjà un certain nombre d'objets parmi les plus précieux avaient été entreposés.

L'incendie avait baissé d'intensité, les flammes se faisaient plus courtes. On voyait qu'elles commençaient à manquer de munitions. Face à lui, le village quasiment entier était rassemblé et nul ne parlait plus, étreint par l'émotion maintenant que l'action était devenue vaine. Seul le ronflement de moins en moins puissant du monstre dévoreur emplissait l'atmosphère.

À la lueur du brasier, Jacques-Emmanuel pouvait admirer en tournant la tête le profil de la jeune fille; sous un front caché par une frange blonde et souple, se dessinait un petit nez droit, mais un peu court. Des lèvres minces et roses annonçaient un menton volontaire. Cette jolie tête, dont la chevelure soyeuse lançait des reflets dorés dans les soubresauts du feu, était soutenue par un cou gracile. Se sentant observée, elle tourna la tête et lui sourit, découvrant ainsi de jolies dents blanches bien plantées.

(A suivre)

PMU.ch On parie que vous allez gagner www.pmur.ch

Aujourd'hui à Vincennes, Prix de Pontault-Combault

(trot attelé, réunion I, course 1, 2700 mètres, départ à 13h50)

No	Cheval	Distance	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.
1.	Uralia	2700	E. Raffin	F. Giard	11/1	1aDa2a
2.	Uzaka Madrik	2700	E. Abrivard	LC Abrivard	66/1	4m3m7m
3.	Ultimate Glory	2700	F. Senet	M. Stihl	35/1	Da4a5a
4.	Ugatha Du Pont	2700	T. Viet	JY Rayon	29/1	5a7a4a
5.	Ulka Mabon	2700	Y. Dreux	Y. Dreux	19/1	8a2a5a
6.	Ushuaia De Miranda	2700	G. Gillot	P. Gillot	79/1	5a4aDm
7.	Umanga	2700	D. Thomain	PJ Poisson	16/1	3a3a0a
8.	Umika Green	2700	JLC Dersoir	J. Hallais	22/1	Dm2m1m
9.	Ulla Beco	2700	M. Bézier	M. Bézier	8/1	8a3a4a
10.	Unemaud Verderie	2700	A. Thomas	A. Thomas	6/1	1a4a3a
11.	Umaga	2700	M. Mottier	F. Boismartel	44/1	6a4m5a
12.	Urfée Du Mouchel	2700	M. Abrivard	C. Hamel	3/1	1a2a9a
13.	Urtikaline	2700	JM Bazire	M. Bizoux	5/1	2a6a2a
14.	Uluna	2700	G. Donio	M. Donio	27/1	2a7a3a
15.	Uranie Jiel	2700	J. Verbeeck	JL Dersoir	24/1	6a3a8a
16.	Uniedor	2700	F. Nivard	P. Danet	11/1	6a2a1a
17.	Una Latina	2700	PY Verva	PY Verva	10/1	Da2m5a
18.	Unanime Quality	2700	F. Ouvrie	J. Leloutre	9/1	2a2a3a

Notre opinion: 10 – Elle peut doubler la mise. 12 – Ne visera que la victoire. 13 – Mériterait aussi de s'imposer. 18 – La plus riche du lot. 9 – A sa place à l'arrivée. 14 – Il ne faut pas la négliger. 1 – Semble dans de bonnes dispositions. 16 – Nivard sera au sulky.
Remplaçants: 17 – Il faut qu'elle reste sage. 7 – Elle affiche une belle régularité.

Notre jeu:
10*- 12*- 13*- 18 - 9 - 14 - 1 - 16 (*Bases)
Coup de poker: 16
Au 2/4: 10- 12
Au tiercé pour 16 fr.: 10 - X - 12
Le gros lot:
10 - 12 - 17 - 7 - 1 - 16 - 13 - 18

Les rapports
Hier à Cagnes-sur-Mer, Prix Charles Gastaud
Tiercé: 16 - 11 - 1
Quarté+: 16 - 11 - 1
Quinté+: 16 - 11 - 1 - 17 - 14
Rapport pour 1 franc:
Tiercé dans l'ordre: Fr. 288.80
Dans un ordre différent: Fr. 54.–
Rapport pour 1,50 francs:
Quarté+ dans l'ordre: Fr. 1872.90
Dans un ordre différent: Fr. 175.20
Trio/Bonus: Fr. 12.60
Rapport pour 2,50 francs:
Quinté+ dans l'ordre: Fr 106 287.50
un ordre différent: Fr. 2'125.75
Bonus 4: Fr. 108.50
Bonus 4 sur 5: Fr. 54.25
Bonus 3: Fr. 8.50
Rapport pour 5 francs (2 sur 4): Fr. 44.–

ARCINFO.CH LE SITE INTERNET DE L'EXPRESS L'Impartial canal alpha
L'INFO EN CONTINU 7 JOURS SUR 7 GRATUITEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE
A télécharger sur App Store Google play

LOTERIES

Tirages du 14 janvier 2014

EUROMILLIONS

18 20 25 26 37 — 10 11

No.	Etoiles	Nbre gagnants	Gains (Fr.)
5	★★	0	-
5	★	2	678'978.55
5		7	64'664.60
4	★★	41	5'520.15
4	★	495	574.20
4		1'350	210.55
3	★★	1'348	150.60
2	★★	19'465	48.00
3	★	24'926	35.85
3		69'730	21.55
1	★★	106'972	24.65
2	★	374'843	19.05
2		1'072'817	6.80

Prochain jackpot : Fr. 40'000'000.-

SUPER STAR 0183L

Rang	Gagnants	Gains (Fr.)
1 ★★★★★	0	-
2 ★★★★★	0	-
3 ★★★★★ / ★★★★★	2	12'747.70
4 ★★★★★ / ★★★★★	14	1'158.90
5 ★★★★★ / ★★★★★	51	272.70
6 ★★★★★ / ★★★★★	137	55.00
7 ★★★★★	227	22.95
8 ★★★★★ / ★★★★★	1'345	11.20
9 ★★★★★ / ★★★★★	13'641	4.25

LOTERIES

Tirages du 15 janvier 2014

SWISS LOTO

Tirages du 15 janvier 2014

6 17 19 22 31 35

RePLAY 1 — N°Chance 5

SWISS LOTO

Rang	N°+Chance	Nb gagnants	Gains (Fr.)
1	6 + 1	0	-
2	6 + 0	0	-
3	5 + 1	14	3'707.15
4	5 + 0	49	1'000.00
5	4 + 1	471	143.45
6	4 + 0	2'047	82.40
7	3 + 1	6'928	24.60
8	3 + 0	32'298	10.55

Prochain jackpot* Fr. 12'600'000.-

JOKER 6 1 0 2 3 2

N°	Nb gagnants	Gains (Fr.)
6/6	0	-
5/6	3	10'000.00
4/6	12	1'000.00
3/6	172	100.00
2/6	1'362	10.00

Prochain jackpot* Fr. 200'000.-

* Montants estimés en francs, non garantis. A partager entre les gagnants du 1er rang.

BANCO 7 13 36

2 5 6 9 14 15 18 20 25 29 35 43 44 50 55 56 57 58 64 67

TRIO MAGIC 7 6 0

ORDRE EXACT: Fr. 826.20
TOUS LES ORDRES: Fr. 137.70
MILIEU: Fr. 8.30

LES RÉSULTATS SONT DISPONIBLES SUR WWW.LORO.CH

Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi.
www.loro.ch

HOROSCOPE

BÉLIER (21.3 - 20.4)

Amour : n'hésitez pas à extérioriser vos sentiments et exprimer ce que vous ressentez pour votre partenaire. Vous devriez consacrer plus de temps à vos amours. **Travail-Argent :** vous risquez de négliger les tâches quotidiennes. Expédiez-les rapidement avant de vous faire rappeler à l'ordre ! **Santé :** évitez les excès en tout genre.

TAUREAU (21.4 - 21.5)

Amour : célibataire, vous aurez envie de souffler un peu et de vous fixer. En couple, votre routine actuelle vous convient très bien. **Travail-Argent :** dans votre métier, il vaudrait mieux faire l'effort de travailler en équipe, sans essayer d'imposer à tout prix vos idées. Vous n'aurez d'ailleurs pas tellement le choix. **Santé :** belle énergie.

GÉMEAUX (22.5 - 21.6)

Amour : votre vie de couple sera protégée par les astres. Il faudra cependant accepter quelques changements nécessaires. Célibataire, l'amour viendra de façon soudaine. **Travail-Argent :** vous vous montrerez sans doute beaucoup mieux organisé et plus prévoyant. Ce n'est certes pas votre banquier qui va s'en plaindre ! **Santé :** moral en hausse.

CANCER (22.6 - 22.7)

Amour : les problèmes soulevés par votre partenaire seront faciles à régler si vous acceptez de vous simplifier la vie au quotidien. **Travail-Argent :** vous aurez de l'énergie à revendre et pourrez abattre beaucoup de travail. Vos efforts seront récompensés dans les jours qui viennent. Soyez vigilant côté finances. **Santé :** le stress diminue lentement.

LION (23.7 - 22.8)

Amour : n'oubliez pas que la tendresse est importante au sein d'un couple. **Travail-Argent :** vous aurez tendance à prendre toutes les remarques pour des critiques et vos collègues n'apprécieront pas. **Santé :** le stress augmente.

VIERGE (23.8 - 22.9)

Amour : vous attachez trop d'importance à ce que les autres pensent de vous. Menez votre vie comme vous l'entendez surtout si vous êtes célibataire. **Travail-Argent :** vous devriez vous consacrer davantage à votre travail et laisser les sorties de côté pour un temps. Gérez vos finances avec un peu plus de sérieux. **Santé :** votre dos vous fait souffrir car vous vous tenez mal.

ARC automobiles
Garage - Carrosserie
Location
Tél. 032 847 08 47
www.arcautomobiles.ch
votre concessionnaire à BEVAIX
CITROËN PEUGEOT

BALANCE (23.9 - 22.10)

Amour : vous n'êtes pas vraiment préoccupé en ce moment par votre vie sentimentale. Vous n'avez nullement envie de revivre une relation. **Travail-Argent :** des événements décisifs et heureux arriveront dans votre carrière professionnelle. Vous avez patienté longtemps et le moment va bientôt arriver. **Santé :** vous avez besoin de repos.

SCORPION (23.10 - 22.11)

Amour : on ne saura plus sur quel pied danser avec vous. **Travail-Argent :** de nouveaux horizons s'offrent à vous. Vous aurez la possibilité de toucher à des domaines que vous connaissiez peu. **Santé :** faites une cure de vitamines.

SAGITTAIRE (23.11 - 22.12)

Amour : ne vous mêlez pas aux discussions qui peuvent secouer vos proches et ne prenez surtout pas parti, vous ne récolteriez que des reproches de part et d'autre. **Travail-Argent :** vous aurez toute latitude pour mettre en forme les projets qui vous tiennent à cœur. Surtout ne vous précipitez pas. Équilibrez votre budget. **Santé :** grosse fatigue.

CAPRICORNE (23.12 - 20.01)

Amour : vous prêterez la plus grande attention à votre partenaire. Vous saurez déceler ses angoisses ou ses désirs cachés. **Travail-Argent :** vous n'hésiterez pas à vous opposer à ceux qui tenteront de vous empêcher d'atteindre vos objectifs. L'ambiance ne sera pas au beau fixe. **Santé :** n'abusez pas du café, vous êtes assez énervé comme ça.

VERSEAU (21.1 - 19.2)

Amour : vous vous laissez guider par votre sensualité sans même en avoir conscience. Si vous êtes célibataire, une rencontre pourrait vous laisser entrevoir de belles perspectives. **Travail-Argent :** tout ce qui concerne les transactions financières est hautement favorisé. Mettez vos comptes à jour. **Santé :** baisse d'énergie en fin de journée.

POISSONS (20.2 - 20.3)

Amour : vous devrez faire des efforts pour retrouver l'harmonie dans votre couple. Des concessions seront indispensables, mais vous ne le regretterez pas. **Travail-Argent :** aujourd'hui, vous manquerez de patience et de clarté pour être suffisamment convaincant. Attendez un peu, les choses vont s'améliorer. **Santé :** bon moral, le physique suit.

CINÉMA

Eden

Rue de la Serre 83, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe CHF 0,80/min.)

Homefront *1re semaine - 16/16*

Acteurs: Jason Statham, Winona Ryder, James Franco. Réalisateur: Gary Fleder.
PREMIÈRE SUISSE! Après avoir infiltré une bande de motards particulièrement violents, réussi à en arrêter le chef et le faire condamner à la prison, un flic du nom de Phil Broker (Jason Statham) décide de se retirer pour vivre paisiblement à la campagne avec sa petite fille.

VF JE au MA 20h15. VE et SA 22h45

Belle et Sébastien *5e semaine - 6/8*

Acteurs: Félix Bossuet, Tchéky Karyo, Margaux Chatelier. Réalisateur: Nicolas Vanier.
Réalisateur aventurier du «Dernier Trappeur» et de «Loup», Nicolas Vanier nous livre la première adaptation au cinéma de «Belle et Sébastien», le fameux duo né de la plume de Cécile Aubry. Jeune orphelin débrouille, Sébastien habite là-haut, sur la montagne, avec le vieux César qui l'a recueilli. Alors que les montagnards et les bergers craignent la «bête» qui rôde dans leurs contrées, Sébastien rencontre une chienne qu'il apprivoise et nomme Belle. Une formidable histoire d'amitié, pleine de suspense, de poésie et d'aventures, pour toute la famille!

VF JE au MA 15h, 17h45

Plaza

Rue de la Serre 68, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe CHF 0,80/min.)

Yves Saint-Laurent *1re semaine - 14/16*

Acteurs: Pierre Niney, Guillaume Gallienne, Charlotte Le Bon. Réalisateur: Jalil Lespert.
PREMIÈRE SUISSE! Paris, 1957. A tout juste 21 ans, Yves Saint Laurent est appelé à prendre en main les destinées de la prestigieuse maison de haute couture fondée par Christian Dior, récemment décédé. Lors de son premier défilé triomphal, il fait la connaissance de Pierre Bergé, rencontre qui va bouleverser sa vie. Amants et partenaires en affaires, les deux hommes s'associent trois ans plus tard pour créer la société Yves Saint Laurent. Malgré ses obsessions et ses démons intérieurs, Yves Saint Laurent s'apprête à révolutionner le monde de la mode avec son approche moderne et iconoclaste. Il était l'élève de Dior mais l'héritier de Chanel. Avec lui, la mode fut une arme offerte aux femmes.

VF JE au MA 15h, 17h45, 20h15

Le hobbit: la désolation de Smaug - 3D *6e semaine - 12/14*

Acteurs: Cate Blanchett, Orlando Bloom, Martin Freeman. Réalisateur: Peter Jackson.
EN DIGITAL 3D & HFR! Les aventures de Bilbon Sacquet, paisible hobbit, qui sera entraîné, lui et une compagnie de Nains, par le magicien Gandalf pour récupérer le trésor détenu par le dragon Smaug. Au cours de ce périple, il mettra la main sur l'anneau de pouvoir que possédait Gollum...

DERNIERS JOURS *VF VE et SA 22h30*

Scala 1

Rue de la Serre 52, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe CHF 0,80/min.)

Le loup de Wall Street *4e semaine - 16/16*

Acteurs: Leonardo DiCaprio, Jonah Hill, Matthew McConaughey.
Réalisateur: Martin Scorsese.
GOLDEN GLOBE 2014 DU MEILLEUR ACTEUR POUR LEONARDO DI CAPRIO! Le lauréat aux Oscars Martin Scorsese présente un thriller très actuel dont l'intrigue se situe dans le monde de la finance, où avoir plus n'est jamais assez, avec un casting de rêve devant et derrière la caméra

VF JE au MA 16h30, 20h15

Frozen - La reine des neiges - 3D *7e semaine - 6/8*

Réalisateur: Chris Buck.
EN DIGITAL 3D! Inclus court-métrage «Get a Horse». Elsa, la future reine d'Arendelle, s'est volontairement retirée du monde, effrayée par de mystérieux pouvoirs magiques. Cependant, peu après le couronnement, le palais ouvre ses portes pour une journée entière...

VF SA et DI 14h15

Et au milieu coule le Doubs *10e semaine - 6/12*

Réalisateur: Claude Schauli.
LE GRAND SUCCÈS DE LA RÉGION!

DERNIÈRE SÉANCE *VF DI 10h45*

Scala 2

Rue de la Serre 52, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe CHF 0,80/min.)

Philomena *2e semaine - 10/14*

Acteurs: Steve Coogan, Sean Mahon, Judi Dench. Réalisateur: Stephen Frears.
«LE BON FILM!» Avec un humour décapant, une sensibilité extrême et des dialogues ciselés, Frears parvient à raconter cette tragédie et à en faire dans le même temps une comédie romantique, créant une vraie osmose entre les deux protagonistes.

VF JE au MA 16h15, 20h30. DI 11h

L'apiculteur *1re semaine - 12/16*

Réalisateur: Mano Kahlil.
PREMIÈRE SUISSE! CYCLE PASSION CINÉMA! Après son film NOTRE JARDIN EDEN le réalisateur Mano Khalil raconte dans L'APICULTEUR l'histoire touchante de Ibrahim Gezer. Ibrahim Gezer a tout perdu dans sa patrie kurde: sa femme, deux de ses enfants et avec son demi-millier de colonies d'abeilles sa base de subsistance. Il lui reste seulement son penchant pour les abeilles et sa confiance inébranlable dans les humains. Après une longue et difficile odyssée qui l'a privé de tout, en Suisse Ibrahim Gezer reprend espoir et retrouve le goût de la vie grâce à sa passion pour l'apiculture.

VO/all/fr SA et DI 14h

Nymphomaniac - Part 1 *1re semaine - 16/16*

Acteurs: Charlotte Gainsbourg, Shia LaBeouf, Stellan Skarsgård. Réalisateur: Lars von Trier.
PREMIÈRE SUISSE! La folle et poétique histoire du parcours érotique d'une femme, de sa naissance jusqu'à l'âge de 50 ans, racontée par le personnage principal, Joe, qui s'est auto-diagnostiquée nymphomane. Par une froide soirée d'hiver, le vieux et charmant célibataire Seligman découvre Joe dans une ruelle, rouée de coups. Après l'avoir ramenée chez lui, il soigne ses blessures et l'interroge sur sa vie. Seligman écoute intensément Joe lui raconter en huit chapitres successifs le récit de sa vie aux multiples ramifications et facettes, riche en associations et en incidents de parcours.

VO angl. s-t fr/all. JE au MA 18h15

Paranormal Activity: the Marked Ones *3e semaine - 16/16*

Acteurs: Richard Cabral, Carlos Pratts. Réalisateur: Christopher B. Landon.
Le spin-off de la série à succès... «Paranormal Activity» du producteur Oren Peli est désormais centré sur des personnages venant de la scène latino, ce que l'on avait déjà pu constater dans les crédits du générique de fin de «Paranormal Activity 4».

VF VE et SA 22h45

Scala 3

Rue de la Serre 52, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe CHF 0,80/min.)

Jamais le premier soir *3e semaine - 10/14*

Acteurs: Alexandra Lamy, Mélanie Doutey, Julie Ferrier. Réalisateur: Melissa Drigeard.
Julie est une jeune femme pleine de vie mais continuellement malheureuse en amour. Se faire larguer par coursier à son travail semble donc lui porter le coup de grâce mais, après une profonde déprime, elle découvre l'«épanouissement personnel». Le livre «Le bonheur, ça s'apprend» devient sa bible et elle en applique les conseils à la lettre au travail et en amour. Cette nouvelle lubie laisse sceptiques ses deux meilleures amies dont la vie amoureuse n'est pas non plus au beau fixe. Quand l'une entretient une liaison secrète avec son boss, l'autre subit le quotidien d'un couple en bout de course. Cliente régulière de sa librairie où elle dévalise le rayon «épanouissement personnel», Julie joue à l'amour-haine avec Marc, patron bourru et pince sans rire, et tombe sous le charme d'Ange, beau gosse adepte lui aussi du développement personnel.

VF JE au MA 20h30

Le manoir magique - 2D *4e semaine - 6/6*

Réalisateur: Ben Stassen.
EN DIGITAL 2D! Dans la toute nouvelle aventure en animation des studios nWave, le jeune chat abandonné Thunder et ses nouveaux amis gadgets ne reculent devant rien pour empêcher la vente de leur mystérieuse demeure.

VF SA et DI 13h45

Frozen - La reine des neiges - 2D *7e semaine - 6/8*

Réalisateur: Chris Buck.
EN DIGITAL 2D!

VF JE au MA 15h45

L'apiculteur *1re semaine - 12/16*

Réalisateur: Mano Kahlil.
PREMIÈRE SUISSE! CYCLE PASSION CINÉMA! SÉANCE SPÉCIALE EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR MANO KHALIL LE DIMANCHE 19 JANVIER 2014 À 10H30. Après son film NOTRE JARDIN EDEN le réalisateur Mano Khalil raconte dans L'APICULTEUR l'histoire touchante de Ibrahim Gezer. Ibrahim Gezer a tout perdu dans sa patrie kurde: sa femme, deux de ses enfants et avec son demi-millier de colonies d'abeilles sa base de subsistance. Il lui reste seulement son penchant pour les abeilles et sa confiance inébranlable dans les humains. Après une longue et difficile odyssée qui l'a privé de tout, en Suisse Ibrahim Gezer reprend espoir et retrouve le goût de la vie grâce à sa passion pour l'apiculture.

VO/all/fr JE au MA 18h. DI 10h30

The Hunger Games - Catching Fire *8e semaine - 12/14*

Acteurs: Jennifer Lawrence, Josh Hutcherson, Liam Hemsworth.
Réalisateur: Francis Lawrence.
Katniss et Peeta ont survécu aux Hunger Games. Mieux encore: ils ont tenu tête au puissant Capitole. Leur exemple encourage le peuple opprimé des districts à se rebeller contre le régime.

DERNIÈRES SÉANCES *VF VE et SA 22h30*

ABC

Rue du Coq 11, tél. 032 967 90 42

In the Name of - W Imie *16/16*

Réalisateur: Malgoska Szumowska.
Adam, jeune prêtre charismatique, rejoint une paroisse rurale et s'occupe d'un foyer accueillant de jeunes adultes. Par son implication, il suscite rapidement l'admiration de tous. Mais peu à peu, son attirance pour l'un des garçons du centre se transforme en véritable chemin de croix.

VO s-t fr/all JE au MA 20h45

Histoire d'un secret *14/14*

Réalisateur: Mariana Otero.
En vue des votations du 9 février, un film sur le thème de l'avortement. Un documentaire autobiographique poignant sur les conséquences d'opérations illégales et taboues. Le décès d'une mère et un secret gardé pendant 25 ans. SAMEDI 18 À 18H15: SÉANCE SUIVIE D'UNE DISCUSSION ET D'UN APERITIF.

VF SA 18h15. DI 16h

Fruitvale Station *14/14*

Acteurs: Michael B. Jordan, Melonie Diaz, Octavia Spencer.
Réalisateur: Ryan Coogler
En 2009, le jour de l'an, un jeune noir américain a été tué par un policier dans une station de métro de San Francisco. Un fait divers qui a mis les Etats-Unis en émoi. Le film fait le portrait du jeune homme, racontant les dernières 24h de sa vie.

DERNIERS JOURS *VO s-t fr JE et VE 18h15. SA 16h. DI 18h15*

PUBLICITÉ

Garage et Carrosserie des Montagnes SA
Grandjean
Léopold-Robert 107-117
Tél. 032 910 53 12
www.garagedesmontagnes.ch

CINÉ RÉGION

NEUCHÂTEL

APOLLO 1, 2, 3
(0900 900 920 du réseau fixe CHF 0,80/min.)
Yves Saint-Laurent
Je-ma 15h45, 18h, 20h30. 14 ans. De J. Lespert
Homefront
Ve-sa 23h. 16 ans. De G. Fleder
Sur la terre des dinosaures - 3D
Sa-di 13h45. 6 ans. De N. Nightingale
Il était une forêt
Di 11h. 6 ans. De L. Jacquet
The Hobbit - La désolation du smaug - 3D
Je-di, ma 20h15. Lu 20h15. VO. 12 ans. De P. Jackson
Frozen - La reine des neiges - 3D
Je-ma 15h30. 6 ans. De C. Buck
L'apiculteur
Je-ma 18h. Di 10h30. VO. 10 ans. De M. Kahlil
Paranormal activity: The marked ones
Ve-sa 23h30. 16 ans. De C. B. Landon
Le manoir magique - 2D
Sa-di 13h30. 6 ans. De B. Stassen
Homefront
Je-ma 20h45. 16 ans. De G. Fleder
Frozen - la reine des neiges - 2D
Je-ve/lu-ma 15h. Sa-di 13h45. 6 ans. De C. Buck
Tel père, tel fils
Je-ma 18h15. VO. 16 ans. De H. Kore-Eda
Lone survivor - Du sang et des larmes
Ve-sa 23h. 16 ans. De P. Berg
Casse-tête chinois
Sa-di 16h. 12 ans. De C. Klapisch
The lunchbox
Di 10h45. VO. 10 ans. De R. Batra

ARCADES
(0900 900 920 du réseau fixe CHF 0,80/min.)
Le loup de Wall Street
Je-ma 14h30. Je-di, ma 20h30. Lu 20h30, VO. 16 ans. De M. Scorsese
Nymphomaniac - Part 1
Je-ma 18h. VO. 16 ans. De L. von Trier

BIO
(0900 900 920 du réseau fixe CHF 0,80/min.)
Philomena
Je-ve/lu-ma 15h30. Sa-di 20h15. Je-sa/lu-ma 18h, VO. Je-ve/lu-ma 20h15, VO. 10 ans. De S. Frears
Le tableau noir
Sa 15h. Di 13h30. 6 ans. De Y. Yersin
Joyaux - Ballet du Bolchoï
Di 16h. Pour tous. En direct de Moscou

REX
(0900 900 920 du réseau fixe CHF 0,80/min.)
Le transperceneige
Ve-lu 20h15. Ve-sa 22h45. Je, ma 20h15, VO. 16 ans. De B. Joon-Ho
La vie rêvée de Walter Mitty
Je-ma 15h15, 17h45. 8 ans. De B. Stiller

STUDIO
(0900 900 920 du réseau fixe CHF 0,80/min.)
Jamais le premier soir
Je-ma 16h15, 20h30. 10 ans. De M. Dirgeard
Belle et Sébastien
Je-ma 14h, 18h15. 12 ans. De C. Klapisch
The hunger games - Catching fire
Ve-sa 22h30. 12 ans. De F. Lawrence
VO. 16 ans. De L. Castaing-Taylor et V. Parvel

LES BREULEUX

LUX (032 954 12 26)
Oscar Wiggli, sculpteur et compositeur
Je 20h. De C. Stadelmann
Tel père, tel fils
Ve 20h30. Di 16h et 20h. VO. 16 ans. De H. Kore-Eda
Jamais le premier soir
Sa 20h30. 10 ans. De M. Dirgeard

LE NOIRMONT

CINÉLUCARNE (032 953 11 84)
The lunchbox
Je-ve 20h30. Di 20h30. VO. 10 ans. De R. Batra
Le loup de Wall Street
Sa 20h45. VO. 16 ans. De M. Scorsese
Aya de Yopougon
Ma 20h30.

TRAMELAN

CINÉMATOGRAPHE (032 487 45 61)
Philomena
Ve 20h30. Sa 21h. Di 17h. Lu 20h. 10 ans. De S. Frears
Nymphomaniac - Volume 1
Je 20h. Di 20h. VO. 16 ans. DE L. von Trier
L'apiculteur
Ve 18h. Ma 20h. VO. 8 ans. De M. Khalil
Transperceneige
Ve 22h30. Sa 18h. 16 ans. De B. Joon Ho
Loulou l'incroyable secret
Di 14h. 6 ans. De E. Ormond et G. Solotareff

TAVANNES

CINÉMA ROYAL (032 481 43 29)h
La vie rêvée de Walter Mitty
Je-ve 20h. Sa 21h. Di 17h. 8 ans. De B. Stiller
Suzanne
Sa 17h. Di 20h. Ma 20h. 16 ans. De K. Quillévéré

MALLERAY

CINÉMA PALACE (032 492 25 48)
Avant l'hiver
Je 20h. 12 ans. De Ph. Claudel
La vie rêvée de Walter Mitty
Ve-sa 20h30. Di 16h, 20h. De B. Stiller

SAINT-IMIER

CINÉMA ESPACE NOIR
Relâche

COUVET

LE COLISÉE (032 863 16 66)
Don Jon
Je 20h. Sa-di 20h30. 14 ans. De J. Gordon-Levitt
Zulu
Ve 20h30. Di 17h30. 14 ans. De J. Salle
La reine des neiges
Di 15h. 4 ans. De C. Buck

AGENDA

NEUCHÂTEL

CONFÉRENCE

«Les biches»
Centre de culture ABC. Par la Compagnie du Gaz. Performance documentaire, réflexion artistique basée sur des interviews véridiques de tueurs en série.
Je 16, ve 17.01, 20h30. Sa 18.01, 19h. Di 19.01, 17h30.

«La vie devant soi»
Théâtre du Passage. D'après le roman de Romain Gary. Avec I. Elbaz, J. Godinas, N. Missoumi, B. Van Dorslaer.
Je 16 et ve 17.01, 20h.

«Sticky Songs»
Café du Cerf. Avec Olivier Vuille.
Ve 17.01, 18h30.

Rod Barthet Duo
Café du Cerf. Ve 17.01, 21h30.

Yann Lambiel
Théâtre du Pommier. «Le zapping».
Ve 17.01, 20h30.

Dominika Szlezynger, pianiste
Galerie Quint-Essences.
Ve 17.01, 19h.

Chiqunguya
Café du Cerf. Sa 18.01, 21h30.

«K.» de 3art3 Compagny
Espace Danse. Pièce pour 5 danseurs et 3 musiciens.
Sa 18.01, 20h30. Di 19.01, 17h30.

Contes d'hiver à la ferme
Devant la ferme de Fontaine-André. Ariane Racine et Kurt Gisler-Illi. «Une promenade contée».
Sa 18.01, 19h30.

The Fawn & Harpe
Théâtre du Pommier. Concert.
Sa 18.01, 20h30.

LA CHAUX-DE-FONDS

CONFÉRENCE/SPECTACLE

«Le modèle chinois est-il viable?»
Club 44. Une analyse des défis à relever. Blaise Godet.
Je 16.01, 20h15.

«Protée»
Arc-en-Scènes/Théâtre. De Paul Claudel. Avec Dominique Gras, Eléonore Jonquez, Matthieu Marie, Marie Micla, Jean-Jacques Moreau.
Ve 17.01, 20h15.

«Bingo»
Zap Théâtre. D'Isabelle Perregaux.
Ve 17 et sa 18.01, 20h30.

MUSÉE

Maison Blanche Le Corbusier
Visite guidée publique, le premier samedi du mois, 11h.
Ouvert, ve, sa, di 10h-17h. Groupes, tous les jours sur rendez-vous.

Musée des beaux-arts
71e Biennale d'art contemporain.
Jusqu'au 09.02.
«A contrario».
Exposition de Christian Gonzenbach.
Jusqu'au 16.03. Ma-di, 10h-17h.

Musée international d'horlogerie
«La drôle de montre de Monsieur Roskopf».
Ma-di 10h-17h. Jusqu'au 19.01.

Musée paysan et artisanal
«Symphonie du bois». Parcours de l'arbre à l'instrument de musique.
Jusqu'au 02.03.
Avril-octobre: ma-di 14h-17h.
Novembre-février: me, sa-di 14h-17h.

Musée d'histoire naturelle
Collections en vadrouille. «Pics et toucans».
Sa-di 10h-17h. Jusqu'au 23.02.

LE LOCLE

SPECTACLE

Yann Lambiel
Casino. «Le zapping».
Je 16.01, 20h30.

«Les fiancés de Loches»
Théâtre de poche de Comoedia. Comédie vaudeville d'après Georges Feydau.
Ve 17, sa 18.01, 20h30.

MUSÉE

Musée de l'horlogerie Château des Monts
Collection de montres, pendules et automates, des origines de l'horlogerie à la fin du 20e siècle. Collection Sandoz: automates et montres du 16e au 19e siècle.
Novembre-avril: ma-di 14h-17h.
Mai-octobre: ma-di 10h-17h.
Visites commentées sur rendez-vous.

LA BRÉVINE

CONCERT

Les Croque-Notes
Temple. Ensemble à cordes du Conservatoire neuchâtelois, de 5 à 14 ans. Sous la direction de Carole Haering et Louis Pantillon.
Sa 18.10, 20h.

RECONVILIER

SPECTACLE

«Tik Tak»
Théâtre de l'Atelier. Spectacle tout public, sans parole. De et par la Compagnie Krayon.
Sa 18.01, 20h30.

HAGAR DUNOR LE VIKING N° 770

LE MAG SANTÉ

EN SUISSE

Le secours de la chirurgie

Selon une clinique privée zurichoise, le traitement chirurgical standard de l'épaule est un domaine relativement jeune de la chirurgie. Auparavant, les douleurs de l'épaule étaient en général rangées dans le domaine de la rhumatologie et traitées en conséquence. Un traitement plus intensif s'est ensuite imposé, en raison des contraintes sportives élevées subies par les patients et de l'activité accrue des personnes d'un certain âge. RÉD

ORTHOPÉDIE Avec quelques-uns des meilleurs spécialistes mondiaux, la France est à l'origine de bon nombre d'innovations pour traiter les traumatismes de l'épaule.

L'âge fait toute la différence

MARTINE LOCHOUARN

Avec l'omoplate, la tête de l'humérus et la clavicule qu'enserrent une multitude de muscles, leurs tendons et les ligaments, l'épaule est l'articulation la plus flexible du corps. C'est aussi l'une des plus sujettes aux traumatismes sportifs ou de la vie courante. Les chirurgiens orthopédistes français sont à l'origine de nombreuses innovations dans leur prise en charge, que pourraient enrichir bientôt les apports de la biologie. Des facteurs de croissance sont déjà utilisés par quelques équipes pour hâter la réhabilitation ostéo-articulaire. Les cellules souches mésenchymateuses, à l'origine des cellules de l'os et des cartilages, font l'objet de premiers essais dans la réparation de ces tissus. Récemment, une équipe anglo-chinoise a obtenu en cultivant les cellules spécialisées, les ténocytes, des tendons biologiques à la structure et aux propriétés mécaniques identiques à celles du tendon humain. Mais la prise en charge de ces traumatismes repose avant tout sur le savoir-faire des chirurgiens.

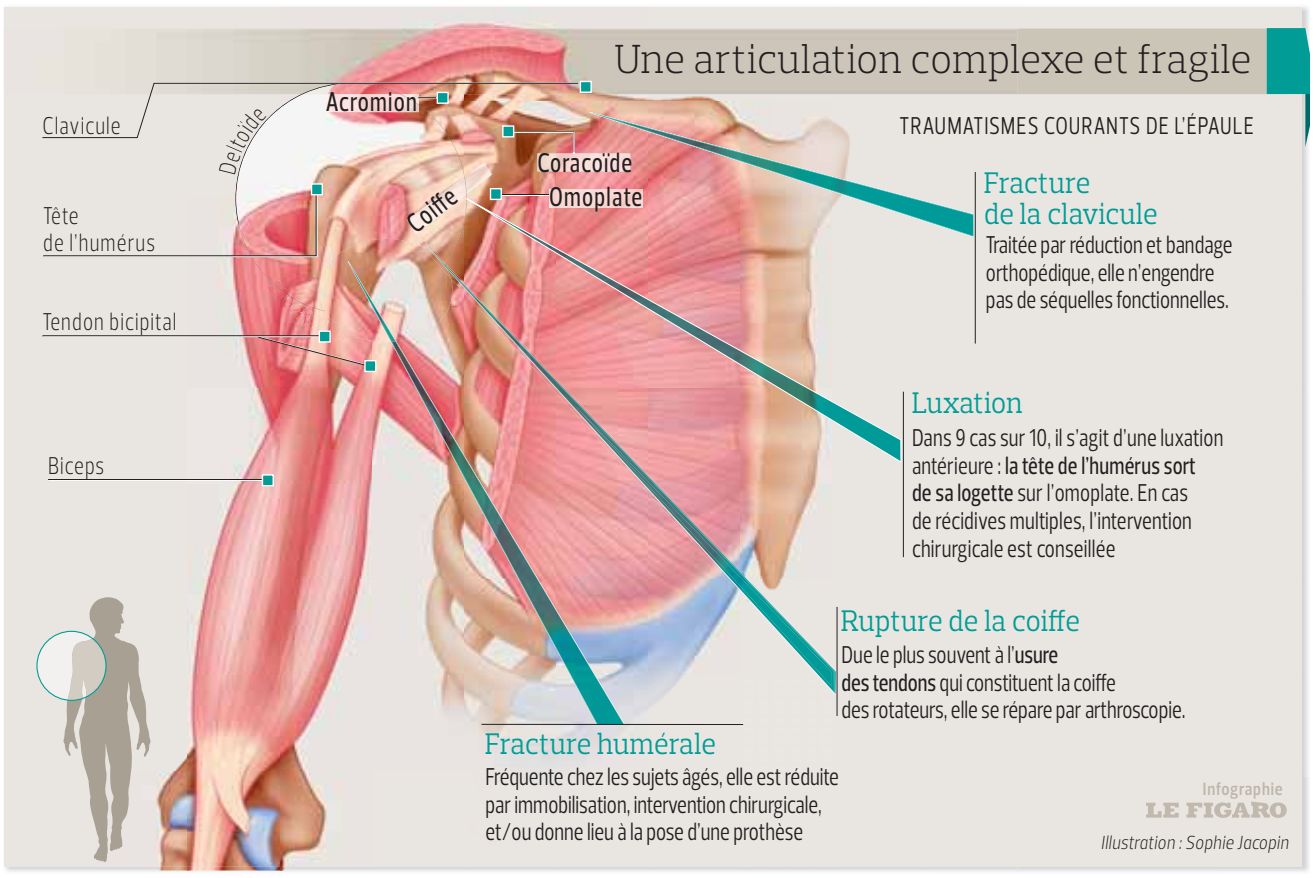

Les sportifs exposés

La luxation de l'épaule est l'un des traumatismes les plus fréquents. Il s'agit neuf fois sur dix d'une luxation antérieure, la tête de l'humérus sortant de sa logette sur l'omoplate. *«L'épaule est une articulation très mobile mais instable, car la grosse tête sphérique de l'humérus s'articule sur la glène de l'omoplate, un peu comme une boule de billard sur une toute petite soucoupe»*, explique le Pr Pascal Boileau, chirurgien orthopédiste (CHU Nice). *«Dans 80% des cas, cette luxation est un accident de sport. Les sports de contact comme le rugby, le judo ou le football et ceux d'armé du bras, handball et volley, sont ses principaux pourvoyeurs.»* Autres causes: les chutes à ski, les accidents de la route et les chutes pour les personnes âgées.

Chez le sportif, ces luxations surviennent huit fois sur dix sur le terrain. *«Diverses manœuvres externes permettent de les réduire, l'essentiel étant de ne jamais forcer. Une radio préalable de l'épaule évite de déplacer une éventuelle fracture. Mais la luxation peut être très douloureuse et l'attente à l'hôpital parfois longue. C'est donc souvent l'entraîneur ou un camarade qui remet l'humérus en place, sur le terrain»*, indique le Dr Gilles Walch, chirurgien orthopédiste à Lyon. Pour le Pr Luc Favard (CHU Tours), *«la réduction est souvent plus facile juste après la luxation. La durée de l'immobilisation varie ensuite de dix jours à trois semaines et sert surtout à limiter la douleur»*. Quant à la rééducation, *«s'il s'agit de jeunes sportifs, renforcer la musculature a peu d'intérêt. Mais un travail sur la proprioception* peut être utile pour limiter les récidives»*, ajoute le chirurgien orthopédiste.

En cas de récidive

La fréquence des récidives dépend de l'âge: 80% des luxations avant 20 ans vont récidiver, 50% entre 20 et 30 ans, moins ensuite car la pratique sportive change. Chez des sujets hyperlaxes, des subluxations, incomplètes, peuvent se succéder, risquant à la longue d'abîmer l'articulation.

Certains sports comme l'alpinisme ou la voile en solitaire sont déconseillés après une luxation. En revanche, il est difficile de contre-indiquer leur pratique à de jeunes sportifs. *«L'intervention chirurgicale pour stabiliser l'épaule est donc conseillée après trois récidives, deux en cas de pratique intensive. S'ils sont en bon état, les ligaments détendus, déchirés, peuvent être réparés et réinsérés par arthroscopie, sans ouvrir l'épaule, qui peut aussi être stabilisée par la technique de butée»*, explique le Pr Walch. Cette dernière est très utilisée en France où elle a été inventée, surtout en cas de lésions osseuses associées de l'humérus ou de la glène. *«Elle consiste à sectionner sur l'omoplate un morceau de l'os coracoïde, qui est taillé en forme de butée et fixé sur le bord de la glène pour empêcher l'humérus d'en sortir. Le tendon qui s'insère sur le coracoïde est transféré en même temps et sert de sangle»*, précise le Pr Boileau. L'opération se fait aussi maintenant par arthroscopie. *«Il y a 1-2% de récidives après intervention de la butée, contre 15 à 20% avec l'autre méthode.»*

En cas de fracture

Autres traumatismes fréquents, les fractures. Celle de la clavicule consolide souvent par simple bandage orthopédique et ne laisse pas de séquelles fonctionnelles, mais parfois une bosse. La fracture de l'humérus, fréquente surtout chez les sujets âgés, est parfois complexe. Elle peut, selon sa gravité, être juste immobilisée, nécessiter une intervention chirurgicale pour resolidariser les différents fragments quand c'est possible, ou le remplacement de l'articulation par une prothèse, domaine où la technique a beaucoup évolué.

Quant à la coiffe des rotateurs formée par les quatre tendons qui recouvrent la tête de l'humérus, sa rupture, si elle est souvent révélée ou aggravée par un traumatisme, est d'abord due à l'usure. Royaume des techniques arthroscopiques, sa réparation a surtout pour effet de réduire la douleur qui accompagne souvent ce phénomène de vieillissement. *Le Figaro*

** Le travail sur la perception des mouvements, pour limiter les risques*

Fracture de l'humérus: s'adapter à chacun

Troisième par sa fréquence après celles du col du fémur et du poignet, la fracture de l'humérus survient à tout âge mais surtout chez les personnes âgées. Son incidence s'accroît avec le vieillissement de la population.

C'est souvent la conséquence d'une chute sur la main ou le coude: la tête de l'humérus impacte alors l'omoplate et se brise. *«La cassure peut concerner la tête de l'humérus, la diaphyse en dessous, ou les deux tubérosités de l'os sur lesquelles s'attache la coiffe des rotateurs et qui sont le véritable moteur de l'épaule»*, indique le Pr Favart. Il existe donc une grande diversité de fractures. Leur position, leur déplacement et le nombre de fragments vont guider le traitement en fonction de l'âge et de l'état du sujet.

Si la tête seule est fracturée, sans déplacement, une simple immobilisation de 3-4 semaines peut suffire. S'il y a déplacement, il faut réduire la fracture. *«Quand la structure de l'os est bonne, une ostéosynthèse conservatrice permet de fixer les fragments à l'aide de clous ou de plaques, chaque équipe ayant ses préférences»*, explique le Dr Walch. Pour le Pr Boileau, *«l'avantage des clous centromédullaires (dans l'axe de l'os) fixés par des vis, c'est de pouvoir opérer sans ouvrir l'épaule, juste sous contrôle radiologique»*.

S'il s'agit d'une fracture à 3 ou 4 fragments, mais que la tête reste assez vascularisée, on peut encore réaliser une ostéosynthèse à l'aide de clous et de plaques. Si la tête de l'humérus est en partie décapitée, elle est mal irriguée et peut se nécroser. *«En cas de risque chez un sujet jeune, il est alors préférable de poser une prothèse anatomique de la tête de l'humérus, insérée dans l'os, autour de laquelle les fragments osseux sont fixés»*, ajoute le chirurgien. Cette prothèse anatomique peut aussi être totale si l'omoplate est abîmée. Mettre en place une prothèse impose d'ouvrir l'épaule. La rééducation est longue, six mois minimum, parfois plus. Si elle est bien suivie, la récupération peut être complète.

C'est la solution la plus souvent proposée avant 60 ans. En revanche, chez les plus âgés, l'os souffre souvent d'ostéoporose, et les tubérosités sur lesquelles se fixent les tendons indispensables pour la prothèse anatomique, se consolident mal, d'où des échecs. *«Après 75 ans, le choix est donc plutôt la prothèse inversée»*, indique le Dr Walch. Cette prothèse totale d'épaule comporte une demi-sphère fixée sur l'omoplate et un pivot terminé par une cupule. Comme l'explique le Pr Boileau, *«le pivot est enfoncé dans l'axe de l'humérus et les fragments osseux fixés autour par cerclage. Contrairement à la prothèse anatomique, elle n'a besoin que du muscle deltoïde pour fonctionner, pas des tendons de la coiffe, souvent en mauvais état chez les sujets âgés, ni des tubérosités»*.

Entre 60 et 75 ans, le choix dépend de l'état physiologique et des occupations. *«La prothèse inversée réduit un peu l'amplitude de lever du bras»*, indique le Dr Walch. *«Cette contrainte sans conséquence chez un sujet âgé peut gêner les personnes plus jeunes, plus actives.»* Les complications sont rares – de 5% à dix ans –, la récupération est rapide et les progrès sont continus. La forme fenêtrée du pivot permet les greffes d'os pour hâter la consolidation. Le pyrocarbone va remplacer le polyéthylène, réduisant l'usure par frottement, et des moules personnalisés faits d'après scanner facilitent le positionnement de la prothèse. Inconvénient: son coût reste supérieur à celui de la prothèse anatomique…

Vulnérabilité au fil des ans

La coiffe des rotateurs, qui recouvre la tête de l'humérus comme une nappe, est formée par la convergence des ligaments de quatre muscles du bras qui permettent surtout sa rotation et stabilisent l'épaule. Passé 50 ans, cette coiffe devient plus vulnérable: un accident, une chute, la pratique de sports ou d'activités comme bricoler bras levés, repeindre les plafonds, etc., peuvent suffire à déchirer cette structure déjà fragilisée par l'âge. *«La coiffe, qui passe sous l'acromion de l'omoplate, est comme un talon de chaussette qui s'use: quand elle l'est trop, le moindre choc peut la déchirer ou agrandir une déchirure, et la rendre douloureuse»*, explique le Pr Favart. Cette usure liée à l'âge est presque inéluctable: 30% des plus de 70 ans et la majorité des plus de 80 ans présentent une rupture partielle ou totale de la coiffe des rotateurs. Comme le résume le Pr Boileau, *«la hanche vieillit par ses cartilages, l'épaule vieillit par ses tendons…»*

Cette rupture, qui ne limite pas la mobilité de l'épaule, peut rester silencieuse ou devenir douloureuse, mais ne guérit jamais spontanément. Quand la douleur n'est pas trop forte, les gens s'adaptent, évitent les gestes coudes décollés du corps… Une adaptation plus facile après 70 ans qu'à 50 ans où on est encore très actif. Le traitement par antalgiques, anti-inflammatoires et infiltrations peut suffire, mais quand la douleur, surtout vive la nuit, devient trop importante, l'opération peut s'avérer utile. Systématiquement proposée avant 50 ans, moins après 70 ans, elle nécessite une rééducation active d'environ six mois.

Les interventions sur la coiffe des rotateurs se font par arthroscopie, sans ouvrir l'épaule, en introduisant les instruments dans l'articulation par des incisions. *«Dans 80 à 90% des cas, c'est de la couture, de la réparation par suture directe ou en réinsérant les tendons grâce à de petites ancres fichées dans l'os et munies de fils»*, explique le Dr Walch. Quand le tendon est trop abîmé, un transfert de tendon pris sur un autre muscle peut être nécessaire. En cas de rupture irréparable, la pose d'une prothèse inversée d'épaule devient souvent nécessaire.

Si la douleur est le principal motif d'opération, l'intervention sur la coiffe des rotateurs permet aussi de préserver la mobilité. L'apport de facteurs de croissance sous forme de concentrés plasmatiques riches en plaquettes (PRP) améliore la vascularisation, mais l'efficacité n'est pas démontrée sur la réparation. Des patchs de derme porcin sont parfois utilisés comme renfort pour doubler les tendons, l'avenir étant peut-être à la culture de tissus à base de fibroblastes prélevés chez les patients.

KEYSTONE

TURQUIE

Une justice otage de la politique

La volonté du gouvernement turc de renforcer son contrôle sur la justice, en plein scandale de corruption, continue à susciter la polémique. **PAGE 20**

GROUPE MUTUEL Un assureur lance un concours pour récompenser ses vendeurs. Un voyage autour du monde d'une valeur de 45 000 francs à la clef notamment.

Primes à la vente qui interpellent

KESSAVA PACKIRY

Les prix? Un tour du monde en avion pour deux personnes, d'un montant de 45 000 francs. Le même voyage mais en bateau, valeur 30 000 fr., un séjour en Australie et Nouvelle-Zélande (25 000 fr.), un voyage à l'Ile Maurice (10 000 fr.) ou aux Seychelles (7500 francs). Le rêve! Ce concours n'est pas ouvert au public. Il s'adresse aux courtiers collaborant avec Groupe Mutuel.

La compagnie d'assurances, comme bien d'autres, entend ainsi récompenser ses meilleurs vendeurs. Du 15 décembre et jusqu'au 30 mai, elle a ouvert la chasse aux contrats. Les affaires conclues sont valorisées en termes de miles. Et, selon le dépliant envoyé aux courtiers, *«est prise en compte pour le calcul des miles attribués toute affaire comprenant une assurance Vie ou une assurance de base additionnée, au minimum, d'une assurance complémentaire forte ou d'une couverture Protection juridique.»* Les affaires produites jusqu'au 28 février seront spécialement valorisées, souligne la compagnie. Ce concours comporte une soixantaine de prix, allant du tour du monde en avion à un bon d'achat de 400 francs, avec un total des gains s'élevant à plus de 230 000 francs.

En 2012, Groupe Mutuel a réalisé un chiffre d'affaires de 4,6 milliards de francs, dont 4,40 mia pour l'ensemble du secteur santé. KEYSTONE

«C'est démesuré»

Malaise… C'est en tout cas ce que ressent l'un des courtiers concernés, qui œuvre depuis des décennies dans le monde des assurances. Souhaitant préserver son anonymat, cette personne se dit révoltée par une telle pratique. *«Une telle action peut aisément être interprétée comme du mépris en regard de ce que chaque assuré doit débourser! Que peut penser le client de ça? Inadmissible et démesuré pour le moins, cela est totalement préjudiciable à l'image de marque de l'assurance en général.»*

Qu'en pense santésuisse? Pour l'association faîtière des assureurs-maladie, chaque assurance est libre d'organiser son marketing comme elle l'entend. *«Chacune a son modèle d'affaires. Cela relève de la liberté de commerce»*, indique Christophe Kaempf, porte-parole. Et de rappeler *«qu'en moyenne, pour l'assurance de base, sur 100 francs de prime payés, 95 servent à couvrir les frais de santé. Les 5 francs restants sont alloués à l'administratif en général, dont le marketing. Même si on supprimait ce genre de pratiques, cela n'entraînerait pas une grande différence sur la facture annuelle de l'assurance de base, dont les coûts sont étroitement surveillés par l'Office fédéral de la santé publique»*. Professeur d'économie à l'Université de Neuchâtel, Claude Jeanrenaud ajoute: *«Stimuler les performances de ses vendeurs par des incitations est une pratique normale. Si le rôle des courtiers est d'apporter de bons risques et d'éviter d'en apporter de mauvais, c'est alors une pratique qui ne sert pas l'intérêt de la collectivité des assurés. C'est toutefois au régulateur (législateur) de prendre des mesures pour éviter ce type de pratiques – par une bonne compensation des risques, ou en réglementant plus sévèrement le démarchage dans le domaine de l'assurance maladie obligatoire –, pas aux assureurs.»*

> «Stimuler les performances de ses vendeurs par des incitations est une pratique normale.
>
> **CLAUDE JEANRENAUD**
> PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

La caisse publique

«De mon point de vue, dans le domaine de l'assurance sociale obligatoire, ces pratiques sont parfaitement inadmissibles», avance de son côté le conseiller national Stéphane Rossini. *«Elles sont le fruit de l'aberrante et pseudo-concurrence entre les caisses et des pratiques de recrutement pour le développement des assurances privées sur le dos, ou par le biais, de l'assurance obligatoire des soins (AOS).»* Pour le socialiste valaisan, la caisse publique ou une stricte séparation de l'AOS et des assurances complémentaires (comme le propose le Conseil fédéral) *«sont les seules réponses à ce gaspillage payé par l'assurance sociale.»*

Actif sur les questions de la santé, le conseiller national socialiste fribourgeois Jean-François Steiert déclare: *«Alors que les Suisses voteront cette année sur la caisse-maladie publique, le Groupe Mutuel réussit à faire ça… J'avoue que cela me dépasse. Cette pratique est scandaleuse car elle utilise l'argent des assurés pour une concurrence qui ne leur amène rien. Cela montre que nous avons besoin rapidement de la caisse publique.»* De manière plus générale, Jean-François Steiert ajoute: *«400 millions, c'est le montant total de tout ce qui est dépensé chaque année avec l'argent de nos primes pour la publicité, le sponsoring «généreux» d'émissions sportives, les démarcheurs qui nous dérangent au téléphone et les frais administratifs de changement d'assureur. Certes, le montant global de 400 millions par rapport aux 25 milliards de l'assurance obligatoire reste modeste. Mais, outre le problème de principe, ce sont toujours 400 millions de francs qui pourraient et devraient être utilisés plus intelligemment dans l'intérêt des assurés – par exemple pour les soins à domicile, notoirement sous-financés.»* La Liberté

UNE PRATIQUE COURANTE

Selon les données de 2012, Groupe Mutuel a réalisé un chiffre d'affaires de 4,6 milliards de francs, dont 4,40 mia pour l'ensemble du secteur santé (AOS, assurances complémentaires, indemnités journalières, assurance-accident), indique Yves Seydoux, son responsable de communication. Qui défend la pratique visant à récompenser les courtiers. *«Nous stimulons ainsi durant la première partie de l'année et pour l'ensemble de notre réseau de vente le développement des assurances complémentaires privées, de l'assurance Vie et de la protection juridique.»* Il ajoute: *«Les courtiers sont des intermédiaires reconnus et légaux, qui nous permettent d'économiser des frais fixes car ils ne sont rémunérés que lorsque l'affaire est conclue.»*

Pour Yves Seydoux, il n'y a rien de démesuré. Et cette action ne se fait pas sur le dos de l'assurance obligatoire. *«Le montant des commissions dans l'assurance de base est limité à 50 francs»*, rappelle-t-il. *«Ce sont les assurances privées qui sont concernées par ce genre de promotion.»* La pratique est courante, poursuit Yves Seydoux. Ce que confirme Xavier Studer, responsable de la communication chez Assura: *«Cela se fait non seulement dans le domaine des assurances, mais de la vente en général. Par le passé, Assura a notamment proposé des voyages pour ses agents les plus méritants. Cette politique de promotion est en cours d'évaluation par la nouvelle direction générale. Par ailleurs, ces opérations ont été financées par les assurances complémentaires et non par l'assurance maladie de base.»* **KPA**

PRINCIPAUTÉ Le secteur, qui sera terminé dans 10 ans au plus tôt, comprendra notamment des appartements de luxe.

Monaco s'étendra sur la mer avec un nouveau quartier

C'est un de ces projets qui fait rêver petits et grands. Monaco compte gagner sur la mer pour construire un nouveau quartier. Une idée complètement folle devenue un peu plus concrète mardi. *«Monaco a retenu l'entreprise Bouy-gues pour l'étude et la réalisation de l'extension sur la mer de six hectares de la Principauté»*, a annoncé le Palais princier. Le chantier sera terminé au mieux avant une dizaine d'années. D'ailleurs, si Bouygues a été préféré à Vinci pour ce projet hors normes, il n'a pas encore signé ce contrat évalué à un milliard d'euros.

'Pour le maître d'œuvre, le gros du travail consistera à couler une immense dalle qui reposera à vingt mètres de fond. L'ouvrage devra être particulièrement résistant pour supporter toutes les constructions prévues sur ce nouveau bout de terre: des immeubles de six à dix étages avec des appartements de luxe, des commerces, des bureaux, des parkings… et une marina avec une quarantaine d'anneaux pour bateaux. En tout un ensemble de 60 000 m2.

Les véhicules à moteur pourront accéder à ce nouveau quartier aux normes environnementales strictes. Mais ce dernier *«restera principalement dédié en surface aux usages piétonniers et aux modes doux avec des espaces publics accessibles»*, peut-on lire dans l'appel public publié au printemps dans le Journal officiel de Monaco. Le maître d'œuvre devra faire très attention car ce chantier interviendra à proximité de deux réserves marines. Pour la Principauté qui est l'un des plus petits États du monde avec seulement 2 km2, l'agrandissement du territoire est une obsession. Au milieu des années 2000, le prince Albert II, à peine couronné, avait un projet beaucoup plus ambitieux de bâtir une presqu'île de 15 hectares. Une idée évaluée entre 4,5 et 9,5 milliards d'euros abandonnée avec la crise de 2008.

D'autres pays ont déjà réalisé ce genre de rêve. À la fin des années 2000, Dubaï a construit l'île de Palme pour plusieurs milliards de dollars. Les Pays-Bas ont régulièrement gagné des terres sur la mer.

Pour réaliser ce projet onéreux sans creuser démesurément le déficit budgétaire, Monaco a trouvé un modèle économique original. C'est Bouygues qui empruntera un milliard d'euros pour construire ce quartier. En contrepartie, il disposera des droits à construire pour les logements, les bureaux, les parkings, la marina… **JEAN-YVES GUÉRIN - LE FIGARO**

IMMIGRATION Dernière ligne droite avant la votation du 9 février. Le Conseil fédéral annonce des mesures dans le domaine du logement. Il clarifie aussi les règles de l'aide sociale aux étrangers.

Les loyers seront plus transparents

votations du 9 février

BERNE
CHRISTIANE IMSAND

Pour Carlo Sommaruga, secrétaire romand de l'Association suisse des locataires, le gouvernement entre enfin en matière sur des mesures d'accompagnement dans le domaine du logement. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

La plupart des électeurs viennent de recevoir leur matériel de vote pour le scrutin du 9 février. Comme par hasard, c'est le moment choisi par le Conseil fédéral pour annoncer deux mesures phares: l'introduction de la transparence des loyers et une clarification des conditions de l'aide sociale aux étrangers (lire ci-contre). *«Cela n'a rien à voir avec la votation sur l'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse»*, assure le chef du Département de l'économie, Johann Schneider-Ammann.

Personne n'est dupe. Le secrétaire romand de l'Association suisse des locataires (Asloca), Carlo Sommaruga, constate avec satisfaction que le gouvernement entre enfin en matière sur des mesures d'accompagnement dans le domaine du logement. *«C'est un premier pas»*, souligne-t-il. *«Nous allons nous battre pour des mesures supplémentaires contre les hausses de loyers.»*

Augmentations à justifier

La partie s'annonce difficile. Tant le Conseil fédéral que les milieux bourgeois s'opposent à toute intervention de l'Etat dans la fixation du montant des loyers. Par contre, le Département de l'économie enverra, cet été, en procédure de consultation un projet de modification du code des obligations qui rendra... obligatoire, dans toute la Suisse, l'indication du précédent loyer et la justification d'une éventuelle augmentation lors d'un changement de locataire.

Actuellement, l'usage de cette formule officielle, qui permet de contester le loyer même après la signature du bail, n'existe que dans les cantons de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel, Zoug, Nidwald et Zurich. Cela signifie que les locataires qui vivent dans les régions où le marché est le plus tendu bénéficient déjà de cette mesure. *«C'est vrai»*, concède Carlo Sommaruga, *«mais son application au niveau suisse permettra de l'ancrer définitivement dans le droit. Nous étions prêts à lancer une initiative populaire à cet effet.»*

Pour la Fédération romande immobilière (FRI), une telle généralisation est inopportune. *«A quoi bon étendre cette obligation dans les cantons du Valais et du Jura, qui ne connaissent pas de pénurie sur le marché du logement?»*, demande le secrétaire de la FRI, Olivier Feller. Il reconnaît néanmoins que cette mesure peut constituer un signal d'apaisement. *«Par contre, elle n'aura aucun effet sur la pénurie qui marque l'Arc lémanique. A cet égard, il faut plutôt agir dans le domaine de l'aménagement du territoire en simplifiant les normes et les processus de décision.»*

D'entente avec les cantons et les villes, le Conseil fédéral souhaite justement accroître la marge de manœuvre des communes. Il envisage d'accorder un droit de préemption aux communes en faveur de la construction de logements à prix modéré ou d'utilité publique. Il voudrait aussi favoriser de telles constructions sur des terrains de la Confédération ou d'entreprises liées à la Confédération qui ne sont plus utilisés. Par exemple, les casernes dont l'armée veut se défaire. L'Asloca applaudit.

En revanche, la FRI estime que cela pourrait freiner la réalisation de projets existants. Elle estime aussi que le droit de préemption est discutable sous l'angle de la garantie de la propriété et de la liberté contractuelle.

L'AIDE SOCIALE SERA MIEUX RÉGLEMENTÉE

L'effet de l'immigration sur la pénurie d'appartements à loyers modérés n'est pas le seul sujet sensible lié à la votation du 9 février. Il en va de même de l'aide sociale accordée aux étrangers qui viennent chercher du travail en Suisse. Le Conseil fédéral a rappelé, hier, que l'accord sur la libre circulation des personnes ne prévoit aucun droit dans ce domaine. Mais comme la pratique des cantons diffère, il a décidé d'y mettre bon ordre avec une réglementation contraignante à l'échelle suisse. Les ressortissants européens qui viennent en Suisse pour trouver un emploi n'auront pas droit à l'aide sociale. Il en ira de même de leurs proches.

Le respect de cette règle passe par une modification de la loi sur les prestations complémentaires (PC). Les autorités responsables des PC devront informer automatiquement les autorités cantonales compétentes en matière d'étrangers lorsqu'elles versent des prestations à une personne étrangère sans activité lucrative. Il sera dès lors possible de retirer leur autorisation de séjour (permis B) à ces personnes. Par ailleurs, les ressortissants européens ne pourront pas prétendre à une autorisation d'établissement après cinq ans de séjour en Suisse (permis C) s'ils sont au chômage depuis douze mois.

Le Département fédéral de justice et police et le Département fédéral de l'intérieur mettront en consultation, d'ici au mois de mai prochain, les modifications nécessaires du droit des étrangers et de la loi sur les prestations complémentaires.

SECO

Mandats attribués en sous-main pour plusieurs millions

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) a attribué des mandats sans faire d'appels d'offre publics entre 2009 et 2011, pour une somme totale de 34 millions. A chaque fois, le montant des mandats dépassait le seuil limite requis.

La loi fédérale sur les marchés publics requiert que l'Administration fédérale mette au concours les prestations de services d'un montant de plus de 230 000 francs. Ce seuil est en vigueur depuis mi-2010. Il était auparavant fixé à 250 000 francs.

D'après une liste publiée, hier, par le portail d'informations Tagesanzeiger.ch/Newsnet, le Seco a attribué, entre 2009 et 2011, sans faire d'appel d'offres, 43 mandats dont le montant dépassait le seuil requis. Les mandats concernaient le système informatique de l'assurance chômage. Leur valeur s'échelonne de 230 000 francs à quatre millions de francs. ATS

PÉNITENCIERS

Champ-Dollon reprend les locaux de la Pâquerette

Le centre de resocialisation pour criminels dangereux de La Pâquerette, qui se trouve dans l'enceinte de la prison de Champ-Dollon (GE), a été vidé de ses résidents. Ses locaux seront occupés par des détenus de Champ-Dollon.

Trois des sept personnes qui se trouvaient à La Pâquerette ont été reprises par les cantons qui les avaient placées dans cette unité, a expliqué, hier, le porte-parole du département genevois de la sécurité et de l'économie (DSE), Laurent Forestier. Les quatre autres détenus du centre, «appartenant» à Genève, intègrent la prison de Champ-Dollon.

La Pâquerette a été sous les feux de l'actualité l'automne dernier, après la mort tragique d'Adeline. Cette jeune sociothérapeute, qui travaillait pour le compte de l'unité de réinsertion, avait été tuée alors qu'elle accompagnait seule un homme condamné pour viol à une thérapie équestre.

La mission menée par La Pâquerette sera reprise par Curabilis. Cet établissement concordataire destiné aux délinquants potentiellement dangereux et mentalement perturbés doit ouvrir ses portes en avril, à proximité de la prison de Champ-Dollon. ATS

AÉRODROME DE PAYERNE

Oppositions levées à Morens

C'est la fin d'un long feuilleton: la commune de Morens (FR) va retirer ses recours contre les règlements d'exploitation civil et militaire de l'aérodrome de Payerne. Elle a obtenu en contrepartie des indemnités, dont 742 319 francs de l'armée, une première en Suisse.

Cette somme est une compensation pour le blocage du développement territorial de Morens. *«Ce n'est pas une indemnisation pour le bruit, mais parce que le village ne peut plus ouvrir de nouvelle zone à bâtir»*, a expliqué, hier, la syndique Nathalie Frey. *«Aucune autre commune ne subit autant de restrictions»*, a observé Laurent Savary, porte-parole des Forces aériennes.

En contrepartie, Morens va lever son recours contre les règlements d'exploitation militaire et civile. En ce qui concerne le volet civil, la commune obtient aussi un siège au sein de l'organe de concertation pour l'utilisation civile de l'aérodrome et une «petite» indemnité annuelle. La commune pourrait toucher jusqu'à 10 000 francs par an si le nombre de vols civils dépasse les 6000 mouvements. Le nouveau règlement fait passer de 800 à 8400 le nombre de vols civils annuels autorisés.

Pas d'accord pour la route

Les parties n'ont en revanche pas trouvé de terrain d'entente pour la route reliant Morens à Payerne et qui traverse les pistes. ATS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE Nombre de bêtes pas fixé.

Eleveurs de chevaux entendus

Une solution se dessine dans la querelle entre les éleveurs de chevaux et l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Lors d'une rencontre, mardi soir, les deux parties ont convenu que le nombre de chevaux que les petits éleveurs pourront détenir ne sera pas fixé de manière définitive.

A l'origine des critiques se trouve un projet d'ordonnance rédigé par le Conseil fédéral suite à la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, adoptée par le Parlement en mars 2013. Le texte autorise les exploitations agricoles à construire des bâtiments et installations destinés à la détention des chevaux. Mais à deux conditions: elles devront disposer de pâturages et produire suffisamment de fourrage elles-mêmes pour les chevaux. Peu importe que ces derniers appartiennent à l'exploitation ou à des tiers.

Le Jura craignait pour la mise en valeur du franches-montagnes. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

Environ 11 000 écuries auraient dû se séparer de dizaines de milliers de bêtes, craignait la Fédération suisse des sports équestres.

Le Jura au front

L'ARE a reçu près de 4000 réponses à la procédure de consultation sur cette ordonnance, détaille Lukas Kistler, porte-parole de l'ARE. Le canton du Jura notamment a protesté contre cette disposition: elle empêcherait des non-agriculteurs de mener des projets touristiques pourtant utiles à la fois à la région et à la mise en valeur de la race franches-montagnes.

D'après Lukas Kistler, le projet devrait entrer en vigueur au printemps, en même temps que le reste de la loi sur l'aménagement du territoire. ATS

ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES

Nouveau système pour 13 millions

La Suisse a signé un contrat pour un nouveau système d'écoute téléphonique, destiné aux polices et justices cantonales et fédérales. Il doit être opérationnel fin 2015. Le crédit débloqué pour l'ensemble de cette opération est de 13 millions de francs. En septembre, la Confédération abandonnait son système de surveillance des télécommunications, acquis pour 18 millions de francs en 2008, car il présentait des lacunes. ATS

Les super offres du week-end

03/2014
Du jeudi 16 au samedi 18 janvier 2014
dans la limite des stocks disponibles

SB W03/14

25% de moins

1.25
au lieu de 1.70

Avocats (sauf bio et XXL), Espagne/Maroc/Israël/République Dominicaine/Chili, la pièce

35% de moins

3.20
au lieu de 4.95

Champignons de Paris blancs, Suisse/Pays-Bas, la barquette de 500 g
(100 g = –.64)

40% de moins

6.95
au lieu de 11.90

Beefburgers nature Bell, Suisse, 4 × 125 g
(100 g = 1.39)
en libre-service

40% de moins

4.75
au lieu de 7.95

Saucisses à rôtir crues Bell, 3 × 130 g
(100 g = 1.22)

1+1 offert

2 achetés, 1 payé
13.95
au lieu de 27.90

Huile d'olive extra vierge Filippo Berio, 2 × 1 litre
(1 litre = 6.98)

30% de moins

4.85
au lieu de 6.95

Valser classic, 6 × 1,5 litre
(1 litre = –.54)

2+1 offert dans le lot

19.80
au lieu de 29.70

Chicco d'Oro Tradition, en grains ou moulu, 3 × 500 g, trio
(100 g = 1.32)

35% de moins

14.95
au lieu de 23.40

Chocolat lait-noisettes ou lait extra Lindt, plaques, 12 × 100 g
(1 kg = 12.46)

1+1 offert dans le lot

1/2 prix

26.25
au lieu de 52.60

Fendant du Valais AOC Vin des Chanoines 2012, 6 × 75 cl
(10 cl = –.58)

1/2 prix

12.–
au lieu de 24.–

Bière Anker, boîtes, 24 × 50 cl
(100 cl = 1.–)

10.30
au lieu de 20.60

Persil Gel Universal, Color, Sensitive, *Color Lavande ou *Black, 2 × 1,168 litre (2 × 16 lessives), duo
(100 ml = –.44)

* En vente dans les grands supermarchés Coop
Sous réserve de changement de millésime. Coop ne vend pas d'alcool aux jeunes de moins de 18 ans.

coop
Pour moi et pour toi.

TURQUIE En plein scandale politico-financier, le duel entre le premier ministre et le chef de l'influente confrérie Gülen accentue l'instrumentalisation des juges.

La justice turque victime du bras de fer qui se joue au sommet de l'Etat

ISTANBUL
LAURE MARCHAND

Le premier ministre Recep Tayyip Erdogan face à ses partisans. KEYSTONE

La Grande Assemblée nationale de Turquie a vu s'échanger des coups de pieds et de poings, voler des documents, des bouteilles d'eau et même un iPad. Ces derniers jours, la réforme controversée du Conseil supérieur des juges et des procureurs (HSYK), que le premier ministre Recep Tayyip Erdogan cherche à faire passer en force afin d'en reprendre le contrôle, échauffe les esprits des parlementaires. à tel point qu'une ambulance a même stationné par précaution devant le bâtiment.

La bagarre dans les travées parlementaires est surtout révélatrice, outre du sens civique limité des députés turcs, de l'état de la justice, transformée en champ de bataille. Le gigantesque scandale politico-financier qui met en difficulté le chef du gouvernement souligne le mal persistant qui ronge la démocratie turque, l'instrumentalisation de la justice par le pouvoir politique.

De faux airs d'opération «mains propres»

Affaires de corruption dans l'immobilier, pots-de-vin lors de transactions illégales avec l'Iran ou appels d'offres truqués dans les chemins de fer turcs… Les enquêtes touchant les proches d'Erdogan font de prime abord penser à une opération «mains propres» à la turque. Mais la confrérie religieuse de Fethullah Gülen, très influente au sein de la justice et de la police, est soupçonnée d'en être à l'origine. «*Si les accusations sont vraies, croire que l'objectif est de lutter contre la corruption est ridicule, les partisans de Gülen ont juste attendu le bon moment pour les sortir, en fonction de leurs propres intérêts*», explique Gareth Jenkins. Chercheur au Central Asia-Caucasus Institute, il est l'un des premiers à avoir dénoncé des incohérences dans les procès ayant conduit à la condamnation de centaines d'officiers. Là encore, le puissant réseau musulman est suspecté d'avoir fabriqué de fausses preuves. Fethullah Gülen, un ancien imam réfugié en Pennsylvanie, est désormais en guerre ouverte avec le premier ministre, son ancien allié, pour la possession des rouages de l'État.

Pour tenter de discréditer l'«*empire de la peur*» instauré par son ennemi, – ainsi s'est-il exprimé hier devant les ambassadeurs turcs – Recep Tayyip Erdogan s'est dit prêt à rejuger les militaires. Là encore, pas parce qu'il découvre que certains des condamnés n'ont rien à faire derrière les barreaux, «*mais parce qu'il pense que les militaires ont compris la leçon et qu'il n'y a donc pas de risque à les libérer*», ajoute Gareth Jenkins. Les procès «Ergenekon» et «Masse du forgeron» ont permis aux civils de mettre l'armée sous tutelle politique.

Contrôle des institutions

Cette instrumentalisation de la justice est mise à nu par l'affrontement de deux camps, mais c'est une tradition de la République turque. La justice n'a jamais été indépendante du politique. Avant qu'elle ne soit sous la coupe des islamo-conservateurs, elle était sous celle de l'armée et de magistrats gardiens de l'héritage kémaliste et auxiliaires des militaires. Leur dernière intervention, ratée, date de 2008, quand l'AKP avait évité de justesse une interdiction pour «*activités anti-laïques*» par la Cour constitutionnelle. «*Au début de la République, les tribunaux d'indépendance ont permis de pendre les opposants de Mustafa Kemal, après le coup d'Etat de 1960, les responsables du Parti démocrate* (réd: le premier ministre Adnan Menderes et deux ministres) *ont également été pendus, et que dire du cirque judiciaire qui a suivi celui de 1980*», énumère Samim Akgönül, historien à l'université de Strasbourg. On est passé d'un contrôle des institutions par un establishment kémaliste à celui par un parti politique. Et de façon encore plus restrictive, par une formation aux ordres d'un seul homme, Recep Tayyip Erdogan.

Rappel à l'ordre

La volonté de reprendre en main le HSYK est d'autant plus révélatrice de l'assujettissement de la justice qu'une réforme adoptée en 2010 avait permis de renforcer son indépendance. La modification du système de nomination rapprochait son fonctionnement des standards européens.

Pour l'instant, les rappels à l'ordre de Bruxelles glissent sur le gouvernement turc, comme la pluie sur le ciré d'un marin. La Commission européenne réclame une enquête «*impartiale*» et rappelle le B.A.-BA d'une candidature d'adhésion: «*le respect de l'État de droit*». Si l'instrumentalisation de la justice est une composante de la République turque, les réformes engagées depuis plus d'une décennie pour faire partie du cercle européen étaient censées rectifier ces défauts structurels. « *Hélas, les négociations d'adhésion n'ont pas constitué un levier suffisant, les améliorations n'avaient d'existence que sur le papier car l'habitus politique est trop fort*», se désole Samim Akgönül. «*Les derniers événements révèlent un échec extraordinaire.*» *Le Figaro*

ÉTATS-UNIS

Autorisation d'envahir l'Irak aux oubliettes?

Alors que les derniers soldats américains ont quitté l'Irak fin 2011, l'autorisation historique d'usage de la force votée par le Congrès des Etats-Unis, en 2002, court toujours. Un sénateur a déposé, mardi, une proposition de loi afin de la révoquer formellement. Plusieurs démocrates et républicains soutiennent la démarche du républicain Rand Paul, d'obédience libertaire et hostile à l'interventionnisme américain. ATS-AFP

FLORIDE

Abattu au cinéma à cause de SMS

Un retraité de la police de Tampa a abattu, lundi soir, dans un cinéma en Floride, aux Etats-Unis, un homme de 43 ans. Il a été inculpé de meurtre sans préméditation. Le ton est monté entre les deux hommes parce que la victime utilisait son téléphone et écrivait des SMS durant la projection du dernier film de Mark Wahlberg, «Du sang et des larmes». La victime aurait aussi lancé du pop-corn sur l'ex-policier, avant que ce dernier ne lui tire une balle dans la poitrine. ATS-AFP

NOUVEAU-MEXIQUE

Une fusillade fait trois blessés dans une école

Un élève a fait feu dans un collège de Roswell, au Nouveau-Mexique, dans le sud-ouest des Etats-Unis, blessant un employé et deux élèves, dont l'un est dans un état critique. Le tireur a été arrêté. ATS-AFP

BRÉSIL

Inondations mortelles près de São Paulo

Au moins douze personnes sont mortes et dix portées disparues dans des inondations provoquées par des pluies torrentielles dans la ville d'Itaoca, dans l'Etat de São Paulo, dans le sud-est du Brésil. Des centaines d'habitants ont été évacués. Mardi, la ville était sans électricité ni eau courante et une centaine de maisons ont été endommagées. ATS-AFP

FRANÇOIS HOLLANDE

Français peu convaincus, mais indulgents

A peine un tiers des Français ont jugé leur président de la République convaincant lors de sa conférence de presse de mardi, selon deux sondages. Sur 946 personnes sondées par Harris Interactive pour la chaîne parlementaire Assemblée nationale, 31% l'ont jugé convaincant. Le même nombre de personnes interrogées se disent convaincues par sa proposition de pacte de responsabilité avec les entreprises (baisse des charges contre embauches).

Elles sont en revanche 58% à estimer que François Hollande a eu raison d'esquiver les questions sur sa vie privée, après les révélations du magazine «Closer» sur une liaison présumée avec l'actrice Julie Gayet. ATS-REUTERS

ESPIONNAGE L'agence américaine a installé un logiciel.

La NSA a des vues sur le monde

La NSA a pu installer un logiciel espion sur près de 100 000 ordinateurs à travers le monde, rapportait, mardi, le «New York Times». L'agence de renseignements américaine aurait ainsi créé un réseau utilisable pour des vastes opérations de piratage, selon le journal.

Dans la plupart des cas, le programme en question a été introduit via des réseaux informatiques, mais la NSA a également eu recours à une technique secrète qui permet d'accéder aux machines non connectées, poursuit le «NYT», citant des membres de l'administration, des experts en informatique et des documents divulgués par Edward Snowden.

«*La technique des fréquences radiophoniques a permis de résoudre l'un des plus gros problèmes des services de renseignements américains: pénétrer dans des ordinateurs que des adversaires et certains alliés des Etats-Unis s'efforçaient de mettre à l'abri de l'espionnage ou du piratage*», écrit l'auteur de l'article. «*Dans la plupart des cas, un émetteur radiophonique doit être physiquement inséré par un espion, un fabricant ou un utilisateur agissant de façon involontaire.*»

La NSA aurait espionné les armées chinoise et russe, la police mexicaine ou des narcotrafiquants. KEYSTONE

Parmi les cibles principales de ce programme baptisé Quantum, figurent certaines unités de l'armée chinoise, que Washington accuse de cyberespionnage, toujours selon le «NYT».

Des programmes mouchards auraient également été implantés dans des réseaux de l'armée russe, de la police mexicaine et des cartels de narcotrafiquants, des institutions européennes chargées des échanges commerciaux ou d'alliés tels que l'Arabie saoudite, l'Inde et le Pakistan. ATS-AFP

EN IMAGE

KEYSTONE

ÉGYPTE

Victoire en vue pour Abdel Fattah al-Sissi. La victoire du oui au second jour du référendum constitutionnel en Egypte ne semblait faire aucun doute, mais la participation des Egyptiens sera déterminante pour le chef de l'armée Abdel Fattah al-Sissi en vue de la présidentielle. Les détracteurs du général al-Sissi, les partisans du président démocratiquement élu Mohamed Morsi, ont appelé à boycotter le scrutin. Le taux de participation n'était pas encore connu hier soir, le pouvoir en place espérant plus de 50% de participation. ATS-AFP

Le chiffre du jour

26,73 milliards de francs: Migros, numéro un suisse du commerce de détail a dégagé un chiffre d'affaires total en hausse, 6,9% de plus qu'en 2012.

UNION EUROPÉENNE Les institutions financières helvétiques actives dans la gestion de fortune privée ne bénéficieront pas d'un «passeport européen».

La Suisse recalée en matière de services financiers

BRUXELLES
TANGUY VERHOOSEL

Les banques privées suisses ne bénéficieront pas d'un passeport européen. KEYSTONE

Le Parlement européen et les Vingt-Huit ont trouvé, dans la nuit de mardi à hier, un compromis sur le renforcement de l'encadrement des marchés financiers qui ne fait pas l'affaire de la Suisse.

L'accord de principe, qui devrait être formellement adopté en mars, porte sur la révision de la directive (loi) européenne sur les instruments de marchés financiers – Mifid, dans le jargon communautaire.

La nouvelle directive sera appliquée en 2016, après que des règlements d'application auront été adoptés. Selon un communiqué du Parlement européen, elle permettra, en gros, «*de rendre les marchés financiers plus sûrs et plus efficaces, de mieux protéger les investisseurs, de limiter la spéculation sur les marchés des matières premières et de réguler le trading à haute fréquence.*»

Accusant à demi-mot les Vingt-Huit de dissimuler des velléités protectionnistes sous leur intention d'améliorer la protection des consommateurs, Berne a exercé de fortes pressions sur l'Union afin d'éviter que l'entrée en vigueur de «Mifid II» entrave l'accès des institutions financières suisses au marché intérieur européen.

Pas désespérée

Elles ont été vaines, mais la situation n'est pas désespérée. Le compromis prévoit que les institutions financières basées dans les Etats non-membres de l'UE qui fournissent des services à une clientèle professionnelle établie dans l'Union bénéficieront d'un «passeport européen», au cas où les normes appliquées dans ces pays (supervision, etc.) seraient jugées équivalentes à celles du club communautaire. En clair: il suffira, pour une banque d'affaires suisse, d'ouvrir une succursale dans un pays de l'Union pour accéder à l'ensemble du marché européen. Tout en maintenant en Suisse certaines activités de «back-office»: contacts directs avec les clients, création de produits financiers sur mesure, etc.

Les Vingt-Huit ont refusé d'accorder les mêmes facilités aux établissements spécialisés dans la fourniture de services financiers aux particuliers – ce qui pose un problème aux banques suisses de petite ou de moyenne taille actives dans le domaine de la gestion de fortune privée.

«*Les Etats de l'UE feront ce qu'ils veulent*», souligne un expert de l'UE. Seule certitude: les banques privées suisses ne bénéficieront pas d'un passeport européen.

> «Les Etats de l'Union européenne feront ce qu'ils veulent»
>
> **UN SPÉCIALISTE DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES**

Berne espère évidemment que l'Italie, la France et le Royaume-Uni s'inspireront de l'accord qui a récemment été trouvé avec l'Allemagne. Les banques suisses peuvent y opérer sans être soumises à l'obligation d'y ouvrir une succursale et de délocaliser sur place une grande partie de leurs activités – et de leur personnel.

Ce n'est pas gagné d'avance, ce qui a déjà incité la Suisse à déplacer son combat sur un autre terrain: l'adoption des mesures concrètes d'application de Mifid II, en 2014 et 2015. Il sera question, dans ce contexte, de s'assurer que les institutions financières suisses pourront continuer de conseiller leur clientèle privée à travers les frontières, à partir du territoire helvétique.

Rencontre

L'Union a elle-même un intérêt à trouver une solution à ce problème. Berne, en effet, a confirmé le 18 décembre 2013 que la signature d'un nouvel accord sur la fiscalité de l'épargne serait tributaire de la résolution du problème des services financiers.

Le secrétaire d'Etat suisse aux Affaires étrangères, Yves Rossier, débattra sans doute de cette question le 21 février avec les membres de la commission des affaires étrangères du Parlement européen, qui l'ont invité à procéder à un «échange de vues» sur l'avenir des relations entre Berne et l'UE.

BONHÔTE
Tél. +41 32 722 10 00 info@bonhote.ch www.bonhote.ch

	dernier	%1.1.14
B.Alt. M-Arb. CL (CHF)	9972.00	0.0
B.Alt. M-Perf. CL (CHF)	13993.00	0.0
B.Sel-BRIC M-Fonds (CHF)	112.72	-0.2
B.Sel-O. HR M-Fonds (CHF)	102.57	1.3
B.Str.-Monde (CHF)	144.00	1.5
B.Str.-Obligations (CHF)	100.80	1.2
Bonhôte-Immobilier	116.70	-2.8

DENTIFRICE

Amende confirmée contre Elmex

Le Tribunal administratif fédéral confirme l'amende de 4,8 millions de francs infligée à la société Gaba. Le fabricant du dentifrice Elmex avait interdit à la société détentrice de la licence pour l'Autriche d'exporter le produit en Suisse. Un contrat passé en 1982 entre Gaba et la société autrichienne Gebro empêchait jusqu'en 2006 l'exportation vers le marché helvétique des produits que l'entreprise étrangère fabrique sous licence. Avec pour conséquence que les détaillants suisses ne pouvaient s'approvisionner sur les marchés voisins offrant les produits Elmex meilleur marché. Suite à une plainte de Denner, qui avait ensuite pris ses distances avec la procédure, la Commission de la concurrence avait ouvert une enquête. ATS

AMNISTIE FISCALE

Vague de dénonciations face à la fin du secret bancaire

KEYSTONE

La peur face à l'assouplissement du secret bancaire semble pousser les contribuables repentants dans les bras des autorités fiscales cantonales. Après une retenue en 2012, le nombre des dénonciations spontanées et l'argent ainsi récupéré par les cantons a explosé en 2013. De nombreuses autorités cantonales enregistrent des valeurs record. Le canton de Neuchâtel a ainsi encaissé quatre fois plus d'arriérés d'impôts en 2013 par rapport à 2012, soit 12,3 millions de francs contre 2,9 millions en 2012, a indiqué Philippe Porée, du service cantonal des contributions. Le nombre de personnes qui se sont dénoncées a aussi pris l'ascenseur, avec 137 contribuables (80 en 2012). Les autorités genevoises ont également enregistré une année record, tant dans le nombre de dénonciations que par rapport au montant perçu. L'Administration fiscale a reçu 498 dénonciations spontanées (265 en 2012) et notifié 44 millions de francs d'impôts (28,2 millions de francs). Par ailleurs, les sept plus gros dossiers traités en 2013 représentent un montant de 31 millions, soit environ 70% du total, a remarqué Roland Godel, chargé de la communication du Département des finances. ATS

ENGRAIS MINÉRAUX

Corruption chez le norvégien Yara

Le leader mondial des engrais minéraux, le norvégien Yara International, a annoncé hier avoir écopé d'une amende de 295 millions de couronnes (environ 43,5 millions de francs) pour des cas de corruption dans plusieurs pays. Le Ministère public de la Confédération (MPC) avait ouvert une procédure pénale contre une entreprise suisse dans le cadre de cette affaire. «*L'entreprise reconnaît sa culpabilité et accepte d'être mise à l'amende*», a indiqué Yara. Une enquête externe avait été élargie à l'ensemble de ses activités à l'étranger après avoir découvert de possibles malversations financières en Libye avant 2008, en amont de la création d'une joint-venture, Lifeco, dans ce pays. Des paiements douteux avaient été versés à un ministre du pétrole du régime Kadhafi. ATS-AFP

INDICATEURS

Source THOMSON REUTERS
iware Cours sans garantie

INDICES

SLI	1293.3 +0.4%	DJ Euro Stoxx 50	3168.7 +1.5%
Nasdaq Comp.	4214.8 +0.7%	FTSE 100	6819.8 +0.7%
DAX 30	9733.8 +2.0%	SPI	8045.1 +0.4%
SMI	8423.4 +0.4%	Dow Jones	16481.9 +0.6%
SMIM	1629.6 +0.3%	CAC 40	4332.0 +1.3%
		Nikkei 225	15808.7 +2.5%

Change

	DEVISES achat	DEVISES vente	BILLETS achat	BILLETS vente	BILLETS avec CHF 1 j'achète
Euro (1)	1.2203	1.2512	1.207	1.269	0.788 EUR
Dollar US (1)	0.8976	0.9204	0.8665	0.9505	1.052 USD
Livre sterling (1)	1.4683	1.5054	1.429	1.551	0.644 GBP
Dollar canadien (1)	0.8209	0.8417	0.7895	0.8655	1.155 CAD
Yens (100)	0.8582	0.8799	0.8185	0.9205	108.63 JPY
Cour. suédoises (100)	13.8341	14.2269	13.49	14.71	6.79 SEK

Métaux

	OR achat	OR vente	ARGENT achat	ARGENT vente	PLATINE achat	PLATINE vente
Once/USD	1231.95	1247.95	19.9	20.4	1415.25	1440.25
Kg/CHF	35993	36493	581.5	596.5	41357	42107
Vreneli 20.-	207	232	-	-	-	-

MARCHÉ SUISSE (cours en CHF)

SMI	15/1	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)
ABB Ltd N	23.81	23.69	23.85	19.10
Actelion N	84.05	83.80	85.35	44.48
Adecco N	73.25	72.25	73.95	47.31
CS Group N	30.08	29.87	30.54	23.30
Geberit N	276.80	275.20	277.30	204.90
Givaudan N	1260.00	1249.00	1369.00	969.50
Holcim N	70.70	68.95	79.10	62.70
Julius Baer N	43.46	43.15	45.14	34.08
Nestlé N	66.65	66.30	70.00	59.20
Novartis N	73.50	72.75	74.25	59.85
Richemont P	88.75	87.70	96.15	67.60
Roche BJ	252.10	253.60	258.60	193.70
SGS N	2028.00	2046.00	2450.00	1952.00
Swatch Grp P	551.00	556.50	606.50	482.60
Swiss Re N	81.20	80.45	84.75	66.10
Swisscom N	492.00	488.30	493.60	390.20
Syngenta N	350.80	353.40	416.00	335.30
Transocean N	43.46	43.49	54.70	40.09
UBS N	18.83	18.74	19.60	14.09
Zurich FS N	268.10	264.40	270.90	225.60

AUTRES VALEURS	15/1	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)
Alpiq Holding N	125.00	125.30	130.00	104.50
BC Bernoise N	218.00	217.50	264.75	190.60
BC du Jura P	67.00	68.50	68.55	59.50
BKW N	29.35	29.40	34.15	27.75
Cicor Tech N	36.10	35.00	37.00	25.55
Clariant N	16.98	16.33	17.01	11.98
Feintool N	72.00	71.40	77.00	52.65
Komax	143.50	142.00	144.00	75.00
Meyer Burger N	13.85	13.65	14.05	5.20
Mikron N	7.40	6.75	7.44	5.06
OC Oerlikon N	14.50	14.20	14.60	9.91
PubliGroupe N	104.50	101.10	153.00	85.00
Schweiter P	693.00	710.00	712.50	525.00
Straumann N	178.30	178.60	182.60	110.30
Swatch Grp N	95.60	96.40	104.40	83.35
Swissmetal P	0.83	0.83	1.39	0.47
Tornos Hold. N	4.68	4.76	7.05	3.90
Valiant N	89.70	89.25	92.70	74.60
Von Roll P	1.58	1.52	2.20	1.30
Ypsomed	79.30	75.35	80.00	51.00

MARCHÉS ÉTRANGERS

	15/1	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)
Autodesk ($)	53.29	52.64	52.64	27.97
Baxter ($)	69.80	69.66	74.59	62.80
Celgene ($)	165.35	167.04	171.94	58.53
Fiat (€)	6.95	6.81	6.97	3.83
Johnson & J. ($)	94.87	94.72	95.98	72.00
Kering (€)	150.05	146.15	185.15	143.00

	15/1	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)
L.V.M.H (€)	128.70	126.25	150.05	117.80
Movado ($)	113.04	112.59	117.45	94.57
Nexans (€)	37.45	37.45	43.27	28.78
Philip Morris($)	83.16	82.45	96.72	82.27
Stryker ($)	78.29	78.16	78.53	58.60

Cours sans garantie P = action au porteur N = Action nominative
Bj = bon de jouissance d = cours demandé o = cours offert

PUBLICITÉ

FONDS/FONDATION DE PLACEMENT SWISSCANTO

	dernier	% 1.1.14
(CH) BF CHF	95.08	0.4
(CH) BF Conv. Intl	99.93	0.4
(CH) BF Corp H CHF	104.92	0.9
(CH) BF Corp EUR	113.82	0.7
(CH) BF Intl	74.43	1.8
(CH) Commodity A	77.01	-3.4
(CH) EF Asia A	88.32	-2.1
(CH) EF Emer.Mkts A	174.52	-2.9
(CH) EF Euroland A	120.73	1.2
(CH) EF Europe	145.21	1.8
(CH) EF Green Inv A	101.17	1.3
(CH) EF Gold	508.53	5.7
(CH) EF Intl	156.61	0.7
(CH) EF Japan	3812.00	2.8
(CH) EF N-America	337.18	-0.7
(CH) EF Sm&MC Swi	475.87	2.4
(CH) EF Switzerland	348.19	2.1
(CH) EF Tiger A	95.52	-2.6
(CH) EF Value Switz	168.31	2.3
(CH) SMI Index Fd	84.23	-
(CH) SPI Index Fd	115.26	2.1
(LU) BI Med-Ter CHF	117.60	0.1
(LU) BI Med-Ter EUR	134.34	0.1
(LU) BI Med-Ter USD	144.72	0.0

	dernier	% 1.1.14
(LU) EF Climate B	73.30	3.8
(LU) EF Innov Ldrs B	207.72	1.6
(LU) EF Sel Energy B	816.54	-0.3
(LU) EF Sel HealthC	360.99	-
(LU) EF Sel Intl B	125.63	1.5
(LU) EF Sm&MC Jap	2712.00	1.8
(LU) EF Sm&MC NAm	76.25	-11.8
(LU) EF Water B	129.44	1.1
(LU) MM Fd AUD	244.13	0.0
(LU) MM Fd CAD	191.44	0.0
(LU) MM Fd CHF	148.34	0.0
(LU) MM Fd EUR	105.41	-0.0
(LU) MM Fd GBP	130.63	0.0
(LU) MM Fd USD	194.66	-0.0
(LU) Sic.Il Bd CHF	104.32	0.4
(LU) Sic.Il Bd EUR	104.89	0.5
(LU) Sic.Il Bd USD	112.65	0.5
Eq. Top Div Europe	127.21	2.3
Eq Sel N-America B	170.90	-0.5
Eq Sel Europe B	61.64	-
Bond Inv. AUD B	198.34	0.2
Bond Inv. CAD B	185.31	0.8
Bond Inv. CHF B	129.13	0.4
Bond Inv. EUR B	89.52	0.5
Bond Inv. GBP B	100.14	1.3
Bond Inv. JPY B	11018.00	-
Bond Inv. USD B	160.77	0.5
Bond Inv. Intl B	100.43	2.2
Ifca	110.70	0.0
Ptf Income A	107.80	0.8
Ptf Income B	135.74	0.8
Ptf Yield A	137.70	0.9
Ptf Yield B	165.68	0.9
Ptf Yield EUR A	108.64	0.8
Ptf Yield EUR B	143.25	0.8
Ptf Balanced A	166.62	1.1
Ptf Balanced B	194.07	1.1
Ptf Bal. EUR A	113.94	0.8
Ptf Bal. EUR B	140.82	0.8
Ptf GI Bal. A	95.56	0.8
Ptf GI Bal. B	104.94	0.8
Ptf Growth A	219.45	1.3
Ptf Growth B	245.19	1.3
Ptf Growth A EUR	112.14	1.1
Ptf Growth B EUR	132.21	1.1
Ptf Equity A	257.98	1.6
Ptf Equity B	276.62	1.6
Ptf GI Eq. A EUR	108.46	1.5
Ptf GI Eq. B EUR	109.59	1.5
Valca	316.36	1.4
LPP 3 Portfolio 10	172.40	0.7
LPP 3 Portfolio 25	164.76	0.8
LPP 3 Portfolio 45	191.70	1.0
LPP 3 Oeko 45	136.95	1.4

TAUX DE RÉFÉRENCE (en%)

	dernier	préc
Rdt oblig. CH 10 ans	1.20	1.20
Rdt oblig. US 30 ans	3.82	3.80
Rdt oblig. All 10 ans	1.82	1.82
Rdt oblig. GB 10 ans	2.87	2.84
Rdt oblig. JP 10 ans	0.66	0.65

MATIÈRES PREMIÈRES

	dernier	préc
Prix du brut (NYME $ par baril)	94.44	92.79
Huile de chauffage par 100 litres	107.70	107.50

Prix indicatif 3000 6000 litres

PUBLICITÉ

Margot Mazout
Huile de chauffage
0844 844 644
E-mail: info@margotmazout.ch
Internet: www.margotmazout.ch

Un rapport américain sur les dangers du tabac sonnait il y a 50 ans la charge mondiale contre la cigarette. Aujourd'hui, on fume un peu moins. ARCHIVES

HISTOIRE En 1964, l'Etat américain reconnaissait les dangers de la cigarette.

Des millions de vies allongées par 50 ans de lutte antitabac

LUC-OLIVIER ERARD

Il y a un demi-siècle tout juste, en janvier 1964, l'Etat américain reconnaissait le lien entre la consommation de tabac et le cancer du poumon. Cette année-là, le rapport du «Surgeon General» Luther Terry, responsable de la Santé publique nommé par John Kennedy, fait grand bruit. Il fait prendre conscience aux Américains que fumer tue.

Huit millions de morts évitées aux Etats-Unis

Une recherche récente menée à l'Université Yale, dans le Connecticut (Etats-Unis), établit à environ huit millions le nombre de personnes «sauvées» depuis lors aux Etats-Unis.

Les mesures antitabac entreprises ont changé l'opinion publique à propos de la cigarette, faisant baisser le nombre de fumeurs.

Plus de 17 millions d'Américains sont morts prématurément de causes liées au tabac depuis 1964. Cependant, la baisse de la consommation intervenue entre-temps a permis, notent les chercheurs, un allongement moyen de 19,6 années de vie pour la frange de population qui ne s'est pas mise à la fumée.

«La publication du rapport de 1964 a produit une onde de choc dans le monde entier», explique le Neuchâtelois Joachim Marti, chercheur en économie de la santé à l'Université de Leeds (Grande-Bretagne).

En Suisse, les mesures antitabac sont apparues plus tard. *«Les premières mesures visant à diminuer la consommation de cigarettes ne sont réellement mises en œuvre qu'à partir des années nonante. Aujourd'hui, elles restent incomplètes: la limitation de la publicité pour le tabac est relativement faible par rapport à d'autres pays, par exemple.»* Depuis 2010, la loi contre la fumée passive a eu *«un effet positif sur les fumeurs eux-mêmes en limitant les occasions de consommer»*, selon Joachim Marti.

La Suisse mal classée

En Suisse, le nombre de fumeurs est passé de 33% en 1997 à 28% en 2007. L'étude «Coûts et bénéfices des mesures de prévention de la santé» publiée en 2010 par l'Université de Neuchâtel estime que les mesures de prévention du tabac ont permis d'éviter entre 500 et 800 décès pour la seule année 2007.

L'Enquête suisse sur la santé 2012, dont les résultats ont été publiés fin 2013, montre qu'en 2012, 28% de la population fume encore, la baisse chez les hommes étant marquée. Mais chez les femmes, le nombre de consommatrices est resté stable. La proportion de personnes, hommes et femmes, fumant au moins 20 cigarettes, a été par contre divisée par deux.

L'arrivée de la cigarette électronique, Joachim Marti la considère comme le moindre de deux maux. *«Probablement moins dangereuse que le tabac»*, elle présente aussi des risques, notamment si elle séduit les jeunes, car elle entraîne aussi une dépendance à la nicotine.

Le chercheur note qu'un meilleur accès aux outils connus pour arrêter de fumer pourrait améliorer la situation sur le front du tabagisme. Le «Tobacco Control Scale», qui classe les pays en fonction de l'efficacité de leur politique antitabac, plaçait la Suisse au onzième rang parmi les pays d'Europe en 2010. Elle était dix-huitième en 2007.

INDE

Une touriste danoise violée dans le centre de New Delhi

La police indienne a interpellé un groupe d'hommes après le viol en réunion d'une touriste danoise de 51 ans mardi soir dans le centre de New Delhi, ont indiqué hier plusieurs responsables policiers. Cette nouvelle agression marquante d'une femme en Inde est intervenue moins d'un an après celle d'une Suissesse dans ce pays.

Cette femme s'est approchée d'un groupe d'hommes pour demander son chemin en début de soirée alors qu'elle tentait de regagner son hôtel situé dans le quartier de Paharganj, une zone d'hôtels bon marché dans le centre de la capitale indienne.

Quinzaine d'interpellations

Six d'entre eux, armés d'un couteau, l'ont agressée et lui ont volé ses affaires, selon un responsable policier et le réceptionniste de l'hôtel. Elle était seule à New Delhi où elle était arrivée lundi après avoir visité le Taj Mahal à Agra, ont-ils précisé.

Plusieurs médias font état d'une quinzaine d'interpellations, mais la police n'a pas voulu confirmer cette information.

Cette agression présumée d'une étrangère dans une rue longeant la gare de New Delhi, non loin d'une place très commerçante, pose à nouveau la question de la sécurité des femmes en Inde.

Cette nouvelle agression sexuelle intervient une dizaine de jours après le viol présumé d'une Polonaise, droguée et violée par un chauffeur de taxi alors qu'elle se rendait dans la capitale avec sa fille de deux ans.

Il y a un an, les Indiens avaient manifesté en masse pour exprimer leur colère après le viol en réunion dans la capitale d'une étudiante, décédée de ses blessures. Ce fait-divers avait jeté une lumière crue sur les violences infligées aux femmes.

Trois mois après ce viol, une Suissesse de 39 ans, qui effectuait avec son mari un voyage à vélo à travers l'Inde, avait subi une agression similaire dans l'Etat du Madhya Pradesh.

Une écolière a également été violée dimanche par huit hommes à Ranchi (est) pendant que son ami était séquestré, a rapporté hier le quotidien «Hindustan Times». Trois Népalais ont par ailleurs été condamnés à 20 ans de prison le mois dernier pour le viol en réunion d'une touriste américaine en juin dans le nord du pays. ATS

EN IMAGE

KEYSTONE

AUSTRALIE

Canicule enflammée. La foudre a provoqué plus de 250 incendies de brousse entre mardi et hier dans les provinces du sud-est de l'Australie, ont annoncé les secours. La région est en proie à la canicule. ATS

RUSSIE

Plus d'un kilomètre de file pour les Rois mages

Des milliers de croyants orthodoxes russes faisaient la queue sur 1,5 kilomètre par moins 10 degrés hier à Saint-Pétersbourg pour accéder aux Présents des Rois mages. La relique exposée dans la deuxième ville de Russie a été amenée du monastère Saint-Paul du Mont Athos en Grèce. ATS

GENÈVE

Ados piégés par leur entraîneur de foot

A Genève, un entraîneur de football de 20 ans est soupçonné d'avoir piégé des adolescents sur internet afin d'obtenir d'eux des faveurs sexuelles. Le jeune homme est poursuivi pour contrainte sexuelle, actes d'ordre sexuel avec des enfants et pornographie. ATS

PARIS

Samy Nacéri placé en garde à vue

L'acteur Samy Nacéri et l'une de ses ex-compagnes ont été interpellés et placés en garde à vue hier pour *«violences réciproques»*, d'après une source proche de l'enquête. Selon les premiers éléments, une bagarre aurait éclaté en début d'après-midi entre l'acteur et son ancienne compagne dans le 17e arrondissement parisien. *«L'acteur et son ex ont été placés en garde à vue, une garde à vue différée pour lui en raison de son état d'ébriété»*, a précisé cette source. ATS

ROME L'actrice n'intégrera finalement pas le jury de l'Académie de France.

Julie Gayet n'ira plus à la Villa Médicis

L'actrice française Julie Gayet, dont le magazine «Closer» a révélé la liaison avec le président François Hollande, ne sera finalement pas nommée membre du jury désignant les pensionnaires de la Villa Médicis à Rome. La ministre française de la Culture Aurélie Filippetti a renoncé à valider cette mesure. Cette nomination, révélée par le «Canard Enchaîné», a été décidée *«avant Noël»*, a précisé l'hebdomadaire satirique dans son édition d'hier.

Le site internet de l'Académie de France à Rome avait confirmé que l'actrice devait faire partie de ce jury aux côtés de l'artiste plasticienne Anne-Marie Clairet, de la chorégraphe et danseuse étoile Marie-Agnès Gillot et de la compositrice Lucia Ronchetti.

Julie Gayet sera remplacée par la scénariste Emmanuèle Bernheim. KEYSTONE

Mais plus tard hier, le cabinet de la ministre a fait savoir qu'Aurélie Filippetti avait finalement décidé de ne pas nommer l'actrice. *«L'arrêté n'avait pas été signé»*, a-t-il dit. *«La composition du jury est relativement banale, les membres du jury sont bénévoles»* et *«l'arrêté de nomination qui n'était pas encore signé va l'être ou vient de l'être»* sans comporter le nom de Julie Gayet, a confirmé une porte-parole. Julie Gayet sera remplacée par la scénariste Emmanuèle Bernheim, a indiqué Aurélie Filippetti.

Raisons professionnelles

Compte tenu des *«tentatives de manipulation et d'instrumentalisation pour pouvoir parler de ce qui est de la vie privée»*, il n'était *«pas utile de rajouter un sujet de polémique»*, a aussi précisé dans la journée la ministre.

Le jury est chargé de la sélection des quinze pensionnaires, chercheurs ou artistes, qui rejoindront la Villa Médicis en septembre prochain à Rome pour une durée de 12 à 18 mois. L'Académie de France a également précisé que ces nominations sont le fait de la ministre de la Culture.

Interrogé hier par la chaîne de télévision iTélé, Eric de Chassey, le directeur de l'Académie de France à Rome-Villa Médicis, a assuré avoir choisi Julie Gayet comme membre du jury *«pour des raisons professionnelles»*. *«C'est une productrice de cinéma reconnue, une comédienne reconnue»*, a-t-il dit. ATS

SPORTS

KEYSTONE

SKI ALPIN

Carlo Janka toujours en proie au doute

Carlo Janka skie toujours derrière son passé. Le Grison est dans le doute et n'aborde pas au mieux les épreuves de Wengen.

PAGE 25

HOCKEY SUR GLACE L'entraîneur du HCC se retrouvera face à son fils ce soir en Ajoie.

Josh Primeau défie papa Kevin

EMILE PERRIN

Le HCC se rend à Porrentruy ce soir (19h45) pour y disputer le quatrième derby de la saison – victoire jurassienne 4-1 en Ajoie, succès 4-3 aux tab et 4-1 des Neuchâtelois jusqu'ici. Comme les matches entre Ajoulots et Chaux-de-Fonniers ne manquent jamais de piment, celui d'aujourd'hui ne fait pas exception à la règle. Outre le fait que les points deviennent de plus en plus chers – il s'agit du dernier match du quatrième tour – et que les Ajoulots pointent au neuvième rang, ce match sera l'occasion de retrouvailles familiales entre l'entraîneur chaux-de-fonnier Kevin Primeau et son fils Josh, prêté par Lausanne à Ajoie depuis vendredi dernier.

«Cette situation est surtout bien pour lui, qui peut bénéficier de plus de temps de jeu qu'à Lausanne. Pour moi, cela ne change rien», assure le père. Contre offensive du fiston. *«Ce sera plus difficile pour lui jeudi soir. De mon côté, j'ai un match, important, à disputer. Pour lui, ce sera un peu plus bizarre, de me voir évoluer face à son équipe.»*

Place aux juniors au HCC

Toutefois, les deux hommes s'accommodent de cette nouvelle situation. *«J'ai évolué une saison sous ses ordres quand j'avais 15 ans. Mais c'est la première fois que je me retrouve face à lui»*, dévoile Josh Primeau (23 ans), qui a signé deux points (1 but) en 19 rencontres disputées avec Lausanne cette saison.

En mal de temps de jeu à Malley, le fiston a donc été «envoyé» en LNB. Dès lors, pourquoi n'a-t-il pas atterri du côté des Mélèzes? *«Il nous a été proposé, c'est vrai. Kevin Primeau nous a aussi demandé si nous étions disposés à entrer en matière. Mais nous avons toujours dit que nous voulions donner la chance à nos juniors d'évoluer avec la première équipe. Nous avons donc considéré que sa venue n'était pas nécessaire»*, explique le directeur sportif Régis Fuchs. *«Bien sûr, j'aimerais évoluer un jour sous les ordres de mon père»*, relance Josh. *«Mais ce prêt en Ajoie est une décision des clubs.»*

Deux buts en un match

Les Primeau père et fils attendront donc encore avant de se retrouver dans le même vestiaire. Adversaires d'un soir, les deux hommes n'en restent pas moins très proches. *«Nous nous voyons en principe chaque week-end»*, révèle Kevin, qui n'a jamais été avare de bons mots pour son fils. *«Même si nos carrières nous ont parfois séparés, il m'a toujours donné de précieux conseils»*, assure Josh, qui confirme que son père ne sort pas facilement de ses gonds. *«Bien sûr qu'il se fâche, mais c'est quelqu'un de calme. Il en faut beaucoup pour qu'il pique une grosse colère.»*

Toujours est-il que le fils ne se privera pas s'il peut jouer un sale tour à son paternel ce soir. Josh Primeau n'a pas manqué ses premiers coups de patins avec le HCA puisqu'il a marqué deux des trois buts ajoulots samedi à Langenthal (défaite 6-3). *«Je ne vois pas mon prêt comme une punition»*, relance le puissant attaquant (193 cm pour 86 kg). *«Cela me fait du bien de retrouver la glace, de bénéficier de plus de temps de jeu qu'à Lausanne. A part Lötscher et Sigrist, je ne connaissais pas beaucoup de monde. Pour l'instant, je m'applique à assimiler le système de jeu. Malgré le classement, l'ambiance est bonne dans le vestiaire. Cette équipe a le potentiel pour faire mieux. Ce derby sera chaud.»*

Prêté à Ajoie par Lausanne, Josh Primeau ne fera pas de cadeau au HCC de son père Kevin. BIST-ROGER MEIER

LE COUP DE FIL À... KEVIN PRIMEAU

Ajoie - La Chaux-de-Fonds, ce soir, à 19h45 à Porrentruy

Meilleur tour A Porrentruy, le HCC mettra un point final à son quatrième tour qui, selon les souhaits de Kevin Primeau, sera le meilleur depuis le début de saison. Les Chaux-de-Fonniers comptent 13 points en huit matches, soit autant que lors de la troisième ronde (12 au premier tour, 11 au deuxième) avec un goal-average qui sera selon toute vraisemblance positif (27-23 avant ce dernier match). Un ou plusieurs points ramené(s) du Jura ferai (en) t donc du bien à la statistique. *«Le mot d'ordre n'a pas changé depuis le début de la saison, où nous souhaitions nous améliorer à chaque tour»*, confirme Kevin Primeau.

Repos Après le match de Weinfelden samedi (perdu 2-1 ap), les Chaux-de-Fonniers ont bénéficié d'un jour de repos supplémentaire, de quoi recharger les batteries. *«J'espère que cela a fait du bien. Les gars en avaient besoin, peut-être plus mentalement que physiquement»*, glisse le Canadien. *«On dit que le repos est une arme, il faudra faire en sorte que cela se vérifie.»*

L'effectif Parmi la longue liste de blessés, seul Jaquet devrait pouvoir revenir au jeu ce soir. *«Erb, Leblanc, Daucourt et Muller pourraient être alignés samedi contre Bâle»*, dévoile Kevin Primeau, qui devra donc toujours se passer des quatre précités, ainsi que de Mondou, Zigerli et Vacheron. Julien Bonnet et Eigenmann seront de la partie.

Les consignes *«Un derby est toujours un peu spécial. Ajoie a besoin de points, mais sa situation ne constitue ni un avantage ni un inconvénient. C'est à nous de faire en sorte de les faire douter»*, relance le technicien des Mélèzes. *«Notre approche du match n'a pas changé. Nous devons nous appuyer sur nos fondamentaux, ne pas faire de cadeaux et nous montrer efficaces en situations spéciales. Nous devons réussir la même entame de match qu'à Thurgovie, où nous avons eu cinq grosses possibilités de but dans les premières minutes, mais en nous montrant plus efficaces.»*

ATHLÉTISME Le Jamaïcain a expliqué comment lui avaient été prescrites les injections qui ont provoqué son contrôle positif.

Les drôles de confessions du sprinter Asafa Powell

L'ancien détenteur du record du monde du 100 m, Asafa Powell, contrôlé positif à un produit stimulant en juin 2013, a révélé qu'il avait reçu plusieurs injections de son physiothérapeute, Christopher Xuereb.

Asafa Powell a expliqué devant la commission de discipline de l'Agence antidopage jamaïcaine (Jadco) qu'il pensait avoir reçu *«quatre injections»*, notamment de vitamine B12 de Xuereb avec qui il travaillait depuis seulement deux mois.

Médecin du Bayern

«Il m'a fallu quatre semaines pour avoir confiance en lui», a expliqué Powell devant un jury étonné, qui lui a également demandé si Xuereb était la première personne hors médecin à lui faire des injections.

«Oui», a-t-il reconnu. *«Je l'ai laissé faire parce que j'avais eu la même injection une fois par le docteur Hans-Wilhelm Muller-Wohlfahrt»*, le médecin allemand qui s'occupe notamment du Bayern Munich, de l'équipe d'Allemagne de football et d'Usain Bolt.

Plus tôt, Asafa Powell (31 ans), avait indiqué qu'il avait doublé sa prise de compléments alimentaires sur le conseil de Xuereb, le matin même de son contrôle antidopage positif. *«Je ne me rappelais pas* (qu'il fallait doubler le dosage). *Chris est venu dans ma chambre le matin de la course et m'a dit que je devais me souvenir de prendre quatre»* comprimés, a déclaré Powell.

Asafa Powell a passablement chargé son physiothérapeute lors de son témoignage. KEYSTONE

Dans son témoignage à charge contre Xuereb, Powell a expliqué qu'il avait commencé à prendre des compléments alimentaires que lui donnait Xuereb, environ un mois avant le début des championnats de Jamaïque en juin 2013.

Méconnaissance du code

Le champion olympique du relais 4x100 m en 2008, contrôlé à un produit stimulant (oxilofrine), apparenté à l'éphédrine, a toutefois reconnu qu'il n'avait pas vérifié si le complément en question, Epiphany D1, figurait sur la liste des produits prohibés.

«Je ne connaissais pas le code (antidopage). *Je ne connaissais pas la liste, je savais juste qu'il y avait une liste qu'on était supposé consulter»*, a assuré Powell.

A l'avocat de la Jadco, Lackston Robinson, qui lui demandait s'il était conscient des risques qu'il prenait en ingérant ces compléments alimentaires, Powell a répondu d'un laconique *«Il y a un risque dans tout ce qu'on fait»*.

Confusion

Powell a, par ailleurs, expliqué qu'il ne savait pas pourquoi il n'avait pas indiqué lors du prélèvement de son échantillon qu'il avait pris ce complément alimentaire. *«Je ne peux pas m'en souvenir, après toute la confusion de ce qui s'est passé lors de ces sélections»* pour les Mondiaux 2013, a-t-il insisté. *«Tous les compléments étaient quelque chose de nouveau pour moi, je ne pouvais pas me souvenir de tous»*, a poursuivi le Jamaïcain.

La commission de discipline a ensuite demandé à Powell s'il avait vérifié le parcours de Chris Xuereb. *«J'avais besoin d'un physiothérapeute, j'ai demandé à mon agent Paul Doyle d'en trouver un. Il* (Xuereb) *s'est présenté comme physiothérapeute, il me faisait des soins, je n'avais aucune raison de douter de ses qualifications»*, a-t-il soutenu.

Asafa Powell, qui faisait équipe avec Usain Bolt dans le relais sacré champion olympique à Pékin en 2008, avait déjà incriminé Christopher Xuereb la semaine dernière lors de l'audition de sa partenaire d'entraînement, Sherone Simpson, elle aussi accusée de dopage. **SI-AFP**

AUTOMOBILISME Le Neuchâtelois prend part à son premier «Monte» dès aujourd'hui.

Jérôme Geiser espère arriver au bout d'un rallye mythique

MURIEL CHIFFELLE

Le Neuchâtelois Jérôme Geiser s'apprête à prendre part au mythique rallye automobile de Monte Carlo dont la première étape débute aujourd'hui. Mais auparavant, le pilote et son copilote Pascal Delapraz ont effectué durant trois jours une série de reconnaissances des différents parcours.

Hier, les derniers essais de route «shakedown» ont eu lieu. L'occasion de relever les spécificités de chacune des étapes d'un parcours exigeant. En effet, les organisateurs de la 82e édition du «Monte» ont préparé un beau challenge: 1396 km de rallye dont 384 km d'épreuves spéciales (ES) chronométrées.

«*A titre de comparaison, il s'agit approximativement des distances, mises à bout, de trois rallyes courus en Suisse, soit le Critérium jurassien (environ 200 km), le rallye du Chablais (environ 150 km) et le rallye du Tessin (environ 40 km)*», explique Nuno Ferreira, le président du Ford Racing Trophy, qui s'occupe des équipages helvétiques Geiser-Delapraz et Borlat-Villars. Ces équipes prennent part à leur premier rallye WRC (championnat du monde).

Au volant d'une Ford Fiesta R2 portant le numéro 79, Jérôme Geiser bénéficie de l'aide «d'ouvreurs» dont la tâche consiste à relever en amont les conditions de la route pour ensuite en informer le pilote. Une pratique rendue nécessaire en raison de conditions météorologiques changeantes.

Les «spéciales» sont ainsi reconnues à deux reprises. Et dans cet exercice particulier, l'expérience accumulée lors de précédents rallyes en Suisse est primordiale.

Le Vallonnier Jérôme Geiser (à gauche), avec son copilote Pascal Delapraz, espère terminer son premier rallye de Monte-Carlo. SP

«Ambiance magique»

Joint lors de la phase de reconnaissance, le Vallonnier évoque, la voix remplie d'enthousiasme, ce rallye dont «*l'ambiance est magique*» et qui attire «*tous les champions du monde*» en raison de sa difficulté. Passionné d'automobile depuis plusieurs années, il indique que cette course d'envergure internationale «*restera marquée*» dans sa mémoire. Car le rallye est une discipline qui provoque des sensations fortes en alliant «*vitesse, précision, contrôle et adrénaline*».

Plein de pièges

Jérôme Geiser relève l'importance d'une préparation optimale, à la fois technique et mentale. En outre, une confiance mutuelle entre le pilote et son copilote est indispensable.

«*Notre but c'est de finir*», annonce-t-il, en précisant tout de même: «*Il y a tellement de pièges que ce n'est pas dit que nous arrivions au bout*». Le budget prévu pour une telle course est de l'ordre 15 000 à 20 000 francs par voiture, à l'exception des frais de remise en état du véhicule.

Tous ces efforts pour arriver à participer à ce rallye mythique qui s'achèvera samedi sur le hauteurs de Nice, au fameux col de Turini.

OGIER VEUT BIEN ÉTRENNER SON PREMIER TITRE

La 82e édition du rallye le plus connu au monde débute ce matin sur les terres des Hautes-Alpes. Le Français Sébastien Ogier (Volkswagen), qui a succédé l'an dernier à Sébastien Loeb, espère étrenner son premier titre mondial en remportant le Rallye Monte-Carlo en ouverture du championnat du monde des rallyes (WRC). Ogier a déjà remporté le «Montel» en 2009, mais c'était à ses débuts en rallye. Côté suisse, Olivier Burri (Ford Fiesta) disputera son 15e «Monte». Le pilote du Jura bernois, pour ses 50 ans, vise une place dans les quinze premiers au classement toutes catégories et sur le podium de la catégorie des S2000. En 2013, il avait fini neuvième au «scratch». SI

EN VRAC

FOOTBALL

ESPAGNE

Huitièmes de finale, retour
Atletico Madrid - Valence ..... 2-0 (aller 1-1)
Athletic Bilbao - Betis Séville 2-0 (0-1)
Espanyol Barcelone - Alcorcon 4-2 (0-1)

FRANCE

Coupe de la Ligue, quarts de finale
Nantes - Nice 4-3
Troyes (2e) - Eviant TG 3-1
Lyon - Marseille 2-1

ITALIE

Coupe, huitièmes de finale
Catane - Sienne (2e) 1-4
AC Milan - Spezia (2e) 3-1
Naples - Atalanta 3-1

HOCKEY SUR GLACE

LNA

Ce soir
19h45 Lausanne - GE Servette

1. ZSC Lions	40	26	0	7	7	137-92	85
2. Ambri-Piotta	40	21	2	3	14	108-95	70
3. FR Gottéron	38	20	3	1	14	112-109	67
4. Kloten	40	16	9	1	14	117-96	67
5. Lugano	39	18	4	3	14	110-89	65
6. Davos	39	17	5	2	15	119-103	63
7. Berne	40	16	4	5	15	103-105	61
8. GE Servette	39	14	5	5	15	108-102	57
9. Lausanne	39	13	4	5	17	81-92	52
10. Zoug	39	11	3	8	17	103-129	47
11. Bienne	41	9	6	3	23	95-125	42
12. Rapperswil	40	9	2	4	25	91-147	35

LNB

Ce soir
19h45 Ajoie - La Chaux-de-Fonds (Teleclub)

1. Olten	36	22	5	3	6	145-95	79
2. Langnau	36	20	1	3	12	116-101	65
3. Langenthal	36	17	3	3	13	114-103	60
4. Martigny	36	14	6	3	13	109-95	57
5. Viège	36	12	6	4	14	129-132	52
6. Chx-Fonds	35	11	6	4	14	122-119	49
7. Bâle	36	12	4	3	17	115-136	47
8. Thurgovie	36	10	4	8	14	115-127	46
9. Ajoie	35	10	4	5	16	95-124	43
10. GCK Lions	36	8	4	7	17	92-120	39

PREMIÈRE LIGUE, GROUPE 3

Massterround inférieur
Saint-Imier - GE Servette II ..... 4-5 tab

1. Saastal	2	1	1	0	0	7-4	38
2. GE Servette II	2	0	1	0	1	4-10	32
3. St-Imier	3	1	0	1	1	12-9	25
4. Villars	1	1	0	0	0	3-2	20
5. Yverdon	3	2	0	0	1	11-6	19
6. Vallée de J.	3	0	0	1	2	6-12	14

Samedi 18 janvier. 18h: Saint-Imier - Yverdon.

DEUXIÈME LIGUE, GROUPE 5

Ce soir
20h00 Serrières-Peseux - Sarine

1. Serrières-P.	16	11	2	1	2	96-49	38
2. Moutier	15	12	0	0	3	101-36	36
3. Star CDF	16	11	0	1	4	88-54	34
4. Tramelan	16	8	1	1	6	65-54	27
5. SenSee	15	7	2	1	5	67-47	26
6. Fr.-Mont. II	16	6	1	3	6	80-63	23
7. Fleurier	14	6	1	1	6	58-54	21
8. Sarine	14	6	1	0	7	55-75	20
9. Le Locle	15	5	0	2	8	69-77	17
10. Vallorbe	15	1	2	0	12	46-107	7
11. Pts-Martel	16	1	0	0	15	34-143	3

Vendredi 17 janvier. 20h15: Fleurier - SenSee. **Samedi 18 janvier. 17h30:** Le Locle - Star Chaux-de-Fonds. **18h15:** Tramelan - Franches-Montagnes II.

NHL

Matches des Suisses: Buffalo Sabres - Philadelphia Flyers (avec Streit) 3-4. Nashville Predators (avec Josi, 1 assist) - Calgary Flames (sans Berra remplaçant) 4-2. Minnesota Wild (avec Niederreiter) - Ottawa Senators 0-3. Canadien de Montréal (avec Diaz) - New Jersey Devils 1-4.

AUTO-MOTO

DAKAR 2014

Dixième étape, Iquique - Antofagasta (689 km dont 631 de spéciale). Motos: 1. Joan Barreda Bort (Esp), Honda, 4h42'00. 2. Helder Rodrigues (Por), Honda, à 8'00. 3. Cyril Despres (Fr), Yamaha, à 9'40. **Classement général:** 1. Coma 41h48'33". 2. Barreda Bort à 44'10". 3. Jordi Viladoms (Esp), KTM, à 2h02'03".

Autos: 1. Al-Attiyah-Cruz (Qatar-Esp), Mini, 4h23'35". 2. Peterhansel-Cottret (Fr), Mini, à 3'50". 3. Roma-Perin (Esp-Fr), Mini, à 13'45". **Classement général:** 1. Roma 38h52'57". 2. Peterhansel à 2'15". 3. Al-Attiyah à 46'01".

BASKETBALL

LNA MESSIEURS

Massagno - Genève 70-68

1. Lugano	15	13	2	1306-1053	26
2. Union NE	15	11	4	1276-1019	22
3. FR Olympic	15	11	4	1238-1156	22
4. Genève	15	7	8	1103-1082	14
5. Monthey	15	7	8	1192-1172	14
6. Bâle	15	6	9	1133-1270	12
7. Massagno	15	3	12	1098-1342	6
8. Boncourt	15	1	14	1014-1266	2

Dimanche 19 janvier. 16h: Union - Genève.

NBA

Mardi: Memphis Grizzlies - Oklahoma City Thunder (Sefolosha, 0 point et 1 rebond) 90-87.

PATINAGE ARTISTIQUE

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Budapest. Championnats d'Europe. Dames. Classement après le programme court: 1. Adelina Sotnikova (Rus) 70,73. 2. Julia Lipnitskaja (Rus) 69,97. 3. Carolina Kostner (It) 68,97. Puis, pas qualifiée pour le programme libre (24 meilleures): 26. Tanja Odermatt (S) 39,42.

Danse sur glace. Classement après le programme court: 1. Anna Cappellini-Luca Lanotte (It) 69,58. 2. Elena Ilinykh-Nikita Katsalapov (Rus) 69,54. 3. Penny Coomes-Nicholas Buckland (GB) 61,76. Puis, pas qualifiés pour le programme libre (20 meilleurs): 22. Ramona Elsener-Florian Roost (S) 46,36.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE À WENGEN

Premier entraînement de la descente: 1. Werner Heel (It) 2'39"04. 2. Peter Fill (It) à 0"30. 3. Johan Clarey (Fr) à 0"44. 4. Patrick Küng (S) à 0"45. 5. Christof Innerhofer (It) à 0"63. 6. Erik Guay (Can) à 0"84. 7. Kjetil Jansrud (No) à 0"86. 8. Hannes Reichelt (Aut) à 0"90. 9. Brice Roger (Fr) à 1"05. 10. Didier Défago (S) à 1"14. 11. Aksel Lund Svindal (No) à 1"17. Puis: 14. Beat Feuz (S) à 1"68. 15. Carlo Janka (S) à 1"71. 18. Silvan Zurbriggen (S) à 2"23. 28. Nils Mani (S) à 3"06. 33. Marc Gisin (S) à 3"33. 48. Sandro Viletta (S) à 4"22. 51. Mauro Caviezel (S) à 4"43. 83. Marc Berthod (S) à 8"24. 85. Ralph Weber (S) à 8"69.

VOLLEYBALL

LNA DAMES

Lucerne - Aesch-Pfeffingen ..... 0-3 (19-25 22-25 22-25).

1. Volero ZH	13	13	0	0	0	39-2	39
2. Köniz	12	10	1	0	1	33-7	32
3. Kanti Schaff.	12	10	0	0	2	30-9	30
4. Fr-Mont.	12	6	2	0	4	24-18	22
5. NUC	13	6	1	1	5	26-24	21
6. Guin	13	5	1	1	6	23-25	18
7. Aesch-P.	13	2	1	3	7	18-33	11
8. Cheseaux	12	3	0	1	8	13-29	10
9. Toggenburg	13	1	0	1	11	10-37	4
10. Lucerne	13	0	1	0	12	6-38	2

Samedi 18 janvier. 17h30: NUC - Franches-Montagnes.

COUPE D'EUROPE

Challenge cup, huitèmes de finale, aller
Besiktas Istanbul - Kanti Schaffhouse .. 3-0 (25-16 25-22 25-14).
Match retour le 23 janvier à Schaffhouse.

HOCKEY SUR GLACE

Tobler en prêt à Zoug

Zoug, qui déplore la blessure de son gardien finlandais Eero Kilpeläinen, a obtenu le prêt jusqu'à la fin du mois de janvier de Michael Tobler (Olten). En contre-partie, l'équipe de Suisse centrale a prêté jusqu'à la fin du mois le jeune portier Robin Kuonen au leader de la LNB, qui compte également Thomas Bäumle dans ses rangs. SI

Furrer pourrait devoir renoncer aux Jeux

L'international Philipp Furrer souffre à nouveau de problèmes à la nuque et de douleurs à la tête selon la «Berner Zeitung». Le défenseur du CP Berne s'est envolé pour la clinique spécialisée d'Atlanta (EU) après avoir passé une IRM. Il est incertain pour les JO pour lesquels il a été sélectionné. SI

HOCKEY SUR GLACE Défaite mortifiante face à Genève-Servette II.

St-Imier rate encore le coche

Toute proche l'une de l'autre qualitativement, les deux formations se battent pour une place en play-off. Saint-Imier n'avait remporté qu'un seul point en saison régulière face à son adversaire de la soirée et en a cueilli un autre hier soir. Mais avec six points d'avance au classement, les Genevois possèdent un avantage certain sur les coéquipiers du capitaine Pascal Stengel. Les play-off s'éloignent pour les Imériens.

St-Imier s'est montré le plus entreprenant durant la première période, dominant le plus souvent les Servettiens. Il fallut cependant attendre les dernières minutes de jeu dans ce premier tiers pour que se concrétise cette supériorité, Morgan Vuilleumier profitant d'une situation spéciale pour débloquer le compteur.

Cet avantage ne durait pas longtemps. Juste après le thé, Tschannen surprenait Zaugg d'un tir soudain et le jeu s'équilibra. Au jeu des situations spéciales, les visiteurs se montraient plus réalistes que les hommes de Freddy Reinhard. Mais même mené de deux longueurs St-Imier n'a jamais baissé les bras. C'est donc aux prolongations puis aux tirs au but que la décision tombait. Et à cette loterie, une nouvelle fois les Imériens ont baissé pavillon. Mathématiquement tout reste possible pour les «jaune et noir», mais cela devient de plus en plus difficile à réaliser. GDE

SAINT-IMIER - GE SERVETTE II 0-0 tab (1-0 1-2 2-2;)

Patinoire d'Erguël: 234 spectateurs.

Arbitres: Matthey, Galli et Houriet.

Buts: 19e M. Vuilleumier (Oppliger, C. Girardin) 1-0. 21e (20'46") Tschannen (Pugin) 1-1. 29e Faye (Clennon, Pugin) 1-2. 33e Mano (C. Girardin, Scheidegger, à 5 contre 4) 2-2. 42e Berger (Nicolet, Gaehler, à 5 contre 4) 2-3. 48e Mani (Pugin, Tschannen, à 5 contre 4) 2-4. 50e Stengel (Scheidegger) 3-4. 55e Mano (Röthlisberger, Stengel) 4-4.

Tirs au but: Tschannen 0-1 ; Boss 1-1 ; Clennon 1-2 ; Stengel 2-2 ; Gaehler 2-2 ; Mano 2-2 ; Nicolet 2-3 ; Scheidegger 2-3 ; Jacob 2-4 .

Pénalités: 6 x 2' contre Saint-Imier; 11 x 2' contre GE Servette II.

Saint-Imier: Zaugg; B. Girardin, Roethlisberger; Oppliger, Kolly; C. Girardin, Vernetti; Pasquini; Scheidegger, Mano, Stengel; Boss, Dousse, M. Vuileumier; Abgottspon, Altorfer, Houriet; Jeanrenaud Kohler.

Notes: St-Imier sans S. Vuilleumier, Duplan, Bühler, Schüpbach (blessés) ni Mafille (absent).

CYCLISME

Le Russe Novikov suspendu deux ans

Le Russe Nikita Novikov (24 ans) issu du centre de formation de Katusha et passé professionnel dans la défunte équipe Vacansoleil, a été suspendu deux ans par la fédération russe. Il avait été contrôlé positif en juin dernier à l'ostarine, un produit héritier des stéroïdes permettant de développer la masse musculaire. Sa suspension prendra fin le 6 juin 2015. RÉD-AFP

SKI ALPIN

Lindsey Vonn de nouveau opérée

L'intervention chirurgicale que Lindsey Vonn avait essayé de repousser en vain pour participer aux JO de Sotchi a eu lieu hier. La championne olympique de descente, a été opérée une nouvelle fois du genou droit gravement blessé aux Mondiaux en février dernier, selon «L'Equipe». L'objectif était de reconstruire le ligament croisé antérieur qui avait à nouveau lâché en novembre à l'entraînement, au moment où l'Américaine essayait d'accélérer son retour en compétition. RÉD

SKI ALPIN Malgré de meilleurs résultats, le Grison court toujours derrière le champion qu'il fut voilà plus de trois ans.

Carlo Janka nourrit sa propre énigme

WENGEN
PASCAL DUPASQUIER

Hier à Wengen, les conditions n'étaient pas idéales pour Carlo Janka, ici lors de l'entraînement de la descente. KEYSTONE

Le ciel est bas sur Wengen. La vénérable station oberlandaise est baignée de blanc. Le blanc de la neige fraîche tombée la veille se mêle au blanc des… bancs de nuages, véritables oiseaux menaçant la piste du Lauberhorn. La météo? C'est bel et bien le sujet numéro un de ce mercredi, jour du premier entraînement en vue de la descente de samedi. Renvoyé la veille en raison des précipitations tombées durant la nuit, ce premier galop d'essai s'est déroulé dans des conditions difficiles… Et par des températures résolument positives.

Piste ramollie, visibilité altérée par le brouillard: il fallait avoir le cœur bien accroché pour s'élancer sur la plus longue descente du circuit avec ses 4422 mètres. Le tout pour un effort de 2'39"04 réalisé par le plus rapide de ces intrépides du mercredi: Werner Heel. «*La luminosité était faible, c'était pénible*», maugrée Carlo Janka, 15e à 1"71 de l'Italien.

Alors, jour noir dans le jour blanc pour «Iceman»? Le skieur n'a pas l'humeur à l'humour. «*Non, je n'ai pas réussi une bonne descente aujourd'hui* (hier). *Il y a encore beaucoup de choses à corriger d'ici samedi*», marmonne-t-il dans une langue de Goethe fortement teintée de dialecte grison.

Baromètre sur «variable»

Depuis le début de l'hiver, le baromètre de Carlo Janka pointe sur «variable». Dixième à Lake Louise, 23e à Beaver Creek et 21e à Val Gardena, le skieur d'Obersaxen n'a pas encore oblitéré son billet olympique pour la descente de Sotchi. Trois ultimes occasions s'offrent à lui pour décrocher un second top 15 synonyme de critère accompli: Wengen samedi, Kitzbühel (le 25 janvier) et Garmisch (le 1er février).

Trois descentes en trois semaines, l'heure n'est plus à la tergiversation pour «Janks». «*Elles sont parmi les trois descentes les plus difficiles du circuit et le calendrier est très serré. Ce n'est pas forcément là où je suis le meilleur…*», jauge-t-il d'un ton monocorde qui ne respire pas l'optimisme.

A la faveur d'un sixième rang à Beaver Creek, Carlo Janka a en revanche déjà son ticket pour le géant de Sotchi. Le champion olympique en titre refait doucement surface dans la discipline. «*En géant, ma saison n'est pas si mauvaise. Par contre, je manque de régularité. Je n'arrive pas à aligner deux manches propres*», souffle l'homme qui a touché le fond la saison dernière. «*C'est clair, je suis mieux que l'hiver passé*», abonde-t-il derrière un semblant de sourire. «*J'ai retrouvé une certaine base, mais j'ai toujours autant de problèmes lorsque la neige est molle comme c'est le cas depuis notre retour de la tournée américaine.*»

Redoux redouté

La nouvelle n'arrangera pas le moral de Carlo Janka: les prévisions météorologiques sont mauvaises. Déjà bien installé, le redoux devrait se maintenir jusqu'au terme de la semaine. Première conséquence de ce temps maudit pour le Grison: les deux épreuves du super-combiné de demain ont été croisées. Les coureurs débuteront par le slalom le matin, avant d'enchaîner avec la descente l'après-midi.

Troisième du super-combiné de l'an passé pour ce qui fut le seul podium de son hiver, Carlo Janka sera au départ demain. Avec une idée derrière la tête? Idée qui pourrait lui redonner ce zeste de joie et de confiance dont il semble dénué depuis bientôt trois ans? «*Le fait de commencer par le slalom favorisera encore plus les slalomeurs. Dans ces conditions, je ne me vois pas jouer les premières places*», coupe-t-il aussitôt. «*Je me suis entraîné pour la première fois en slalom mardi. L'objectif sera de me classer parmi les 30 premiers. Après, on verra ce que je peux faire dans la descente…*»

Non, l'énigme Carlo Janka n'est pas résolue. Le sera-t-elle un jour? Seul l'intéressé peut y répondre.

Gris, couleur de l'espoir

La météo menace-t-elle la descente de samedi? La question a le mérite d'être posée. «*Les organisateurs ont du savoir-faire. Les conditions ne sont pas encore au top partout, mais jusqu'à samedi, je suis convaincu qu'ils réussiront à préparer une piste impeccable. Avec le monde qu'ils ont à disposition, cela ne fait pas l'ombre d'un doute*», promet **Carlo Janka** (photo Keystone).

Le champion d'Obersaxen se raccroche à sa victoire sur le mythique Lauberhorn. C'était en 2010, au temps de sa splendeur; temps où le temps était au beau: «*C'est déjà loin. Y repenser est bien sûr agréable, mais cela ne m'aide pas à grand-chose. La neige est différente, les conditions seront différentes et je ne peux pas emmener beaucoup de repères par rapport à la piste.*»

Autre souci, ses piètres résultats de la saison précédente l'ont précipité dans les abysses du classement FIS de la descente. Hier, le Grison s'est élancé dans le premier entraînement avec le dossard 39. Rédhibitoire à ses yeux. «*Avec un numéro aussi élevé, je n'ai aucune chance d'être devant si le temps est beau. Si la météo est mauvaise, en revanche, c'est le point d'interrogation. J'ai peut-être une chance…*» Carlo Janka prend le pari du gris pour samedi. La couleur de l'espoir…

Patrick Küng dans le coup

Patrick Küng a réussi des débuts encourageants à Wengen. Le no 1 suisse de la vitesse a signé le quatrième chrono du premier entraînement en vue de la descente de samedi. Le Glaronnais a terminé au milieu de trois Italiens – Werner Heel (1er), Peter Fill (2e) et le tenant du titre Christof Innerhofer (5e) – et du Français Johan Clarey (3e). Même s'il ne s'agit que d'une première prise de contact, la prestation de Küng laisse penser qu'il pourra viser les avant-postes samedi, comme cela a été pratiquement chaque fois le cas cette saison dans les disciplines de vitesse, avec une victoire en super-G à Beaver Creek. Le coureur de Mürtschen a pris une nouvelle dimension cet hiver. Et c'est ce qu'il devra prouver sur le Lauberhorn. «*Pour un skieur suisse, c'est évidemment la plus belle course à gagner. Cette piste m'a moyennement réussi jusqu'ici* (réd: 11e, 10e, 15e lors des trois dernières éditions). *Mais il est clair que je me sens plus fort cette année*», commente-t-il.

DÉFAGO DISCRET Didier Défago a, lui, déjà touché le Graal à Wengen avec sa victoire en 2009. Le Valaisan s'est montré un peu plus discret lors de cet entraînement initial avec un dixième rang, à 1"14 de Werner Heel. Reste que le coureur de Morgins fera aussi partie des outsiders samedi, lui qui monte en puissance cet hiver. «*Depuis le début de la saison, mon but a toujours été d'être au top pour les mois de janvier et février. De ce point de vue, ma dernière descente à Bormio* (réd: 7e le 29 décembre) *montre que je respecte mon plan de marche*», a-t-il noté.

FEUZ CONFIANT Figurant lui aussi au palmarès du Lauberhorn, Beat Feuz a terminé 14e de l'entraînement. Le Bernois n'avait plus skié à Wengen depuis sa victoire en 2012, en raison d'une grave infection au genou gauche. Toujours convalescent, l'Emmentalois vise un top 15 samedi. «*Je n'ai pas encore fini de lutter pour retrouver mon meilleur niveau. Mais les progrès réalisés ces dernières semaines m'incitent à l'optimisme. Je reste toutefois dépendant des douleurs à mon genou qui, certains jours, sont toujours présentes*», livre-t-il.

SÉLECTION Derrière le quatuor Küng-Défago-Feuz-Janka, Mauro Caviezel et Ralph Weber seront alignés samedi en descente. Le premier doit sa place à sa victoire en Coupe d'Europe dimanche dernier sur ce même Lauberhorn, tandis que le deuxième a le droit de s'élancer dans toutes les descentes en tant que vainqueur de la Coupe d'Europe de descente l'hiver passé. Cinq hommes se battront aujourd'hui lors du deuxième entraînement pour décrocher les trois tickets restants pour samedi: Silvan Zurbriggen, Nils Mani, Marc Gisin, Sandro Viletta et Marc Berthod. SI

FOOTBALL

Pas d'arbitres suisses au Mondial brésilien

La Fifa n'a retenu aucun arbitre suisse pour le Mondial 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet). En tout, 25 trios d'arbitres et huit duos de soutien ont été désignés. Parmi les 9 trios et le duo européen, on ne retrouve pasde Français non plus. D'ici à la Coupe du monde, le groupe d'arbitres sélectionnés suivra trois séminaires, en février, en mars-avril et enfin dix jours avant le coup d'envoi. SI-RÉD

Bâle recevra Le Mont au Parc St-Jacques

Le quart de finale de Coupe de Suisse entre Le Mont et le FC Bâle se jouera finalement au Parc St-Jacques le mercredi 5 février à 19h30. La partie, prévue au Mont, avait été renvoyée le 4 décembre en raison d'une pelouse estimée impraticable. Les deux clubs ont trouvé un accord pour que le match se déroule à Bâle. Il y avait en effet un risque certain que le terrain du Mont soit à nouveau difficilement praticable début février. L'Association suisse de football a donné son feu vert au changement de lieu proposé par les deux clubs, qui ont trouvé un arrangement financier. SI

CYCLISME

Voeckler se fracture une clavicule

Le Français Thomas Voeckler (Europcar), victime d'une fracture à une clavicule à l'entraînement en Australie, a déclaré forfait pour le Tour Down Under, qui devait marquer le début de sa saison mardi à Adelaïde. Voeckler s'est blessé en percutant une voiture, lors d'une sortie d'entraînement, sur une route près de Gleneg, dans la banlieue d'Adelaïde. SI

SKI ALPIN

Cortina remplacera Garmisch

La station italienne de Cortina d'Ampezzo reprend les épreuves de vitesse dames de Coupe du monde annulées à Garmisch-Partenkirchen par manque de neige, avec une descente samedi 25 janvier et un super-G le lendemain. La localité des Dolomites accueille déjà ce week-end, dans le cadre de son étape traditionnelle de Coupe du monde, une descente samedi et un super-G dimanche. SI

BASKETBALL

Jules Stalder quitte les Lions de Genève

Handicapé par une blessure à la hanche, l'arrière Jules Stalder (20 ans) ne fait plus partie de l'effectif des Lions de Genève. En six matches cette saison, il affichait une moyenne de 0,6 point, 0,2 rebond et 0,4 assist. Hier soir, Genève a perdu face à SAM Massagno (70-68) au Tessin. SI

AUTOMOBILISME

Vettel est papa

Sebastian Vettel (26 ans) est devenu père pour la première fois. Sa compagne Hanna Sprater a donné naissance à une petite fille dimanche. Vettel habite en Suisse, dans le canton de Thurgovie. SI

Les rendez-vous de
l'immobilier

Chaque jeudi dans
L'EXPRESS
L'Impartial
PILOTE.CH

FINANCES Calculs financiers et fiscaux pour un propriétaire en retraite (2/3).

Faut-il garder la dette ou amortir?

Comme nous avons cherché à le démontrer dans notre précédente chronique (notre édition du 18 décembre), l'âge de la retraite atteint, la valeur du bien est déterminante pour calculer le taux d'endettement maximum en restant dans le cadre d'un 1er rang.

La suite logique sera d'effectuer des calculs financiers et fiscaux afin d'évaluer deux hypothèses:

– Garder la dette en l'état.
– Amortir tout ou partie du prêt.

Quelle que soit la décision, même à la retraite, le revenu imposable se verra toujours augmenté d'une valeur locative, donc les solutions de déductions resteront également d'actualité.

Il est évident que le niveau des taux d'intérêt sera également prépondérant dans toute l'analyse. Chaque situation étant différente, une solution générique ne peut être envisageable.

Un exemple pratique

Afin de bien comprendre les mécanismes de réflexion, prenons un cas pratique: M. et Mme Exemple sont mariés depuis 35 ans, leurs deux enfants ont quitté la maison et ne sont plus à leur charge. Ils arrivent à la retraite et se posent un certain nombre de questions sur le prêt hypothécaire qu'ils ont contracté il y a de cela 20 ans, pour l'achat de leur villa située à Neuchâtel.

Données du couple:
– revenus cumulés à la retraite 100 000 francs (rente AVS + LPP + rendement de leur capital épargne);
– épargne 200 000 francs;
– 3e pilier arrivant à échéance 200 000 francs;
– revenu imposable 85 000 francs;
– valeur locative 25 000 francs;
– montant du prêt 500 000 francs en 1er rang, taux fixe 10 ans 2.5%.

1. Calcul fiscal avec maintien de la dette:

Revenu imposable:	85 000 fr.
Valeur locative:	+25 000 fr.
Revenu imposable:	110 000 fr.
Intérêts hypothécaires:	– 12 500 fr.
Frais d'entretien	– 5 000 fr.
Revenu imposable final	92 500 fr.
Impôt annuel ICC et IFD	20 455 fr.

Dans ce cas la charge fiscale sera sur dix ans de 204 550 francs.

Le capital disponible permet de compter sur un rendement de 3% (net d'impôt, par exemple placement financier ou investissement immobilier).

400 000 fr. à 3% durant 10 ans = 537 560 francs.

Soit si une capitalisation d'intérêts de 137 560 francs.

Le revenu imposable d'un propriétaire se verra toujours augmenté d'une valeur locative. Les solutions de déductions ne sont donc pas à négliger. KEYSTONE

2. Calcul fiscal avec amortissement de 400 000 francs

Revenu imposable:	85 000 fr.
Valeur locative:	+ 25 000 fr.
Revenu imposable:	110 000 fr.
Intérêts hypothécaires:	– 2 500 fr.
Frais d'entretien	– 5 000 fr.
Revenu imposable final	102 500 fr.
Impôt annuel ICC et IFD	23 689 fr.

Dans ce cas de figure la charge fiscale sera sur 10 ans de 236 890 francs. Les capitaux ayant été utilisés pour amortir le prêt, les époux Exemple ne peuvent donc plus compter sur un quelconque rendement.

En revanche, les intérêts étant dus à la banque sont nettement moins conséquents, ils économisent sur 10 ans: 100 000 francs. La différence de la charge fiscale entre les deux variantes est de: 236 890 fr. –204 550 fr. soit 32 340 fr. en faveur de la variante 1.

Toujours en faveur de la variante 1, le rendement des liquidités de 137 560 fr. –100 000 fr. de charge hypothécaire laisse un profit net de 37 560 francs. L'avantage total sur 10 ans sera donc de 32 340 fr. et de 37 560 fr., soit un total de 69 900 francs.

Ces calculs effectués, nous traiterons dans notre prochaine chronique, de diverses réflexions à séparer de l'aspect financier.

MICHELE CALABRESE
DEFFERRARD & LANZ SA
CONSEILLER FINANCIER – FONDÉ DE POUVOIR
NEUCHÂTEL
TÉL. 032 858 10 13

Evolution des taux d'intérêt hypothécaires

Type de taux	16.12.2013	13.01.2014	Tendance
Construction	1.80	1.80	–
Variable	2.50	2.50	–
Libor 3 mois	0.92	0.92	–
1 an	1.00	1.01	▲
2 ans	0.97	0.99	▲
3 ans	1.08	1.12	▲
4 ans	1.28	1.31	▲
5 ans	1.51	1.53	▲
6 ans	1.70	1.72	▲
7 ans	1.87	1.90	▲
8 ans	2.02	2.05	▲
9 ans	2.14	2.17	▲
10 ans	2.23	2.26	▲
15 ans	3.07	3.09	▲
20 ans	3.17	3.19	▲

Source: www.d-l.ch

À LOUER

A LOUER
Gérancia & Bolliger SA
4,5 pièces
AVEC TERRASSE PRIVATIVE
Champs 1 - 1er Ouest
2300 La Chaux-de-Fonds
Belle cuisine agencée avec lave-vaisselle, salle de bains/WC, salle de douche/WC, hall avec armoires, grand séjour avec cheminée, 3 chambres avec parquet, cave, buanderie, ascenseur, chauffage central.
Libre tout de suite
CHF 1'450.00 + charges
032 911 90 90
Av. L.-Robert 12 • 2302 La Chaux-de-Fonds
www.gerancia-bolliger.ch
uspi neuchâtel

naef la tradition immobilière
à louer
LA CHAUX-DE-FONDS
Très bel appartement de 4.5 pièces au 1er étage
Crêtets 23
Cuisine agencée ouverte, séjour avec cheminée, 3 chambres, 2 salles d'eau dont une avec une baignoire d'angle, un réduit et un balcon.
Possibilité de louer une place de parc intérieure
Loyer: Fr. 1'620.00 + Fr. 200.00 de charges
Libre de suite ou à convenir
Naef Immobilier Neuchâtel SA
Av. Ed.-Dubois 20, Neuchâtel
032 737 27 27
uspi neuchâtel
www.naef.ch

A LOUER
Gérancia & Bolliger SA
4 PIECES
Manège 20 - 2ème Ouest
2300 La Chaux-de-Fonds
Jolie cuisine agencée, salle de bains/WC, hall avec armoires, séjour et 3 chambres avec parquet, cave, buanderie, chauffage central.
Libre dès le 01.02.2014
CHF 910.00 + charges
032 911 90 90
Av. L.-Robert 12 • 2302 La Chaux-de-Fonds
www.gerancia-bolliger.ch
uspi neuchâtel

Tramelan, appartement de charme, 4.5 pces, proche des commodités, rénové, cuisine agencée, vitro, lave-vaisselle, parquets ascenseur. Prix: 1'030.- + charges . Tél. 079 881 41 41

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

naef la tradition immobilière
à louer
LA CHAUX-DE-FONDS
Magnifiques appartements neufs de 3.5 pièces d'environ 90 m², avec tout le confort moderne actuel
Léopold-Robert 23
Loyer dès 1'050.00 + Fr. 250.00 de charges.
Libres dès le 15 février 2014.
Naef Immobilier Neuchâtel SA
Av. Ed.-Dubois 20, Neuchâtel
032 737 27 27
uspi neuchâtel
www.naef.ch

naef la tradition immobilière
à louer
LA CHAUX-DE-FONDS
Bel appartement de 4 pièces entièrement rénové
Gentianes 40
Cuisine agencée, bain/lavabo, WC séparé, balcon et jardin commun.
Loyer: Fr. 1'270.00 + Fr. 450.00 de charges.
Libre de suite ou à convenir
Naef Immobilier Neuchâtel SA
Av. Ed.-Dubois 20, Neuchâtel
032 737 27 27
uspi neuchâtel
www.naef.ch

Faire de la pub comme les grands. Par une petite annonce.
www.publicitas.ch
publicitas

Depuis 1890
GéranceCharlesBerset
Partenaire - conseil de proximité
A LOUER A LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert 126, à proximité de toutes commodités: Joli logement de 2 pièces, rénové, avec cuisine agencée, salle de bains-WC. Ascenseur. Buanderie. Libre à convenir. Loyer de Fr. 650.00 + Fr. 155.00 de charges.
Rue des Sorbiers 23, quartier calme: Appartement spacieux de **65 m²** composé d'une cuisine habitable, salon, une chambre, hall, salle de bains-WC. Libre à convenir. Loyer de Fr. 720.00 + Fr. 135.00 de charges.
Av. Léopold-Robert 60, centre-ville: Joli appartement de **76 m²** composé d'une cuisine agencée, coin à manger, grand salon, une chambre, hall, salle de bains-WC. Ascenseur. Buanderie. Libre à convenir. Loyer de Fr. 780.00 + charges.
www.berset-gerance.ch
Jardinière 87 – La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 92 20 – Fax 032 910 92 29

A LOUER
Gérancia & Bolliger SA
5 pièces
LOGEMENT AVEC BALCON
Parc 9 - 1er étage
2300 La Chaux-de-Fonds
Cuisine agencée avec lave-vaisselle, salle de bains, WC séparés, hall avec armoires, séjour et 4 chambres avec parquet, cave, chambre-haute, buanderie, ascenseur, chauffage central.
Possibilité de reprendre le poste de conciergerie !
Libre tout de suite
CHF 1'180.00 + charges
032 911 90 90
Av. L.-Robert 12 • 2302 La Chaux-de-Fonds
www.gerancia-bolliger.ch
uspi neuchâtel

TENNIS Le Vaudois s'est fait une frayeur face au Colombien Alejandro Falla. Il se méfie de Vasek Pospisil.

Stanislas Wawrinka frise l'autogoal

MELBOURNE
LAURENT DUCRET

Une piqûre de rappel qui n'est pas inutile: telle fut la leçon du deuxième tour de l'Open d'Australie de Stanislas Wawrinka. Face à un adversaire contre lequel il possédait une certaine marge de sécurité, le Vaudois a failli se fabriquer un bel autogoal. Victorieux 6-3 6-3 6-7 (4-7) 6-4 du gaucher colombien Alejandro Falla (ATP 87), Stanislas Wawrinka a trop laissé son esprit vagabonder sur la Margaret Court Arena.

Malgré les consignes venues de son box où étaient assis Magnus Norman et Severin Lüthi, le «Suisse de l'année» a perdu parfois le fil de son tennis. La perte du troisième set s'apparentait presque à une faute professionnelle avec notamment ces trois balles de break pour servir pour le gain du match à 5-3 qu'il a laissées filer d'une manière un peu négligente. Après avoir écarté une balle de 2-0 dans la quatrième manche, Wawrinka a eu le bon goût de conclure au pas de charge en gagnant les sept derniers points de cette rencontre.

Stanislas Wawrinka est parfois sorti de son match face à Alejandro Falla. KEYSTONE

«Plus tu joues mieux, mieux il joue!»

Pour le Vaudois, ce moment d'égarement s'explique par les particularités de l'adversaire. *«Il n'est pas évident de jouer contre lui»*, explique-t-il. *«Il ne faut pas l'agresser ou donner du rythme au match. Pour une raison simple: plus tu joues mieux, mieux il joue!»* La solution est donc de lui proposer une sorte de petite «cuisine» à la Santoro pour casser le rythme sans cesse. *«Parfois, j'étais vraiment surpris: je jouais doucement et il n'arrêtait pas de faire des fautes...»*, lâche Stanislas Wawrinka.

La perte du troisième set n'est toutefois pas dommageable. Elle est survenue dans une rencontre disputée en soirée et non sous la canicule qui éprouve tant les organismes. Elle n'a pas empêché la tête de série no 8 du tableau de conclure ce deuxième tour sur un temps de jeu *«raisonnable»*, c'est-à-dire en moins de 3 heures (2h47').

Six à la suite

Qualifié pour la sixième année consécutive pour les seizièmes de finale de l'Open d'Australie, Stanislas Wawrinka retrouvera Vasek Pospisil (no 28) qu'il a battu il y a deux semaines sur la route de son titre à Chennaï. Blessé au dos et à la hanche, le Canadien avait abandonné alors qu'il était mené 6-4 5-5. A Melbourne, il traîne encore apparemment des séquelles de ses blessures. Mardi soir, Pospisil a, ainsi, fait appel à plusieurs reprises au soigneur lors de son match gagné en quatre sets contre l'Australien Matthew Ebden (ATP 67).

«Il perd le premier set et tout le monde croit qu'il va abandonner. Mais il est toujours bien là dans le tournoi», remarque Wawrinka. *«Je m'attends à un match compliqué. Pospisil sert très bien. Il est aussi redoutable quand il peut décaler son coup droit.»* Entraîné par le Français Frédéric Fontang, Pospisil fut l'une des révélations de 2013 avec son statut de demi-finaliste de la Coupe Davis, du Masters 1000 de Montréal et des Swiss Indoors de Bâle.

Stanislas Wawrinka ne veut toujours pas voir plus loin que son prochain match. Comme s'il ne voulait pas déjà jouer dans sa tête le quart de finale que l'on lui promet contre Novak Djokovic. A la question de savoir s'il a une chance de battre le Serbe à Melbourne, il répond qu'il ne sait pas encore *«s'il aura l'occasion de l'affronter»*. Son deuxième tour contre Falla lui a rappelé que tout peut basculer à tout moment dans le mauvais sens. SI

FEDERER À 7H

Pour la première fois depuis... 2004, Roger Federer ne jouera pas un simple de l'Open d'Australie sur la Rod Laver Arena. Un court sur lequel il avait disputé mardi un 63e match de rang. Son deuxième tour contre le Slovène Blaz Kavcic est, en effet, agendé ce matin à 7h en Suisse (17h en Australie) sur la Hisense Arena, l'un des trois courts de Melbourne Park qui possède un toit. Il y a deux ans, les organisateurs l'avaient déjà «exilé» sur ce court pour une rencontre contre l'Allemand Andreas Beck lequel, malade, avait été contraint de déclarer forfait. SI

La «belle expérience» de Bencic

Belinda Bencic a pris date. La Saint-Galloise a offert une superbe réplique à la no 4 mondiale Na Li sur la Rod Laver Arena de Melbourne.

Battue 6-0 7-6 (7-5), Belinda Bencic est passée à deux points du gain de la seconde manche devant la finaliste de l'an dernier. A 5-5 dans le jeu décisif, elle n'appuyait pas suffisamment un passing qui aurait dû être gagnant. Malgré une entame de match laborieuse – elle a perdu les sept premiers jeux de ce 32e de finale –, Bencic a su démontrer toute l'étendue de son potentiel. *«Ce fut une très grande expérience»*, avoue-t-elle. *«Je n'avais vu Na Li qu'à la télévision jusqu'à présent. La voir de l'autre côté du filet fut une sensation incroyable.»*

Belinda Bencic n'a pas démérité face à Na Li. KEYSTONE

Une fille de 16 ans ne peut pas échapper au stress en jouant pour la première fois sur l'un des plus grands courts du monde. Belinda Bencic n'a pas fait exception à cette règle. Elle a su parfaitement se reprendre. Avant de lâcher prise dans le tie-break, elle avait bousculé la Chinoise lors de la deuxième manche. Elle a mené 4-3 avant de bénéficier sur son service de deux balles de 5-3 à 40-15. Malheureusement, elle commettait une erreur directe avant de servir une double faute. *«Au second set, je me suis montrée plus agressive»*, explique la Saint-Galloise. *«J'ai également mieux servi.»* Au premier set, elle n'a gagné que trois points sur son engagement.

COMME HINGIS *«J'ai gagné ce match sur l'expérience»*, analyse Na Li qui n'avait pas pu dissimuler sa nervosité sur la fin du second set. *«Belinda Bencic joue exactement comme Martina Hingis!»* La Chinoise a dû apprendre ces dernières heures que la Saint-Galloise avait été formée par la mère de Martina Hingis, Melanie Molitor.

TITULAIRE A la faveur des quatre victoires remportées à Melbourne Park, Belinda Bencic quitte l'Australie plus riche d'un chèque de 40 000 francs et l'assurance de gagner trente places au prochain classement WTA. Elle disputera le tournoi de Pattaya, en Thaïlande, sur le chemin du retour avant de s'aligner à Paris en Fed Cup contre la France. Sa place de titulaire en simple s'impose comme une évidence. *«J'espère tirer profit de cette belle expérience à Melbourne»*, glisse-t-elle. SI

LES RÉSULTATS

Open d'Australie. Premier tournoi du Grand Chelem. Dur. 27 millions de francs.

Deuxième tour du simple messieurs: Stanislas Wawrinka (S, 8) bat Alejandro Falla (Col) 6-3 6-3 6-7 (4-7) 6-4. Novak Djokovic (Ser, 2) bat Leonardo Mayer (Arg) 6-0 6-4 6-4. David Ferrer (Esp, 3) bat Adrian Mannarino (Fr) 7-6 (7-2) 5-7 6-0 6-3. Tomas Berdych (Tch, 7) bat Kevin De Schepper (Fr) 6-4 6-1 6-3. Richard Gasquet (Fr, 9) bat Nikolay Davydenko (Rus) 7-6 (7-3) 6-4 6-4. Florian Mayer (All) bat Mikhaïl Youzhny (Rus, 14) 6-4 3-6 6-3 3-6 6-3. Fabio Fognini (It, 15) bat Jarkko Nieminen (Fin) 7-5 6-4 3-6 6-2. Tommy Robredo (Esp, 17) bat Julien Benneteau (Fr) 6-3 6-7 (4-7) 6-1 7-6 (8-6). Kevin Anderson (AfS, 19) bat Dominic Thiem (Aut) 6-4 6-3 6-4. Jerzy Janowicz (Pol, 20) bat Pablo Andujar (Esp) 4-6 7-6 (7-3) 7-6 (7-5) 6-3. Sam Querrey (EU) bat Ernests Gulbis (Let, 23) 6-2 6-3 6-4. Vasek Pospisil (Can, 28) bat Matthew Ebden (Aus) 3-6 7-6 (8-6) 7-6 (11-9) 6-1. Jérémy Chardy (Fr, 29) bat Alexandr Dolgopolov (Ukr) 7-5 7-6 (7-5) 6-7 (3-7) 7-6 (7-5). Denis Istomin (Ouz) bat Dmitry Tursunov (Rus, 30) 7-6 (7-3) 4-6 6-1 6-4. Damir Dzumhur (Bos) bat Ivan Dodig (Cro, 32) 6-4 6-4 3-6 4-1 abandon.

Vasek Pospisil s'annonce un adversaire coriace pour Wawrinka. KEYSTONE

Double messieurs, premier tour: Eric Butorac-Raven Klaasen (AfS) battent Lleyton Hewitt-Patrick Rafter (Aus) 6-4 7-5.

Deuxième tour du simple dames: Na Li (Chine/4) bat Belinda Bencic (S) 6-0 7-6 (7-5). Serena Williams (EU, 1) bat Vesna Dolonc (Ser) 6-1 6-2. Angelique Kerber (All, 9) bat Alla Kudryavtseva (Rus) 6-4 6-2. Ana Ivanovic (Ser, 14) bat Annika Beck (All) 6-1 6-2. Monica Niculescu (Rou) bat Sabine Lisicki (All, 15) 2-6 6-2 6-2. Casey Dellacqua (Aus) bat Kirtsen Flipkens (Be, 18) 6-3 6-0. Samantha Stosur (Aus, 17) bat Tsvetana Pironkova (Bul) 6-2 6-0. Ekaterina Makarova (Rus, 22) bat Irina Falconi (EU) 6-2 7-5. Lucie Safarova (Tch, 26) bat Lucie Hradecka (Tch) 6-7 (4-7) 6-3 6-0. Flavia Pennetta (It, 28) bat Monica Puig (Esp) 6-3 6-4. Eugénie Bouchard (Can, 30) bat Virginie Razzano (Fr) 6-2 7-6 (12-10). Daniela Hantuchova (Slq, 31) bat Karolina Pliskova (Tch) 6-3 3-6 12-10. Alison Riske (EU) bat Yanina Wickmayer (Be) 6-1 6-1. Mona Barthel (All) bat Luksika Kumkhun (Thaï) 4-6 6-3 6-4. Jie Zheng (Chine) bat Madison Keys (EU) 7-6 (7-5) 1-6 7-5. Lauren Davis (EU) bat Julia Goerges (All) 7-5 2-6 6-4.

Double dames, premier tour: Mgadalena Rybarikova-Stefanie Voegele (Slq-S) battent Jelena Dokic-Storm Sanders (Aus) 6-4 6-4.

PATINAGE

Tanja Odermatt manque le coche de justesse

Tanja Odermatt n'a pas démérité sur la glace de Budapest. KEYSTONE

Tanja Odermatt (16 ans) a manqué de peu sa qualification pour le libre du championnat d'Europe à Budapest. Il lui a manqué 0,18 point seulement. La Suissesse s'est classée 26e du programme court.

Pour sa première apparition à ce niveau, la jeune Zurichoise n'a pas démérité. Elle a chuté sur le triple Rittberger, mais a séduit en réussissant une belle combinaison triple toeloop-double toeloop au début de son programme. Elle n'a cependant pas pu se hisser parmi les 24 finalistes, mais a sans doute retiré de cette expérience des enseignements qui lui seront profitables pour la suite de sa carrière.

Lutte serrée

La situation est extrêmement serrée dans la course aux médailles, puisque les trois premières provisoires se tiennent en 1,76 point. La Russe Adelina Sotnikova a remporté le programme court devant sa jeune compatriote Julia Lipnitskaya (15 ans), la championne du monde juniors de 2012. La troisième marche du podium virtuel est occupée par l'Italienne Carolina Kostner, qui est à la poursuite d'un sixième titre européen. SI

TENNIS

Conny Perrin débute bien l'année

Conny Perrin (WTA 394) a bien débuté l'année en Egypte. Lors du tournoi ITF 10 000 dollars de Sharm el Sheikh, la Chaux-de-Fonnière a franchi les premiers tours en simple et en double. En simple, elle a battu facilement la Suissesse Corina Jaeger (WTA 768) en deux sets (6-2 6-0). En double, associée pour la première fois à l'Autrichienne Janina Toljan, elles ont battu la paire tchèque Horakova-Mendesova (têtes de série No 4) en deux manches (6-3 6-4). CPE-RÉD

TCHOUKBALL

Victoire du TBCC dans le derby

Le TB La Chaux-de-Fonds (TBCC) a remporté le derby de LNA face à Val-de-Ruz 67-58. Dans leur salle, les Chaux-de-Fonniers ont pris l'avantage dès le début du match pour ne laisser pratiquement aucune chance à Val-de-Ruz. Cette victoire attendue depuis quatre ans pourrait permettre au TBCC de remonter au quatrième rang du classement. GSI

Minie

Immobilier à vendre

CERNIER, bonne affaire à saisir! Petit immeuble d'habitation comprenant 7 logements et un pub au rez-de-chaussée; en bordure de la route cantonale, proche du centre du village et de toutes commodités. Possibilité de créer un appartement dans les combles. Renseignements: Atec Immobilier, tél. 032 725 75 75 et tél. 079 211 59 60, info@atec-immobilier.ch

VALANGIN, maison à rénover, 1930 m³, terrain 784m², au bord d'une petite rivière, situation calme côté jardin et proche du centre, grand garage et places de parc. Fr. 400 000.– Tél. 079 793 42 19.

SONVILIER, 5 min. de St-Imier, 15 min. de Chaux-de-Fonds, sur 770 m², très belle villa individuelle de 7 pièces, 260 m² habitables, salon ouvert sur cuisine et salle à manger, SPA extérieur, double garage. Tél. 032 942 85 24 horaire de bureau, Tél. 079 338 63 07 soirée et midi.

CORTAILLOD, à vendre le dernier appartement Minergie de 4½ pièces, neuf, surface 104 m², avec 1 place dans le garage collectif et 1 place extérieure. Fr. 580 000.-. Tél. 078 714 11 05.

LA CHAUX-DE-FONDS Rue de la Ruche, appartement de 3 pièces à rénover. Salon et cuisine avec balcon, 2 chambres à coucher, salle de bain, WC séparé, balcon, cave, galetas. Garage fermé. Transport publique et école à proximité. Jardin privé pour la copropriété avec barbecue. Quartier tranquille. Prix: Fr. 230 000-. Disponible de suite: Tél: Tél.079 436 7968 (le soir).

A REMETTRE À NEUCHÂTEL ET ENVIRONS: Bar à Café, Restaurant, Magasin d'alimentation, Discothèque, Snack au tél. 079 659 09 05 ou www.capital-first.ch

MONTMOLLIN, nous construisons votre villa individuelle avec garage, dans un très beau quartier tranquille et ensoleillé. Nous vous proposons une villa conçue pour vous, et avec vous dans le cadre d'un budget de l'ordre de Fr. 750000.-. Consultez nous sans engagement. www.espace-et-habitat.ch Tél. 032 913 77 77 ou 76.

MONTAGNES NEUCHÂTELOISES, ferme, située en pleine campagne dans magnifique cadre de verdure. Elle jouit d'une grande tranquillité et d'un ensoleillement maximum. Fitness, jacuzzi, sauna + piscine extérieure, offre une qualité de vie exceptionnelle à ses propriétaires. Prix raisonnable, dossier sur demande. www.espace-et-habitat.ch Tél. 032 913 77 77 ou 76.

LA CHAUX-DE-FONDS, Quartier Nord, belle villa neuve, confort exceptionnel. Grand séjour avec poêle et cuisine haut de gamme ouverte à l'américaine (64 m²), 5 grandes chambres, 2 salles de bains, 3 halls, garage double, beau jardin avec terrasse, jacuzzi et biotope. Equipement de qualité avec domotique. www.espace-et-habitat.ch Tél. 032 913 77 77 ou 76.

LE LANDERON, maison familiale de 2 appartements, 3½ pièces (cheminée) + 4½ pièces en duplex (cheminée + poêle), 2 garages, très beau jardin au sud avec potager et terrasse. Maison très bien entretenue offrant un confort appréciable avec ses dépendances. Une affaire à saisir sans tarder à un prix relativement correct. www.espace-et-habitat.ch Tél. 032 913 77 77.

LES BREULEUX, maison de maître, très bien située, elle domine le village et s'assure une vue magnifique avec un ensoleillement maximum. Très bien construit à l'origine ce bâtiment est correctement entretenu. Avec 7½ pièces, de nombreuses annexes et un garage, votre qualité de vie est assurée. Une affaire à saisir. www.espace-et-habitat.ch Tél. 032 913 77 77.

LA CHAUX-DE-FONDS Rue du Chalet, magnifique appartement de 5½ pièces lumineux (127 m²), refait à neuf avec des matériaux de qualité. Grand séjour avec cheminée, cuisine moderne, 2 salles d'eau, 3 chambres à coucher spacieuses, balcon, ascenseur. Transport publique et école à proximités. Quartier tranquille. Entrée à définir. Tél. 079 788 40 61 (Le soir).

Immobilier demandes d'achat

FAMILLE SUISSE AVEC ENFANTS, cherche à acquérir sa future maison, région Littoral ou Val-de-Ruz. Etudie toute proposition. Ecrire sous-chiffre à X 028-736742, à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1.

Immobilier à louer

CHÉZARD, magnifique 3½ pièces, place de parc, jardin, cave. Libre fin mars. Tél. 079 784 73 36.

SAINT-BLAISE, BEAU 4½ PIÈCES de 110 m², lumineux, 1er étage d'un immeuble de 3 appartements, 2 salles de bains, cuisine agencée, balcon, cheminée, cave, à 3 min. du centre des écoles, du lac. 1 place de parc comprise Loyer Fr. 1950.- + Charges Fr. 350.-, libre dès le 15.02.2014 ou à convenir, Tél. 078 689 26 06.

BÔLE, Rue Beau-Site, appartement de 2 pièces au rez-de-chaussée, cuisine, salle de bains/WC, cave et galetas. A proximité des transports publics. Loyer: Fr. 600.– + charges. Libre de suite ou à convenir. Renseignements: Azimut SA, tél. 032 731 51 09.

LE LANDERON, bord du lac, pour mars, 3 pièces tout confort, à personne seule. Pas d'animaux. Fr. 1100.- + charges. Tél. 032 751 29 42.

COLOMBIER, rue des Vernes, appartement de 4½ pièces, cuisine agencée, salle de bains, 3 chambres, salon-séjour, cave, ascenseur et part à la buanderie commune. Quartier tranquille, proche du centre du village. Loyer: Fr. 1 550.- + charges. Libre dès le 1er avril 2014. Renseignements: AZIMUT SA, tél. 032 731 51 09.

CORMONDRÈCHE, bel appartement 3 pièces au 1er étage dans villa, environ 90 m², cuisine agencée, 2 salles de bains avec baignoire et douche, balcon, grand jardin, vue imprenable, verdure, tranquillité, 2 places de parc Fr. 1650.- charges comprises, libre de suite ou à convenir. Tél. 076 535 79 33 pour visite.

NEUCHÂTEL - LA COUDRE, grand 3½ pièces, 98 m², salle de bains/WC, douche/WC, grand hall habitable, cuisine équipée. Grand balcon, magnifique vue sur le lac. Fr. 1450.- + charges. Libre 30.3.2014. Tél. 076 480 71 81.

NEUCHÂTEL, rue de Maillefer 8, près des transports publics, grand 2½ pièces tout confort de 78 m², cuisine complètement agencée avec coin à manger, grand salon, une chambre, une salle de bain, un WC séparé, une petite terrasse privative. Loyer Fr. 1120.– + charges Fr. 250.–. Tél. 079 449 81 65.

LA CHAUX-DE-FONDS, rue de la Croix-Fédérale 27, libre de suite, 3 appartements, directement du propriétaire. Un appartement avec 2 chambres et 2 appartements avec 3 chambres. Toutes les commodités à proximité. Pour plus d'informations téléphoner au tél. 078 648 46 12.

ST-AUBIN-SAUGES,LOCAUX de 74 m², 92 m², 107 m², modulables pour bureaux, cabinet médical-dentaire, étude d'avocats, assurances, petites industries horlogères, etc. Dans immeuble neuf, ascenseur, proche des transports publics et d'entrée d'autoroute. Tél. 079 299 91 06.

PESEUX, pour personne tranquille ou couple à la retraite, 3 pièces, cuisine agencée, balcon, au rez d'une maison familiale. Fr. 1400.- charges comprises. Libre dès le 1.2.2014. Tél. 032 731 12 43.

LES BOIS, appartement de 4½ pièces, grande cuisine habitable, agencée. Cave + réduit dans l'appartement. Calme, lumineux, entièrement rénové dans petit immeuble ancien de 4 unités. Fr. 900.- + charges Fr. 250.-. Dès 1er février 2014. Pour visiter: tél. 032 725 63 64.

LA CHAUX-DE-FONDS, appartement de 2½ pièces, rue Helvétie 22, s'adresser au 079 327 66 76 (heures des repas).

PESEUX, rue de Neuchâtel 12, studio avec cuisinette agencée. Fr. 450.- + charges. Libre de suite. Tél. 032 731 12 43.

NEUCHÂTEL, studio non meublé à étudiant garçon non fumeur. Proche UniMail. Loyer Fr. 600.- charges comprises. Libre de suite ou à convenir. Durée du bail 1 an au minimum. Tél. 032 724 09 45.

NEUCHÂTEL, rue des Parcs, duplex 3½ pièces avec cachet, cuisine agencée, salle de bains/WC. Fr. 1200.- + charges Fr. 150.-. Libre dès le 1.2.14. A non fumeur, sans animaux. Faire offre sous chiffre: T 028-740844, à Publicitas S.A., case postale 1280, 1701 Fribourg.

LA CHAUX-DE-FONDS, Hôtel-de-Ville 25, 2e étage, 3½ pièces, cuisine agencée, terrasse 45 m², jardin, petite cave, machine à laver le linge, buanderie. Loyer Fr. 1120.- charges comprises. Libre dès le 1er mars 2014. 3½ pièces, cuisine agencée, petite cave, machine à laver le linge, buanderie. Fr. 920.- + charges. Libre dès le 31.3.2014. Tél. 076 278 06 21.

BUREAUX, Bellevue 7, Marin, 12,7 m², salle de conférence, cuisine à disposition. Tél. 078 843 20 40.

AU CENTRE DE CERNIER, dans ancienne ferme rénovée, proche de toutes les commodités, très bel appartement de 5½ pièces en duplex. Ce dernier comprend une grande cuisine agencée, une chambre haute, un jardin d'hiver, un grand salon avec cheminée, poutres apparentes, un grand balcon. Loyer Fr. 1990.– charges et place de parc comprises. Tél. 078 618 00 00.

CORCELLES, Grand-Rue 4C, appartement 4 pièces, cuisine agencée, salle de bains/WC, cave, galetas, libre de suite. Loyer Fr. 1445.– charges comprises. Place de parc Fr. 60.– Tél. 076 509 40 13

NEUCHÂTEL À LOUER STUDIO MEUBLÉ, proche transports publics, calme, vue. Fr. 850.- charges comprises. Libre de suite ou à convenir. Tél. 078 827 16 23

NEUCHÂTEL À LOUER APPARTEMENT MEUBLÉ, 3 pièces. Libre de suite ou à convenir. Proche du centre. Fr. 1540.- charges comprises. Tél. 078 827 16 23.

ENGES chalet de 2 pièces principales sur 2 niveaux, habitable à l'année. Sur terrain 1100 m², terrasse et jardin potager, avec place de parc. Fr. 950.–. Libre tout de suite. Tél. 078 733 52 73.

A COLOMBIER, APPARTEMENT 6½ PIÈCES (120 m²), hall, cuisine agencée, salon, cheminée, salle à manger, 4 chambres dont une attenante avec douche, 1 salle de bain avec WC + 1 WC séparé, balcon, jardin privatif. Garage et place de parc. Fr. 2400.- charges comprises. Tél. 079 441 48 68 (10h-20h).

PESEUX, pour le 31 mars, appartement de 3½ pièces, cuisine agencée, balcon, place de parc, quartier tranquille, proche de toutes commodités. Tél. 079 449 46 73.

CERNIER, appartement en duplex au 3e étage d'un petit immeuble, 4½ pièces de 126 m² avec cuisine agencée ouverte et grande salle de bains. Loyer: Fr. 1650.– charges comprises. Libre pour date à convenir. Renseignements et visite : Monsieur Mosset,tél. 079 240 67 60.

MÔTIERS, appartement 7 pièces, spacieux, lumineux, contemporain, grand confort, magnifiques parquets et sols en céramiques, 5 grandes chambres dont 1 avec cheminée, grande cuisine agencée ouverte sur séjour avec cheminée, 2 salles-d'eau, coursive cave, vaste jardin en commun, jeux pour enfants. Fr. 1750.– + charges. Libre de suite ou à convenir. 032 727 71 03.

NEUCHÂTEL, rue de la Serre, face à la Chambre de Commerce, locaux commerciaux de 120 m², au rez-de-chaussée composés de 6 pièces, coin cuisinette, 2 wc, magnifique vue, cave. Pour profession libérale (médecin, avocat, courtier, soins, etc.). Loyer sur demande. Libre de suite ou à convenir. Tél. 032 727 71 03.

CHF 50.–
Bon Cadeau
en vendant votre or*
*valable sur présentation du bon pour toute vente d'or 18 k supérieure ou égal à 30 gr limite 31.12.3013
achats d'or ouvert tout le samedi
o'cash consommez futé
Espacité 3 - 2300 La Chaux-de-Fonds
032/910.53.30 - www.ocash.ch

Immobilier divers location

LA CHAUX-DE-FONDS, locaux commerciaux sur l'avenue Léopold-Robert 60, au rez avec vitrine et place de parc intérieure. Location temporaire jusqu'au 31 mars 2015, prix avantageux à définir. Renseignements: Tél. 032 737 27 50.

Cherche à acheter

RECHERCHE PEINTURES NEUCHÂTELOISES: Anker, Bille, Bieler, Berthoud, Bachelin, les frères Barraud, Bouvet, Le Corbusier, Girardet, L'Eplattenier, Robert, Delachaux, Corty, V. Nestlé, Soutter, Olsommer, etc. Livres anciens, gravures. Estimation gratuite à domicile. Paiement au comptant. Galerie Jeanne Le Ster, 2027 Montalchez. Tél. 032 835 17 76 / tél. 079 647 10 66.

ACHÈTE GRANDS VINS DE BORDEAUX, Bourgogne, Rhône, Italiens, etc. Tél. 079 217 45 49.

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX, pour petit château. Tout mobilier ancien du 16e au 19e et tout tableau Bieler, Bille, Leplatenier et tout autres tableaux anciens de maître suisse et étranger. Toute sculpture en bois doré, en bronze etc. Toute horlogerie (montres, bracelets, montres de poche etc.) toute argenterie et tout bijou ancien et moderne. Tél. 079 301 24 52.

ACHAT D'OR AU MEILLEUR PRIX, bijoux - vreneli - déchet d'or. Paiement cash en toute discrétion. Sur rendez-vous ou au magasin chez Minéraux Alain Parel, Numaz-Droz 208, La Chaux-de-Fonds. Tél. 032 926 22 66 / Tél. 079 212 36 94.

A vendre

PIANO droit, bon état, brun, cédé Fr. 1300.–, livré. Tél. 079 600 74 55.

Vacances

Ovronnaz, 4 pièces dans chalet, à la semaine. Tél. 078 767 52 21.

NENDAZ ET SIVIEZ, À LOUER À LA SEMAINE. Appartements 4 pers. de Fr. 544.- à Fr. 1207.-, 6 pers. de Fr. 986.- à Fr. 1557.-, 8 pers. de Fr. 1298.- à Fr. 1972.-. Chalet 6-10 pers. de Fr. 1296.- à Fr. 3800.-. Charges comprises sauf taxes de séjour et frais de dossiers. www.interagence.ch 1997 Haute-Nendaz, 027 288 23 19.

Demande d'emploi

SERVEUR AVEC CFC, dynamique et motivé, cherche emploi à 100% en ville de Neuchâtel et environs. CV et contact sur : gluthi@hispeed.ch

DAME CH AVEC BEAUCOUP D'EXPÉRIENCE recherche heures de ménage, repassage, garde d'enfants, personnes âgées, restauration (cuisine). Libre de suite. Tél. 032 731 72 90.

DAME SERIEUSE, avec expérience, cherche heures de ménage, repassage, commission, s'occuper de personnes âgées. Tél. 079 725 12 25.

DAME avec expérience dans la couture, cherche à faire tous types de retouches (raccourcir pantalon, rideaux, etc.). Tél. 079 725 12 25.

Offres d'emploi

CHERCHE NOUNOU/GOUVERNANTE sur Gorgier, 4/5 jours par semaine du lundi au vendredi, disposant d'un permis de conduire, pour la garde de 3 enfants (1 an, 3 ans, 6 ans). Merci d'envoyer votre dossier avec photo à l'adresse info@serenityblue.ch

CHERCHE BOULANGER-PÂTISSIER avec expérience. Entrée de suite. Pour plus amples renseignements, s'adresser à: Boulangerie-Pâtisserie - Jeune Philippe - Village 167 - 2406 La Brévine - Tél. 032 935 11 17 - Fax. 032 935 14 72.

Véhicules d'occasion

A ACHETER CASH: VOITURES, BUS, jeep, camping-car, 4x4, camionnettes, pick-up, occasion, à l'export et à la casse. État et kilomètres indifférents, toutes marques. Sérieux, service rapide, enlèvement immédiat. 7/7. Bon prix. Tél. 076 527 30 03.

OFFRE DE FR. 100.- JUSQU'À FR. 500.– pour votre voiture à la casse ou l'export, dans n'importe quel état et marque, enlèvement rapide. Paiement cash. Tél. 079 656 99 70 ou Tél. 079 793 78 88.

AA BON PRIX ACHÈTE VOITURES, bus, camionnettes, 4x4, toutes marques, état de kilomètres indifférents + voitures grêlées récentes. Paiement cash. Rapidité. 7/7. N'hésitez pas à nous appeler au tél. 079 200 91 77 ou par e-mail à: flashcars707@gmail.com

A BON PRIX ACHÈTE VOITURES, bus, camionnettes, 4x4, pick up, utilitaires, toutes marques, kilomètres et état indifférents. Paiement cash. Rapidité. Tél. 079 440 35 13. n-hachem@bluewin.ch

AAACHETER CASH: voitures, bus, jeep, camping-car, camionnettes, pick-up, essence et diesel, véhicules 4x4, poids lourds, État et kilomètres indifférents, toutes marques. Bon prix, rapidité. Paiement. Tél. 079 240 45 45.

Divers

IMPÔTS NE-JU-BE-FR-VD-GE à votre domicile 7/7 par comptable fiscaliste agrée. Dès Fr. 45.-, bcp Bureau Comptable Privé sàrl. Contact: Tél. 032 731 94 55 ou tél. 079 637 39 35.

BIEN-ÊTRE ET VITALITÉ POUR 2014 cours d'aquagym ambiance conviviale et dynamique, sauvez la vie de vos enfants avec des cours de natation collectifs ou privés, piscine Geneveys-sur-Coffrane, www.aquanat.ch, marinabotha@net2000.ch, natel 079 765 34 07.

AVOCAT - NICOLAS JUVET - Conseils & représentation - Conditions: Tél. 032 724 87 00.

CESCOLE CHERCHE MONITEURS j+s ou non pour ses camps de ski du 17 au 21 février 2014. Répondre par mail à cescole@rpn.ch ou tél. 032 841 18 77.

ELECTRO-DÉPÔT NOUVEAU À LA CHAUX-DE-FONDS, vente appareils électroménagers toutes marques, neuf, occasion, déstocké à bas prix, livraison, installation, SAV, rue des Entrepôts 29. Tél. 079 369 40 35. Soldes jusqu'à -60%. Ouvert du mardi au samedi. info@electro-depot.ch

TABAC STOP CENTER 15 ans d'expérience. Arrêter de fumer en 1 heure avec l'original traitement au Laser, garanti un an, sans stress, ni prise de poids. Bénéficiez de deux séances anti-boulimique supplémentaire si vous arrêtez avant le 28.02.2014. Uniquement pour les centres de la Chaux de fonds et de Marin www.cesser2fumer.comTél. 076 425 17 96.

CHERCHE BONNE CAVALIÈRE pour demi-pension cheval de saut. Van à disposition. Littoral ouest. Tél. 078 633 63 84.

NEW À NEUCHÂTEL! Temps froid, il est tant de profiter d'un traditionnel massage relaxant à 4 mains du corps toute entier à l'huile chaude! Massage relaxant à l'huile chaude. Manucure, Pédicure. Au plaisir de vous rencontrer, tél. 079 937 57 26.

DYNAMISEZ VOTRE SALLE DE SEANCE ou de cours avec nos systèmes d'écrans interactifs Legamaster, écrans NEC et projecteurs EPSON. Conseil, vente, installation, service après-vente. Pascal Borel, www.tableau-interactif.ch. Aussi locations d'écrans, projecteurs et petite sono. Tél. 078 860 44 44.

Erotique

LA CHAUX-DE-FONDS, ERIKA, jolie black française, lèvres de velours pour fellation à couper le souffle, coquine, doigts de fée, massage professionnel sur table, massage érotique, prostate + fantasme, corps recto/verso à l'huile chaude, 1 heure de relaxation, 3e âge ok. 7/7. Privé, discrétion assurée. Pas pressée. Dès 8h. Se déplace. Tél. 079 380 53 27 - Tél. 032 535 07 70.

NEUCHÂTEL, JE SUIS ANNA belle brésilienne, douce et patiente, j'ai 23 ans viens tester mes malices et passer un bon moment chaud en ma compagnie affronter l'hiver tout en douceur. Je suis experte en divers massages sensuels. Tous les fantasmes et plus. Rue des Fausses-Brayes 11, 1er étage, porte 3. Sur rendez-vous 20 min. avant. Tél. 076 617 93 49.

CHAUX-DE-FONDS, NEW! Blonde (19 ans), magnifique petite poupée, très jeune, visage d'ange, formes naturelles et généreuses, bouche pulpeuse, fesses bien rondes et très fermes. Caresses, massages érotiques, rapports, domination soft/hard, fétichisme des pieds, 69, satisfaction assurée. Appelle-moi Soraia Tél. 076 756 88 90.

CHAUX-DE-FONDS, NEW. Poupée de rêve (26), Portugaise, peau caramel, lèvres sensuelles, peau soyeuse, fesses cambrées, poitrine naturelle. Propose ses services: détente, caresses, embrasse, face-sitting, 69 vibro, fétichismes, fantasmes, massage sur table et plus. 24/24 et 7/7. Leticia: Tél. 076 621 42 43. Photos www.anibis.ch

LES BRENETS, SALON TREFLE A 4. Nouveau! Belles femmes des Pays de l'Est, elles vous attendent du mardi au dimanche, dès 15h, dans une ambiance sympathique. Tél. 032 932 44 77.

CHAUX-DE-FONDS, NYCOLLE, MALLORCA. Derniers jours. Déesse du plaisir les plus fous! Pour des moments inoubliables et torrides. Blonde, magnifiques seins naturels, fesses à croquer: Fellation avec chantilly. 3e âge bienvenu. sex4u.com/Nycolle. Tél. 076 727 57 75.

NEUCHÂTEL, New Anna, une vraie tentation de plaisir, véritable compagne de classe supérieur, très courtoise. Coquine, douce, sensuelle yeux gris-vert magnifique, cheveux blond, peau douce. Bien éduquée mon attitude sera le reflet de votre propre attitude. Viens me voir et vivres des super moments inoubliables. Ecluse 42b, escalier de l'immobilière. Tél. 076 290 77 76.

NEUCHÂTEL, DEMOISELLE BLACK de 26 ans, française, sexy et tous fantasmes, sans tabou. Forte poitrine, très joli corps. Vous reçois dans un cadre privé, propre. 24/24. Ouverte à toutes propositions. Tél. 079 912 62 45. Victoria.

LA CHAUX-DE-FONDS, SANDRA, en toute discrétion. Je vous attends dans mon studio privé. Belle blonde, douce câline, chaleureuse, coquine, pour un merveilleux moment de tendresse. Sur rendez-vous, mardi, mercredi et jeudi Tél. 079 634 77 45. Ne répond pas aux numéros masqués et cabines.

LA CHAUX-DE-FONDS. JE SUIS GABY, belle Hongroise, j'adore embrasser sur la bouche avec la langue, fellation naturelle, 69, l'Amour. Pas pressée. 7/7, 24/24. Chez Esmêralda. A bientôt! Tél. 076 216 38 55.

LA CHAUX-DE-FONDS, seulement de mercredi à vendredi! Charmante Julia, rousse, 30 ans, mince, grande, douce et tranquille. Reçoit dans ambiance calme et privée. Accès discret. Temps toujours respecté et plaisir assuré! Toutes les prestations sont protégées. Contact-moi sur RDV de 7h à 23h.Tél. 078 864 49 29. Photos sur: www.and6.ch

NEUCHÂTEL, NEW MISHEL européenne du Venezuela, blonde très sensuelle, seins XXL, massage professionnel, rapport complet A-Z, 69, embrasse. Tous les fantasmes en plus. Rue des Fausses-Brayes 11, 1er étage, porte 4. Tél. 076 257 79 30 / Tél. 076 784 00 31.

NE DOUCE KELLY, 078 926 91 56 vacances du 1.2.14 au 15.3.14. Jolie blonde excitante, corps parfait. T.34, belle déesse de l'amour, délicieuse coquine, câline, sexy, gentille et très chaude, langue magique, embrasse partout, tous fantasmes, 69, sans tabous. 3e âge ok. Pas pressée. Reçois en privé. Du Lundi au samedi dès 10h. Visitez mon site: kelly-la-belle.ch/accueil.html

LA CHAUX-DE-FONDS, PRIVE. Belle femme blonde, peau blanche, très grosse poitrine naturelle, douce, sympa, sensuelle. Pour réaliser tous vos fantasmes! Massages tantra! Pas pressée! Plaisir extrême assuré! Drink offert. 3e âge bienvenu. Lundi au dimanche, 9h à 23h, parking privé. Tél. 078 815 28 58.

NOUVELLE LA CHAUX-DE-FONDS. Belle brune, jolie poitrine naturelle et silhouette, chaude, sexy et très coquine, patiente et douce. Pour réaliser tous vos fantasmes. Pas pressée. 3e âge bienvenu. Dès 12h. Sur RDV. 7/7. Drink offert. Tél. 076 629 60 46.

LA CHAUX-DE-FONDS, pour les meilleures massages et bien plus abandonnez-vous entre mes mains. Je te reçois dans un environnement relaxant avec une musique pour rêver, une lumière tamisée pour imaginer, des arômes envoûtants pour le désir, des mains douces pour te relaxer et mon corps pour t'amuser. Douce, séduisante, poitrine 85C. Tél. 078 733 27 75.

LA CHAUX-DE-FONDS, SAMANTHA privé, jolie fille, délicieuse Cubaine, 26 ans, beaux seins naturels, longs cheveux, sympathique, coquine, sexy, chaude et sensuelle. Massages, toutes les positions et plus. Plaisir partagé. Hygiène et discrétion. Drink offert. Votre temps sera respecté. 7/7, 24/24. Tél. 079 540 13 98.

LA CHAUX-DE-FONDS, PRIVEE, PAULA, belle Vénézuélienne, 24 ans, longs cheveux clairs, seins XXL naturels, fougueuse, douce, sympathique, pour réaliser tous tes fantasmes. Massages prostatiques, body-body avec huile chaude et fellation de A à Z. Ambiance privée. Discrétion et hygiène assurée. 7/7, 24/24. Tél. 079 437 80 12.

PEOPLE

GOLDEN GLOBES
«Breaking Bad» sacrée

La semaine dernière, à Los Angeles, la 71e cérémonie des Golden Globes a sacré «Breaking Bad». Diffusée sur OCS Max et Arte, la série a remporté le prix de la meilleure série dramatique et celui de la meilleure interprétation masculine pour **Bryan Cranston** (photo Sony Pictures Television). Un bel hommage à la fiction, arrêtée l'an dernier. Robin Wright a décroché le prix de la meilleure actrice dans une série dramatique pour «House of Cards» (Canal+). La blonde a détrôné Claire Danes, de «Homeland», lauréate des deux dernières cérémonies. Elisabeth Moss a, elle, été récompensée pour son rôle dans la minisérie «Top of the Lake» (Arte). Michael Douglas est reparti avec le prix du meilleur acteur dans une minisérie pour «Ma vie avec Liberace», de Steven Soderbergh, qui a été diffusé sur HBO aux Etats-Unis.

JIM CAVIEZEL
Retour au cinéma

Le succès de «Person of Interest» aidant, Jim Caviezel («La Passion du Christ», de Mel Gibson) a retrouvé le chemin du grand écran avec deux films prévus pour 2014. L'acteur vient de finir «When the Game Stands Tall», avec Laura Dern et Michael Chiklis («The Shield»), et s'apprête à tourner «Bliss!», d'Adrian Vitoria.

FRANCE 3
Tal s'invite dans «Plus belle la vie»

La chanteuse Tal sera l'invitée de «Plus belle la vie», sur France 3, vers le 21 juin, au moment de la Fête de la musique. Elle y jouera son propre rôle et interprétera «Marcher au soleil», qui pourrait bien devenir la chanson de l'été sur France 3. Les 21, 22 et 23 mars, celle qui chantait si bien «Le sens de la vie» racontera la sienne au cinéma dans un film documentaire centré sur son quotidien, sa musique et sa vie de star.

RTS Un

7.55 Plus belle la vie
8.25 Télé la question !
8.50 Top Models
9.10 Julie Lescaut
10.40 Quel temps fait-il ?
11.05 Les feux de l'amour
11.45 Scènes de ménages
12.10 Plus belle la vie
12.45 Le journal
13.25 Toute une histoire
15.00 Patrouille des mers
16.30 Cougar Town
16.55 L.A. Enquêtes prioritaires
17.40 Télé la question !
18.05 Le court du jour se jette à l'eau
18.10 Top Models
18.35 La roue de la chance
18.50 Météo régionale
18.55 Couleurs locales
19.30 Le journal
20.15 Temps présent

21.10 SÉRIE

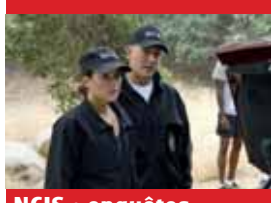

NCIS : enquêtes spéciales

Série. Policière. EU. 2009. Saison 7. Avec Mark Harmon, Cote De Pablo. 2 épisodes. Leon Vance et son équipe doivent se confronter à un redoutable agent nord-coréen.

22.45 Violon Dingue
Magazine. 0h45. Inédit.
Le pianiste qui soigne.
Au sommaire : «Christoph Deluze» Christoph Deluze est pianiste et médecin. Il n'a jamais voulu choisir entre les deux professions - «L'orchestre des Dissonances» Voilà un orchestre... sans chef !
23.30 Smash
1.00 Couleurs locales

RTS Deux

7.15 Mabule
9.00 Tennis
Open d'Australie.
2e tour. En direct.
OU Mabule
11.05 Quel temps fait-il ?
11.35 RTSinfo
12.45 Quel temps fait-il ?
13.05 Le journal
13.40 RTSinfo
14.05 Nouvo
14.20 Faló
14.50 À bon entendeur
15.30 T.T.C. (Toutes taxes comprises)
15.55 Les coulisses de l'événement
17.10 90210 Beverly Hills, nouvelle génération
17.55 Covert affairs
19.30 Le journal signé
20.00 Trio Magic & Banco

20.15 SPORT

Patinage artistique

Championnats d'Europe. Danse. En direct. Depuis 2002, cette épreuve de danse sur glace des championnats d'Europe se résume à un duel franco-russe.

22.00 Trio Magic & Banco
22.05 Sport dernière
22.35 Le court du jour se jette à l'eau
22.45 Vampire Diaries
Série. Fantastique. EU. 2010. Saison 2. Avec Nina Dobrev. 2 épisodes.
Damon et Elena se rendent à Duke pour trouver des indices dans les affaires d'Isobel.
0.15 Bones

TF1

5.50 Gaspard et Lisa
6.25 Sandra détective
6.40 Gazoon
6.45 Tfou
8.30 Téléshopping
9.25 Au nom de la vérité
10.25 Petits secrets entre voisins
12.00 Les 12 coups de midi !
13.00 Journal
13.55 Les feux de l'amour
14.55 Trafic de bébés
Film TV. Drame. Avec Jennifer Finnigan, Kirstie Alley.
16.35 Quatre mariages pour une lune de miel
17.25 Bienvenue chez nous
18.20 Une famille en or
19.05 Money Drop
20.00 Le Journal
20.40 Nos chers voisins
20.45 C'est Canteloup

20.50 SÉRIE

Julie Lescaut

Série. Policière. Fra. 2013. Saison 22. Tragédie. Inédit. Avec Véronique Genest. Julie et son équipe enquêtent sur le braquage d'une partie de poker qui a mal tourné.

22.45 New York, section criminelle
Série. Policière. EU. 2007. Saison 7. Avec Vincent D'Onofrio. 3 épisodes.
Woody, le jeune époux de l'auteure de romans policiers Kathy Jarrow, a disparu mystérieusement.
1.20 New York, police judiciaire
2.55 Reportages

France 2

6.00 Les z'amours
6.30 Télématin
9.10 Des jours et des vies
9.35 Amour, gloire et beauté
10.00 C'est au programme
11.00 Motus
11.35 Les z'amours
12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal
14.00 Toute une histoire
15.40 Comment ça va bien !
16.55 Dans la peau d'un chef
Magazine. Invité : Fabien Lefebvre.
17.50 Mot de passe
18.55 N'oubliez pas les paroles !
20.00 Journal
20.40 Parents mode d'emploi

20.45 MAGAZINE

Des paroles et des actes

Mag. 2h30. David Pujadas, entouré de journalistes, reçoit une personnalité politique. L'émission sera rythmée par plusieurs séquences,qui permettront de découvrir l'invité.

23.15 Alcaline, le mag
Mag. 0h50. Invitée : Carla Bruni. «Alcaline, le mag» part à la rencontre des artistes les plus en vue, avec des enquêtes, l'actualité de disque, le meilleur de la musique sur Internet, des entretiens et un mini-spectacle en direct.
0.10 Bivouac
0.35 Non élucidé
2.00 Toute une histoire

France 3

6.00 Euronews
6.45 Ludo
8.50 Des histoires et des vies
10.50 Midi en France
Magazine. À Cognac.
12.00 12/13
12.55 Météo à la carte
13.55 Un cas pour deux
Série. La maison Kirchner.
14.55 Questions cribles au Sénat
15.55 Sénat info
16.10 Des chiffres et des lettres
16.50 Harry
17.30 Slam
18.10 Questions pour un champion
19.00 19/20
20.00 Tout le sport
20.05 Le journal du Dakar
20.15 Plus belle la vie

20.45 FILM

Révélations

Film. Drame. EU. 1999. Réal. : Michael Mann. 2h38. Avec Al Pacino. Un scientifique est convaincu par un producteur de témoigner contre un fabricant de cigarettes.

23.25 Grand Soir/3
23.55 Signé Mireille Dumas
Mag. Prés. : M. Dumas. 2h00.
Le triomphe des comédies musicales et de la nostalgie. «Disco», «Mamma Mia», «Salut les Copains», «Robin des Bois», «La Belle et la Bête»... Pourquoi les comédies musicales et la nostalgie triomphent-elles ?
1.55 Midi en France
Magazine. À Cognac.

M6

6.00 M6 Music
7.20 Disney Kid Club
8.10 M6 Kid
8.50 M6 boutique
10.05 Les reines du shopping
11.00 Drop Dead Diva
Série. La dernière danse - Le marteau et l'enclume.
12.45 Le 12.45
13.05 Scènes de ménages
13.45 Le prix de la trahison
Film TV. Comédie dramatique. Avec Jessica Lowndes.
15.40 Body of Proof
16.25 Les reines du shopping
Jeu. Ronde, sexy et stylée : Carole, Mariame, Monique, Hassiba et Catherine.
17.30 Un dîner presque parfait
18.40 100 % mag
19.45 Le 19.45
20.05 Scènes de ménages

20.50 SÉRIE

Bones

Série. Policière. EU. 2013. Saison 9. Avec E. Deschanel. 2 épisodes. Inédits. Christopher Pelant menace d'exécuter cinq personnes si Booth maintient son mariage avec Bones.

22.30 Bones
Série. Policière. EU. Avec : Emily Deschanel, David Boreanaz, Eric Millegan, T.J. Thyne, Michaela Conlin. 3 épisodes.
Booth et Brennan cherchent la cause du décès d'un adolescent amish, jeune virtuose du piano.
1.00 The Gates
Série. Course contre la mort.
2.05 Les nuits de M6

ARTE

10.50 Paysages d'ici et d'ailleurs
11.15 Le bonheur du berger Abkhaze
12.00 Campagnes de rêves
12.30 Arte journal
12.40 L'Écosse des clans
13.35 Carambolages ★★
Film. Avec Jean-Claude Brialy.
15.15 Enquête d'ailleurs
15.40 La forêt de Sissi
16.25 Titanic, l'ultime scénario
17.20 X:enius
17.45 Paysages d'ici et d'ailleurs
18.15 La tortue sacrée du Vietnam
19.00 Les derniers refuges
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.45 Tout est vrai (ou presque)

20.50 SÉRIE

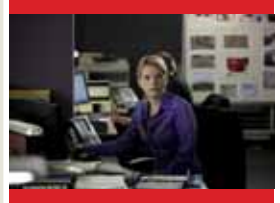

DCI Banks

Série. Policière. 2011. Saison 2. L'amie du diable. Inédit. Avec Stephen Tompkinson. Alan Banks et Annie Cabott doivent enquêter sur deux meurtres motivés par la vengeance.

22.20 Terres rares - La high-tech à quel prix ?
Doc. Société. All. 2013. Réal. : C. Schidlowski. 0h50. Inédit.
Enquête sur les terres rares, un groupe de minerais indispensables aux technologies modernes.
23.10 Le voyage d'une jeune top model
0.05 Silences d'Etat
Film TV. Avec Rachida Brakni.

RTL 9

15.10 Stars boulevard **15.15** Melrose Place **16.00** 112 Unité d'urgence **17.15** Rescue Unité Spéciale **18.05** Top Models **19.00** 7 à la maison **20.40** Repo Men ★★ Film **22.40** L'homme sans ombre ★★ Film **0.40** Charme Academy

TV5MONDE

20.30 Le journal de France 2 **21.00** Ainsi soient-ils **21.50** Ainsi soient-ils **22.40** Le journal du Dakar **22.45** Le journal de la RTS **23.20** Des racines et des ailes **1.00** TV5 monde, le journal - Afrique **1.20** Envoyé spécial, la suite

FRANCE 5

17.45 C dans l'air **19.00** C à vous **20.00** C à vous, la suite **20.15** Entrée libre **20.35** La grande librairie **21.40** Le secret de la dernière malle de Marilyn **22.30** C dans l'air **23.45** Entrée libre **0.05** Carole Bouquet

ARD

19.25 Snowboard. Weltcup. Snowboardcross. Zusammenfassung aus Andorra **19.55** Börse vor acht **20.00** Tagesschau **20.15** Das ist spitze! **22.15** Kontraste **22.45** Tagesthemen **23.15** Beckmann **0.30** Nachtmagazin

SRF ZWEI

19.00 Winter-Challenge **19.30** Schneller als das Auge **20.00** Rubbeldiekatz ★★ Film **21.55** Bam Tchak **22.20** sportaktuell **22.45** Brotherhood: Die Bruderschaft des Todes ★★ Film. Drame. EU. 2010. 1h20 **0.05** Virus **0.35** Jake Bugg

RAI 1

14.10 Verdetto finale **15.20** La vita in diretta **16.50** Telegiornale **17.00** TG 1 **17.10** Che tempo fa **18.50** L'eredità **20.00** Telegiornale **20.30** Affari tuoi **21.10** Don Matteo **23.10** TG1 60 Secondi **23.35** Porta a Porta **0.35** TG1 - Notte

CANAL ALPHA

19.00 Journal régional, météo régionale et météo des neiges, Y'a 10 ans, Mon job et moi **19.30** Passrelles, météo régionale et météo des neiges, 90 secondes **20.00-5.00** Rediffusion en boucle de la tranche 19h-20h

TÉLÉOBJECTIF RÉUSSIR TOR

Boucle à **12.00 - 14.00 - 16.00 - 18.00 - 20.00 - 22.00** Dojo de Neuchâtel - Espace Culturel vous offre diverses possibilités de vous relaxer et de vous rééquilibrer en douceur grâce à ses cours de Aïkido, de Hojo, de Genkikaï et de méditation. La journée des Amazones toutes les participantes montent à cheval en selle de dame historique.

TMC

13.25 TMC infos **13.40** New York, police judiciaire **16.10** Preuve à l'appui **18.40** Sans aucun doute **19.55** Alerte Cobra **20.45** Agathe Cléry ★ Film. Comédie. Fra. 2008. 1h35 **22.40** 90' enquêtes **2.05** Ma drôle de vie

EUROSPORT

19.15 Avantage Leconte **19.50** Au contact **20.30** Rugby. Challenge européen. 6e journée **22.30** Au contact **23.00** Rallye. Dakar. 11e étape **23.30** Rugby. Challenge européen. 6e journée **0.30** Avantage Leconte **1.00** Tennis. Open d'Australie. 2e tour.

RSI 1

18.10 Zerovero **19.00** Il quotidiano **19.45** Il rompiscatole **19.55** Meteo régionale **20.00** Telegiornale **20.40** Black Jack **21.05** Fal **22.30** Il filo della storia **23.25** Meteo notte **23.35** Criminal Minds : Suspect Behaviour **0.20** Forgotten

ZDF

17.45 Leute heute **18.05** SOKO Stuttgart **19.00** heute **19.20** Wetter **19.25** Heldt **20.15** Der Bergdoktor **21.45** heute-journal **22.15** Maybrit Illner **23.15** Markus Lanz **0.30** heute nacht **0.45** Der Adler - Die Spur des Verbrechens

TVE I

14.00 Para Todos La 2 **14.30** Corazón **15.00** Telediario 1° Edicion **16.00** Saber y ganar **16.40** Entre todos **19.15** España directo **21.00** Telediario 2° Edicion **22.15** El Tiempo **22.25** Cine Film **23.55** El debate de la 1 **1.25** La noche en 24h

MEZZO

20.30 Don Cherry **21.45** Jerry Gonzalez Quartet live au Festival Jazz à Foix **22.45** Trombone Shorty à l'olympia **0.00** Cyrus Chestnut au festival de Jazz à Foix **1.05** Brighters Days Feat. Julien Loureau à La Maroquinerie

CANAL+

18.45 Le JT de Canal+ **19.10** Le Grand journal **20.05** Le Grand journal, la suite **20.25** Le petit journal **21.00** Game of Thrones **22.45** Shameless **23.35** Mad Men **0.25** Let My People Go ! ★ Film. Comédie. Fra. 2011. 1h26 **1.50** Le journal du hard

PLANETE +

18.55 So france **19.45** Les nouveaux explorateurs **20.45** Une autre histoire de l'Amérique, par Oliver Stone **21.55** Une autre histoire de l'Amérique, par Oliver Stone **23.00** Paris, une histoire de capitale **0.00** Paris, une histoire de capitale

SRF1

18.40 glanz & gloria **19.00** Schweiz aktuell **19.25** SRF Börse **19.30** Tagesschau **20.05** Spurlos verschwunden **21.00** Einstein **21.50** 10vor10 **22.25** Aeschbacher **23.20** NZZ Format **23.55** Tagesschau Nacht **0.10** Der Knochenmann ★★ Film.

RSI 2

16.00 Molla l'osso **16.30** DiADà **17.30** Piante **18.20** Patinage artistique. Campionati Europei. Danza. A Budapest **21.50** American Gangster Film. Policier. EU. 2007. 2h35 **0.25** La storia del calendario Pirelli **1.25** Cold Case

RTPI

16.05 O preço certo **17.00** Portugal no coração **19.00** Portugal em Direto **20.15** Bem-vindos a Beirais **20.55** 5 Minutos Com Um Cientista **21.00** Telejornal **22.00** Correspondentes **22.30** João Semana **23.30** Podium **0.25** Correspondentes

MTV

14.15 17 ans et maman **16.00** Rencard d'enfer **16.40** Next **17.50** Catfish **18.40** The Big Bang Theory **19.30** How I Met Your Mother **19.50** Rencard d'enfer **21.05** Avant j'étais gros **22.00** Teen Wolf **2.50** MTV Hits

RADIOS

La Première

11.30 Les dicodeurs **12.30** Journal **13.03** Chacun pour tous **13.06** Détours **14.06** Entre nous soit dit **15.06** Passagère **16.06** Pentagruel **16.30** Vertigo **18.00** Forum **19.06** Paradiso **20.03** Histoire vivante **21.03** Dernier rêve avant la nuit **22.03** La ligne de cœur **22.30** Journal **0.03** Vacarme

ADRESSES UTILES

URGENCES

- **Urgences sanitaires et ambulance: 144**
- **Police: 117**
- **Feu: 118**
- **Intoxication: 145**
- **Urgences pédiatriques (enfants jusqu'à 16 ans, 032 713 38 48**
- **Centre d'urgences psychiatriques (CUP): 032 755 15 15**

LA CHAUX-DE-FONDS

- **Pharmacie de garde**

Pharmacie de la Gare, place de la Gare. Lu-sa jusqu'à 19h. Di et jours fériés 9h-13h/15h-19h. En dehors de ces heures, le 144 renseigne

- **Dépannage eau, gaz, électricité**

032 855 24 24

- **Bibliothèque de la ville**

Service de prêt, discothèque et salle de lecture: Lu 13h-20h. Ma 10h-20h. Me-je 10h-19h. Ve 13h-19h. Sa 10h-16h. Jusqu'au 16 août: lu-ve 15h-19h

- **Bibliothèque des jeunes I**

Ronde 9. Lu-ve 13h45-18h. Sa 10h-12h

- **Bibliothèque des jeunes II**

Président Wilson. Lu-ve 13h45-18h. Sa 10h-12h

- **Ludothèque**

Rue de la Serre 16. Lu, ma et je, 15h30-18h30

- **Bibliothèque chrétienne**

Le Papyrus. Jardinière 90. Ma, je 16h-18h30

- **Piscine des Arêtes**

Lu 9h-17h. Ma 9h-20h. Me 9h-21h. Je 9h-18h. Ve 9h-21h. Sa 10h-20h. Di 9h-18h

- **Patinoire des Mélèzes**

Piste couverte: Lu 9h-11h30/14h-15h45. Ma 9h-10h45/14h-15h45. Me 9h-10h45/14h30-15h45 (hockey public). Je 9h-1045/14h-15h45. Ve 9h-11h45/14h-15h45. Sa 14h-15h45 (sauf en cas de match). Di 10h-11h45. Les horaires du week-end peuvent être perturbés en raison de match de hockey ou autre.
Piste extérieure: Lu, me, je, ve 9h-11h45/13h45-16h45. Ma 9h-11h45/13h45-16h45/20h-22h (sauf en cas de match). Sa-di 10h-16h45

LE LOCLE

- **Pharmacie de garde**

Pharmacie Mariotti, Grand-rue 38, jusquà 19h30. En dehors de ces heures: 144.

- **Dépannage eau, gaz, électricité**

032 843 90 00

- **Bibliothèque de la ville**

Lu-ma-me-ve 14h30-18h30. Je 14h30-20h. Sa 10h-12h.

- **Bibliothèque des jeunes**

Lu-ve 13h30-18h. Sa 10h-12h

- **Ludothèque Casse noisette**

Lu, ma, je, ve 15h30-17h30. Sa 9h-11h

JURA BERNOIS

- **Pharmacies de garde**

Saint-Imier, Pharmacie Pilloud, 032 941 21 94
Pharmacie Schneeberger, 032 487 42 48

- **Médecins de garde**

De la Ferrière à Péry, 032 941 37 37.
Tramelan, 032 493 55 55

- **Ludothèque**

Tramelan. Je 16h-17h30

- **Médiathèque**

Tramelan, CIP. Lu, me 14h-20h. Ma, je 14h-18h. Ve et veille de jours fériés 14h-17h

SAINT-IMIER

- **Bibliothèque**

Bibliothèque régionale, section jeunes et section adultes. Je-ve 9h-11h. Me-ve 14h-18h

- **Mémoire d'ici**

Rue du Midi 6. Lu, je 14h-18h ou sur rendez-vous, 032 941 55 55

- **Ludothèque**

Me, ve 15h-18h

SONVILIER

- **Bibliothèque communale**

Lu 17h30-19h30. Me 16h-18h

RENAN

- **Bibliothèque communale**

Lu 17h30-19h. Ma, je 15h30-17h

VILLERET

- **Bibliothèque communale du Soleil**

Ma 9h-10h/16h-18h. Je 18h-19h. Heure du conte pour les enfants de 3 à 5 ans, ma 10h-10h45 (d'octobre à mai, sauf durant les vacances scolaires)

CORMORET

- **Bibliothèque communale**

Ma 17h30-18h30. Je 17h-18h

COURTELARY

- **Bibliothèque communale**

Lu, me 9h30-10h30. Ma 19h20h. Je 15h-16h

TRAMELAN

- **Bibliothèque communale**

Lu 17h-19h

- **Patinoire**

Patinage: Me 14h-16h30

LA NEUVEVILLE

- **Bibliothèque communale**

Lu-je 16h-18h. Sa 9h-11h

- **Ludothèque**

Ma-je 16h-18h. Sa 9h30-11h30

JURA

- **Pharmacies de garde**

Saignelégier, Pharmacie des Franches-Montagnes, 032 951 12 03
Le Noirmont, Pharmacie St-Hubert, 032 953 12 01

SAIGNELÉGIER

- **Ludothèque**

Hôtel de Ville. Ma 15h15-17h30. Dernier jeudi du mois 18h-19h

- **Piscine**

Centre de Loisirs. Lu 13h30-21h. Ma-ve 10h-21h. Sa 10h-20h. Di et jours fériés 10h-20h

LE NOIRMONT

- **Bibliothèque**

Lu 17h-19h. Ma 14h-17h. Ve 8h30-11h30

- **Ludothèque**

Nouveau collège. Ma 15h-17h

LES BOIS

- **Ludothèque**

Ancien bureau communal. Premier lu du mois, 15h-17h et premier ma du mois, 19h-20h

LES GENEVEZ

- **Ludothèque**

Ancienne halle. Premier je du mois, 16h30-19h

LES BREULEUX

- **Ludothèque**

Ecole primaire. Le quatrième ma du mois, 19h30-20h et le quatrième me du mois, 13h30-16h30

NEUCHÂTEL

- **Pharmacie de service**

Pharmacie de la Gare, jusqu'à 20h30. En dehors de ces heures, le 144 renseigne

- **Bibliothèque publique et universitaire**

Lecture publique: Lu 12h-19h. Ma 10h-19h. Me 12h-19h. Je 10h-19h. Ve 12h-19h. Sa 9h-17h.
Fonds d'étude: Lu-ve 10h-12h/14h-19h. Sa 9h-12h.
Salle de lecture: Lu-ve 10h-22h. Sa 8h-17h.
Salle Rousseau: Fermée pour cause de travaux, jusqu'au printemps 2014

LITTORAL OUEST

- **Pharmacie de garde**

0800 832 800

- **Médecin de garde**

079 387 21 00. Je, sa-di 8h-8h. Lu-me, ve 12h-14h/18h-8h

LITTORAL EST

- **Pharmacie de garde**

Le 144 renseigne

- **Permanence médicale**

Cornaux, Cressier, Le Landeron, Lignières: le 144 renseigne
La Neuveville, Douanne, Gléresse, Plateau de Diesse: 0900 900 024 (1.95/min.)

VAL-DE-RUZ

- **Hôpital de Landeyeux**

032 854 45 45. Policlinique chirurgicale: Lu-ve 8h-18h30

- **Pharmacie de service**

Pharmacie du Val-de-Ruz, Fontainemelon, 032 853 22 56, dès 18h30

- **Médecin de garde**

Cabinet de Fontainemelon, 032 853 49 53
Cabinet de Cernier, 032 853 22 77, 032 853 21 24, 032 853 19 64

VAL-DE-TRAVERS

- **Médecin de garde** *032 888 90 00*
- **Pharmacie de service** *032 888 90 00*

ADRESSES

RÉGION

- **Accompagnement**

De personnes en fin de vie. Service bénévole. 032 886 80 70

- **Alcoolisme**

SOS Alcool 24h/24. 0848 805 005

- **ANAAP (psychiatrie)**

Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique. Permanence psycho-sociale, après-midi: Neuchâtel, Plan 19. La Chaux-de-Fonds, Beau-Site 29. Fleurier, Grand-Rue 7. Groupes d'entraides, groupe des proches, 032 721 10 93

- **ANPP (psychologie)**

Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes. 079 767 93 03. info@anpp.ch

- **Association Alzheimer**

032 886 83 59; tous les jours 8h-11h30/14h-16h30, sauf ve après-midi. Groupes de contact, lieux de rencontre, présence à domicile, séminaires, groupe d'entraide pour jeunes proches, www.alz.ch/ne

- **Assoc. suisse maladie de Parkinson**

Groupe neuchâtelois. 3e jeudi tous les 2 mois. 032 753 10 61. Parkinfon, ligne gratuite 0800 80 30 20, ouverte chaque 3e mercredi du mois 17h-19h

- **Cancer**

Ligue neuchâteloise contre le cancer, permanence lu-ve 8h-11h30 ou sur rendez-vous, 032 721 23 25. Vivre comme avant, cancer du sein, d'anciennes opérées à votre écoute, visite sur demande, 032 721 23 25/032 751 18 13/032 724 32 19

- **Caritas Neuchâtel**

Service social et administration, Vieux-Châtel 4, Neuchâtel, 032 886 80 70. Epicerie, av. de la Gare 39, Neuchâtel, lu 14h-18h, ma-ve 8h30-12h/14h-18h, sa 8h30-12h, 032 721 28 87

- **Cartons du cœur**

District de Neuchâtel, Boudry et Val-de-Ruz, 079 152 11 11, lu-ve 8h-10h. Montagnes neuchâteloises et Val-de-Travers, 079 310 50 20, lu-ve 9h-10h. www.cartonsducoeur-ne.ch

- **Jeunes handicapés**

Service de dépannage, ma 19h-21h, 032 725 53 06. Me-ve 9-11h, 032 835 14 55. Je 13-16h, 032 926 85 60

- **La Leche League**

Soutien et accompagnement à l'allaitement et le maternage. 032 751 51 31

- **Lecture et compagnie**

Les lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution. Chemin de Praz 2a, Boudry, 079 543 44 62. www.lecture-et-compagnie.ch contact@lecture-et-compagnie.ch

- **Ligue NE contre le rhumatisme**

Conseil social, c/o Pro Infirmis, rue de la Maladière 35, 032 722 59 60, fax 032 722 59 70. Secrétariat administratif et cours, 032 913 22 77

- **MédiaNE**

Association de médiation. Permanence, je 17h30-19h, Hôtel des Associations, L.-Favre 1, Neuchâtel. 032 725 18 18. www.medialogue.ch, mediane@mediane.ch

- **Mouvement de la condition paternelle**

Conseils dans les cas de séparation et divorce, CP 261, 2034 Peseux

- **NOMAD stomathérapie canton**

Pont 25, La Chaux-de-Fonds. 032 886 82 50. centre.stomatherapie@nomad-ne.ch

- **NOMAD Magasin matériel de soins**

Pont 25, La Chaux-de-Fonds. 032 886 82 52. magasin@nomad-ne.ch

- **Pro Infirmis**

Au service de personnes en situation de handicap. Neuchâtel, Maladière 35, lu-ve 8h-12h/14h-17h, 032 722 59 60, neuchatel@proinfirmis.ch. La Chaux-de-Fonds, Marché 4, lu-je 8h-12h/14h-17h, 032 967 86 20

- **Pro Senectute Arc Jurassien**

Au service des aînés, conseil social, 032 886 83 40;. Service des repas. 032 886 83 30

- **Sages-femmes à domicile**

Pour tout le canton, les Franches-Montagnes et le Jura bernois tous les jours, 8h-20h. 079 280 48 28

- **S.A.S**

Service d'Action Sociale privé. En faveur des victimes de violences, hommes et femmes et en cas de conflits. 032 753 03 32 www.lesas.ch et info@lesas.ch

- **SAVC - Service pour les auteurs-e-s de violence conjugale**

CNP, Site de Préfargier, Marin-Epagnier, permanence téléphonique 7/7, 8h-20h, 032 886 80 08

- **Serei**

Service d'entraide pour handicapés. Lu-ve, Ronde 30, La Chaux-de-Fonds, 032 886 81 00, fax 032 722 07 44 ou 032 426 13 65 (Bassecourt)

- **Solidarité-femmes** *032 886 46 36*
- **SOS Racisme** *0800 55 44 43*
- **SOS Racket-violence** *079 270 92 06*
- **TIM**

Ton infirmière à la maison. Association neuchâteloise de soins pédiatriques à domicile. Permanence 24h/24. 079 476 66 33

- **Vivre sans fumer**

Prévention et aide à l'arrêt. 032 724 12 06. Lu-ve 8h-12h/13h30-17h. www.vivre-sans-fumer.ch

LA CHAUX-DE-FONDS

- **Accueil familial de jour**

Région des Montagnes, CP 2317. Permanence 032 968 27 48

- **Alcoolisme**

CENEA. Centre neuchâtelois d'alcoologie, Parc 117. Information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 032 889 62 11. Alcooliques anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 0848 848 833, tarif interurbain, (24h/24h)

- **Amicale des malentendants**

Séances de lecture labiale. Yves Borboën, CP 68, La Chaux-de-Fonds. malentendants.cdf@hotmail.com

- **Association d'aide à l'enfance**

District de La Chaux-de-Fonds. Coup de pouce financier à vos enfants, 079 653 82 36

- **Avivo**

Association suisse des rentiers AVS-AI, et préretraités, La Chaux-de-Fonds, 032 926 01 75

- **Caritas Neuchâtel**

Espace des Montagnes. Collège 11, La Chaux-de-Fonds. Programme d'insertion. Lieu d'accueil, lu 14h-17h et je 14h30-16h30, 032 886 80 60. Epicerie. Collège 13. Lu 13h30-18h. Ma-ve 8h30-12h/13h30-18h. Sa 8h30-12h. 032 964 12 70. Le Pantin, restaurant social, Ronde 5, 032 964 13 44

- **Centre social protestant**

Consultations sociales, juridiques, conjugales. Temple-Allemand 23. Lu-ma, je-ve 8h-12h/13h30-17h30, 032 967 99 70. Boutiques du CSP, Puits 1, ouvert lu-ve 14h-18h

- **Chômeurs**

Association pour la défense des chômeurs, rue du 1er Mars 15. Permanences: ma-me 9h-12h/14h-17h; je 9h-12h/14h-19h. 032 913 96 33. info@adc-ne.ch

- **Club des loisirs**

Pour personnes du 3e âge, 968 16 72 ou 968 15 22

- **Centre de consultations Lavi**

Aide aux victimes d'infractions. Av. Léopold Robert 90, 032 889 66 52 ou La main tendue (143) ou la police (117)

- **Centre de consultation et informations sociales**

Bureau du délégue aux étrangers, Av. Léopold-Robert 90. Tél. 032 889 74 42, pour rdv. Ma-je 14h-17h30 sans rdv.

- **Centre de santé La Comète**

Rue du Pont 25. Ligue pulmonaire neuchâteloise, 032 886 82 60. Pro Senectute, 032 886 83 00, repas à domicile 032 886 83 30. SGMD Croix-Rouge, lu matin, ve matin 032 886 82 35. Centre d'ergothérapie, 032 886 82 70

- **CNP Consultation ambulatoire des Montagnes**

Rue Sophie-Mairet 29, La Chaux-de-Fonds, 032 967 20 61. Lu-ve 8h-12h/14h-18h. En dehors de ces heures: CUP, 032 755 15 15

- **Consultations conjugales**

Et groupe de parole pour personnes divorcées et séparées. 032 886 80 10

- **Consultations juridiques**

Rue du Parc 65. Je 16h-19h

- **Croix-Rouge**

Paix 71, 032 886 82 32, 8h-11h30, services bénévolat, transports, baby-sitting, diététique. Boutique Vet'shop, Paix 73. Me-je 14h-18h, dernier samedi du mois, 9h30-11h30. Centre de puériculture, La Chaux-de-Fonds, Paix 71. Lu et me 9h-11h; ma et ve 14h-17h30; Le Locle, Envers 1, je 14h-17h30. permanence téléphonique, 8h-9h, 032 886 88 66. Service de garde-malade à domicile, Pont 25, 032 886 82 35. Formation et promotion de la santé, 032 886 88 61.

- **Information diabète**

Paix 75, secrétariat lu-ve 14-17h, 913 13 55

- **Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme**

Conseil social, c/o Pro Infirmis, Marché 4. Secrétariat administratif et cours, 032 913 22 77

- **MCPJN**

Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou de divorce. C.P. 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9, rez-de-chaussée

- **Médiation familiale**

(Association neuchâteloise). Rue du Collège 11, 032 886 80 15

- **Nomad La Chaux-de-Fonds/Les Planchettes**

Rue du Pont 23. Aide et soins à domicile, 032 886 82 14/17/20/23

- **Parents anonymes**

Groupe d'entraide pour parents, 032 926 89 94

- **Planning familial**

Sophie-Mairet 31. Lu 12h-18h. Ma 15-18h. Me 13h30-18h. Je fermé. Ve 15h-18h. 032 967 20 91

- **Prévention pour jeunes et adultes**

La Balise. Accompagnement, soutien et écoute en matière d'addictions. Daniel-JeanRichard 5, La Chaux-de-Fonds. Lu, ma 17-19h. Me 14-18h. 032 913 12 28 ou 079 520 02 52

- **Procap**

La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél. 032 968 00 33. Permanence téléphonique, lu-ma, je 14-17h. Entretiens et conseils en matière d'assurances sociales uniquement sur rendez-vous

- **Samaritains**

Jacob-Brandt 78, La Chaux-de-Fonds. Cours sauveteurs, inscriptions, 032 968 92 79. Pour tout autre renseignement, 032 913 83 66

- **Sida**

Groupe sida Neuchâtel: tests anonymes, sur rendez-vous au 032 737 73 37

- **Société protectrice des animaux**

Rue de l'Est 8. 032 968 64 24, lu-ve 8h45-11h30, ma 14h15-17h15, me 16h30-18h, sinon sur rendez-vous

- **SOS futures mamans**

Numa-Droz 181, 24/24h, 079 772 16 90

- **Toxicomanie**

Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27. Lu-ve 8h-12h/14h-18h, 032 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service.
Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 032 968 52 42. Permanences, lu 10h-15h, ma 10h-21h, me 10h-14h, je 10h-14h30, ve 10h-16h.
Soupe à midi du lundi au vendredi

- **La Trottinette**

Espace de rencontre parents-enfants (0-4 ans). Serre 24. Lu 15h-17h30. Ma 9h-11h30. Je 9h-11h30/13h30-16h. Contact: 032 914 52 60

- **Le Trait d'Union**

Espace de rencontre enfants-parents (pour les enfants présentant un trouble du développement et/ou un handicap, sans âge limite, accompagnés d'un parent). Serre 24. Ma 15h-17h. Contact: 032 914 52 60

- **Violence - Solidarité femmes**

Violences conjugales. Rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds, 032 886 46 36.

JURA/JURA BERNOIS

- **Accord service**

Service de relève du Jura bernois. Acompagnement auprès de personnes handicapées ou malades, 032 397 10 01

- **Association des diabétiques**

Jura bernois. St-Imier. Permanence téléphonique, ma 13-17h, je 8-12h. tél. et fax 032 941 41 21

- **Centre social protestant**

Consultations conjugales, sociales, juridiques, etc., sur rendez-vous, 032 493 32 21

- **Cartons du cœur, Jura bernois**

Lundi à jeudi, 493 70 60.

- **Consultations conjugale et familiale**

Rte de Tramelan 10, 2710 Tavannes. Sur rdv au 032 422 54 29 Saignelégier: rue Bel-Air 2, sur rdv au 032 422 54 29

- **Fondation Contact Jura bernois**

Information et consultation pour questions de dépendance, rue H.-F. Sandoz 26, Tavannes. Tél. 032 481 15 16, fax 032 481 15 93. www.fondation-contact.ch

- **Planning familial**

Les Fontenays 27, entretiens sur rendez-vous, 942 24 55

- **Pro Senectute**

Information et action sociale pour personnes âgées, Pont 4, Tavannes, lu-ve 8-12h/14-17h, 032 886 83 80

- **Service psychologique**

Pour enfants et adolescents et service pédopsychiatrique, Saint-Imier, 941 13 43; Tavannes, 481 40 41

LE LOCLE

- **Alcoolisme**

CENEA, Centre neuchâtelois d'alcoologie, France 14, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 032 931 28 15

- **Avivo**

032 931 76 27

- **Croix-Rouge**

Envers 1, centre de puériculture, je 14h-17h30, permanence téléphonique, 8-9h, 079 904 50 58/59. Service des transports, 8h-11h30, 032 913 34 23.

- **Club des Loisirs**

Pour personnes du troisième âge, 032 931 76 58

- **Nomad, Le Locle**

Aide et soins à domicile. Grand-rue 16, Le Locle. (La Sagne, Les Brenets, La Brévine, Le Cerneux-Péquignot, La Chaux-du-Milieu, Brot-Plamboz et Les Ponts-de-Martel. 032 886 81 80

- **Pro Senectute**

032 933 00 04. Lu/ve 8h-11h30/14h-16h

- **Samaritains**

Cours, renseignements et inscriptions, 079 605 62 34 ou sama_le_locle_cours@bluewin.ch. Objets sanitaires, 032 931 57 50

- **Société protectrice des animaux**

032 931 63 62 et 931 80 03.

IMPRESSUM

SOCIÉTÉ ÉDITRICE: SNP Société Neuchâteloise de Presse SA
Directeur général et éditeur: Jacques Matthey

RÉDACTION EN CHEF
Rédacteur en chef:
Nicolas Willemin
Rédactrice en chef adjointe:
Sophie Winteler
redaction@limpartial.ch
Tél: 032 910 20 01
redaction@lexpress.ch
Tél: 032 723 53 01
RÉDACTION
Enquêtes-Région: Léo Bysaeth (resp.), Pascal Hofer (resp. des magazines), Virginie Giroud, François Nussbaum, Françoise Kuenzi, Delphine Willemin
ne.canton@limpartial.ch
forum@limpartial.ch

Montagnes: Daniel Droz (resp.), Sylvie Balmer, Claire-Lise Droz, Sylvia Freda, Robert Nussbaum
montagnes@limpartial.ch

Jura & Jura bernois: Gérard Stegmüller (resp.),
jura.bernois@limpartial.ch
jura.canton@limpartial.ch

Littoral & Vallées: Florence Veya (resp.), Jacques Girard (Forum), Antonella Fracasso (Val-de-Ruz), Matthieu Henguely (Val-de-Travers), Nicolas Heiniger, Santi Terol, Frédéric Mérat.
littoral@lexpress.ch
vallees@lexpress.ch

Sports: Emanuele Saraceno (resp.) Julian Cerviño, Emile Perrin, Patrick Turuvani.
sport@limpartial.ch

Le Mag: Dominique Bosshard, Catherine Favre
magazine@limpartial.ch
L'Actu (Suisse/monde/éco/société): Luc Petitfrère (resp.), Philippe Villard, Régine Bindé, Yann Hulmann, Sara Sahli, François Treuthardt.
redaction@arpresse.ch
Secrétariat de rédaction: Michel Merz (resp.), Jérôme Bernhard, Catherine Lüscher, Jean-Michel Pauchard.
redaction@limpartial.ch
Berne: Christiane Imsand, François Nussbaum
redaction@arpresse.ch
Internet: Luc Petitfrère (resp.), Laurent Cretenet, Gregory Verger, Florence Widmer.
webmaster@arcinfo.ch

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon. Juancarlos Duque (rédacteur image).
Infographiste: François Allanou
Dessinateur: Vincent L'Epée

ABONNEMENTS:
Rue Neuve 14, 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 40. Fax 032 910 20 49
clientele@limpartial.ch

RÉGIE DES ANNONCES:
Publicitas SA
Rue Neuve 14, 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 50
Fax 032 910 20 59
lachaux-de-fonds@publicitas.ch

Vous n'avez pas reçu votre journal?
En nous signalant cet incident avant 11h, nous vous rapportons votre journal dans votre boîte aux lettres jusqu'à 12h30. Nous recevons vos appels dès 7h30 au 032 910 20 20.
Cette prestation est disponible du lundi au vendredi pour tous les abonnés distribués par porteurs.

Tous les droits sont réservés sur l'ensemble du contenu de la publication.
Toute réimpression, reproduction, copie de texte rédactionnel ou d'annonce ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques est soumise à l'approbation préalable de l'éditeur. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par des tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.

SNP ISSN1660-7457

AVIS MORTUAIRES

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Il faut compenser l'absence
par le souvenir.
Joubert

Son époux: Charles Bourquin, au home Le Pivert
Son fils: Pierre-Henri et Anne-Lise Bourquin, à Lussy-sur-Morges
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants:
Julien et Evelyne Bourquin, Agnès, Emilie
Caroline et Sandro Genovese, Chiara, Giulia, Enrico
Ses frères et ses belles-sœurs
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
Erika BOURQUIN

qui s'est paisiblement endormie, entourée des siens, dans sa 90e année.

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, le 15 janvier 2014.

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple de Coffrane, samedi 18 janvier à 14 heures, suivie de l'incinération.

Erika repose au funérarium du home de Landeyeux.

Un grand merci au personnel du home Le Pivert et à la Doctoresse Simon, pour leur gentillesse et leur accompagnement.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à l'Association Alzheimer Suisse, section neuchâteloise, CCP 20-779-1, mention «deuil Erika Bourquin».

Adresse de la famille: Pierre-Henri Bourquin
Rte Coinsin 19, 1167 Lussy-sur-Morges

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Eternel est mon berger:
Je ne manquerai de rien.
Psaume 23 verset 1

Les familles parentes, alliées et amies
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Emilie MENOUD
née Zwahlen

qui nous a quittés dans sa 91e année.

2000 Neuchâtel, le 15 janvier 2014.

La cérémonie aura lieu à la chapelle du Centre funéraire de Beauregard, le vendredi 17 janvier à 14 heures, suivie de l'incinération.

Emilie repose au pavillon du cimetière de Beauregard, à Neuchâtel.

Adresse de la famille: Michel Menoud
Ch. Chantegrive 30
1260 Nyon

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-741145

Giovanni et Raymonde
Valentino et Santa
Marcello et son amie Nicole
Ses neveux et nièces
ainsi que les familles parentes, alliées et amis
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame
Maria DA PARE

qui s'en est allée au début de sa 92e année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de famille:
Giovanni Da Pare, Vy d'Etra 1, 2022 Bevaix
Marcello Da Pare, Sous le Village 15, 2208 Les Hauts-Geneveys

Cet avis tient lieu de faire-part.

132-265301

La Commission de la bibliothèque intercommunale de la Béroche et son personnel

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Claude ROGNON

époux de Madame Anne-Marie Rognon, leur dévouée collaboratrice et collègue.

Ils lui expriment, ainsi qu'à sa famille, leur profonde sympathie.

028-741148

AVIS MORTUAIRES

GAM-VRAM
Le comité et les membres du groupe d'aéromodélisme du Val-de-Ruz

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Pierre BEUTLER

membre fondateur du groupe

Nous conserverons de notre Ami un souvenir ému et témoignons à sa famille notre sincère sympathie.

028-741135

En souvenir de
Sabrina MARIALVES

que le temps passe vite
déjà 1 an que tu t'es envolée dans les cieux
aide-nous à supporter ton absence
car la vie est triste sans toi
nous sentons ta présence parmi nous
et continuons à t'aimer encore plus fort.

Ton père, frère, sœur et famille

028-741091

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur
Charles ANTONIN

tient à vous remercier de tout cœur pour vos messages, votre présence, votre soutien, vos dons qui ont été d'un grand réconfort.

Nos plus sincères remerciements.

La famille au Locle et en Valais, janvier 2014.

132-265292

Très sensible aux nombreuses marques d'affection et de sympathie reçues lors du décès de

Monsieur
Paul MASSEREY

sa famille remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, l'ont chaleureusement entourée et leur exprime sa vive reconnaissance.

Peseux, janvier 2014.

028-740915

Délai: jusqu'à 19 heures
Remise des textes
jusqu'à 17 heures du lundi au vendredi
PUBLICITAS
tél. 032 729 42 62
fax 032 729 42 59

dès 17 heures, week-end et jours fériés
L'EXPRESS
tél. 032 723 53 97
fax 032 723 53 79
e-mail: carnet@limpartial.ch

SOCIÉTÉS LOCALES

LA CHAUX-DE-FONDS

Amis du Mont-Racine
Loge des Pradières-Dessus, buvette ouverte samedi 14h-16h et dimanche 10h-16h. Gardiennage C. Roulet.

Club alpin suisse
Samedi 18 janvier, skirando à Chasseral. Samedi 18 et dimanche 19 janvier, chalet du Mont-d'Amin, le gardien Chr. Rosselet accueillera toutes les personnes de passage.
www.cas-chauxdefonds.ch

La Jurassienne
Samedi 18 janvier, ski de tourisme, Chasseral - La Cornette; A. Spori et J.-F. Chopard. Ma 21 janvier, ski de fond ou autre, selon conditions; F. Robert et R. Schmidt.
www.lajuju.ch

ÉTAT CIVIL

Val-de-Travers
Décès. – 07.12.2013 Arn, Markus, 1920. 08. Nuhi née Limani, Mevlide, 1960. Aellen, Willy Claudy, 1948. 12. Mayer, Marie-Antoinette, 1926. 13. Robert-Charrue, Henri Auguste, 1922. 14. Kobel, née Lovey, Joséphine Aimée, 1932. 20. Aellen, Gilbert Adolphe, 1930. 21. Rais, Michelle Andrée, 1943. 24. Jeanneret-Grosjean, née Ritschard, Rose Elise, 1932. Rumley, Numa Jules, 1918. 26. Rollier, Paul Emile Albert, 1938. 31. Gertsch née Piaget, Marguerite Emma, 1918.

L'ÉPHÉMÉRIDE

16 janvier 1991: première guerre du Golfe

Moins de 20 heures après l'expiration de l'ultimatum lancé par l'ONU à l'Irak pour évacuer le Koweït, la guerre éclate dans le Golfe persique. La force multinationale sous commandement américain transforme l'opération Bouclier du désert en opération Tempête du désert, avec une série de raids aériens contre Bagdad et d'autres villes irakiennes, ainsi que des cibles au Koweït.

2001 – Assassinat de Laurent-Désiré Kabila, président de la République démocratique du Congo, par un de ses gardes du corps.

1982 – Première de l'émission de variétés Champs-Elysées, avec Michel Drucker, sur Antenne 2.

1979 – Devant le mouvement de contestation ouverte de son régime, le shah d'Iran quitte son pays après 37 ans de pouvoir. L'ayatollah Khomeiny, chef spirituel du pays, se prépare après 15 ans d'exil à regagner l'Iran, où il instaurera une république islamique.

1969 – Le premier amarrage en orbite est effectué par les deux vaisseaux spatiaux soviétiques Soyouz 4 et Soyouz 5.

1939 – Première parution de la bande dessinée Superman.

1920 – Début de la Prohibition aux Etats-Unis.

1900 – Création du tournoi de tennis pour la Coupe Davis.

1816 – Le Brésil devient un royaume après avoir été une colonie portugaise.

1778 – La France reconnaît l'indépendance des Etats-Unis.

1666 – La France déclare la guerre à l'Angleterre.

AIR DU TEMPS

MATTHIEU HENGUELY

Comme un doute

Parfois, le doute est vraiment terrible.

La personne que l'on essaie de joindre depuis deux semaines décroche enfin son téléphone. Elle est d'accord de nous rencontrer pour la fameuse interview que l'on espérait depuis longtemps. Le rendez-vous est pris, le téléphone raccroché, l'agenda sorti du sac et le capuchon du stylo ôté… Mais, en fait, on a dit 10 heures ou 10 heures 30? Jeudi ou vendredi?

Mais naaan! C'est quand même pas déjà alzheimer, j'ai pas l'âge! Furieux contre soi, on se résout au terrible deuxième coup de fil de la honte, en tentant de la cacher au maximum à son interlocuteur gêné.

D'autres fois, tout semble couler de source.

– *L'audience au tribunal qu'on va suivre est à 8h30. Si tu veux venir, je propose qu'on se retrouve à 8h20 devant, ça joue?*

– *Top! On risque même de se croiser dans le bus en y allant.*

Sauf qu'au rendez-vous, le collègue se fait plus qu'extrêmement discret. Le téléphone sonne.

– *Le tribunal, c'est bien rue Louis-Favre à Boudry?*

– *Euh, non, c'est au château.*

– *Ah ok, je suis là dans 5 minutes.*

– *Euh… C'est le château de Neuchâtel en fait.*

– *Ahhh…*

Comme quoi des fois, l'absence de doute n'est guère mieux.

LA PHOTO DU JOUR

Comme les Espagnols, certains Indiens (ici près de Chennai) aiment le contact avec le taureau. KEYSTONE

LA MÉTÉO

Lever **08h12** Coucher **17h13**

Lever **17h57** Coucher **07h51**

Retour de la pluie

Sous un ciel très chargé, la pluie fera son retour sur la région ce jeudi en cours voire en fin de matinée. Ces pluies pourront s'intensifier en soirée et la nuit prochaine. La limite des chutes de neige s'abaissera de 1600 vers 1000 mètres d'ici à la soirée. Vendredi, le temps s'améliorera rapidement en cours de matinée. Le week-end s'annonce nuageux mais assez peu perturbé.

TEMPÉRATURES RÉGIONALES

BÉVILARD	2°	6°
BRÉVINE (LA)	2°	5°
BRENETS (LES)	2°	6°
COURT	3°	7°
COURTELARY	2°	5°
COUVET	2°	6°
CREUX-DU-VAN	1°	2°
DOMBRESSON	2°	6°
ESTAVAYER-LE-LAC	2°	5°
GRANGES	0°	5°
LANDERON (LE)	1°	5°
MONT RACINE	1°	2°
NOIRMONT (LE)	3°	5°
PONTS-DE-MARTEL (LES)	2°	5°
RANGIERS (LES)	2°	6°
SAINT-AUBIN	2°	5°
SAINTE-CROIX	1°	3°
SAINT-URSANNE	3°	7°
SONCEBOZ	2°	6°
TRAMELAN	2°	5°
VERRIÈRES (LES)	1°	3°
VUE-DES-ALPES	2°	3°
YVERDON	2°	5°

DANS LE MONDE AUJOURD'HUI

ATHÈNES	nuageux	15°
BANGKOK	bien ensoleillé	29°
BARCELONE	en partie ensoleillé	13°
BERLIN	faible pluie	4°
BRUXELLES	averses éparses	9°
LE CAIRE	beau temps	23°
LONDRES	assez ensoleillé	11°
LOS ANGELES	beau temps	23°
MONTRÉAL	assez ensoleillé	-2°
MOSCOU	neige soutenue	-7°
NEW YORK	assez ensoleillé	4°
PARIS	pluie modérée	11°
RIO DE J.	soleil, orage possible	34°
ROME	assez ensoleillé	13°
TOKYO	beau temps	8°

SUR NOS LACS

	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveaux des lacs
Neuchâtel	6°	Sud-Ouest 1 à 2 Bf	429.11 m
Bienne	6°	Sud-Ouest 1 à 2 Bf	429.02 m

Niveau du lac des Brenets: 751.52 m

EN SUISSE AUJOURD'HUI

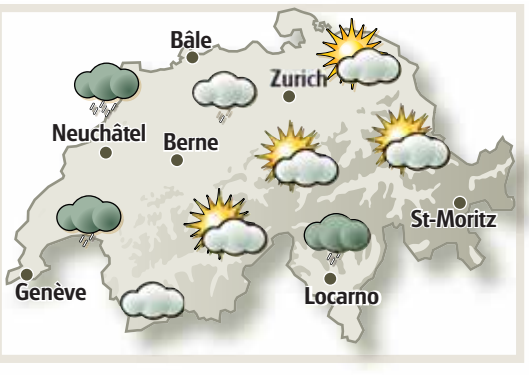

ÉVOLUTION DES TEMPÉRATURES SUR 7 JOURS

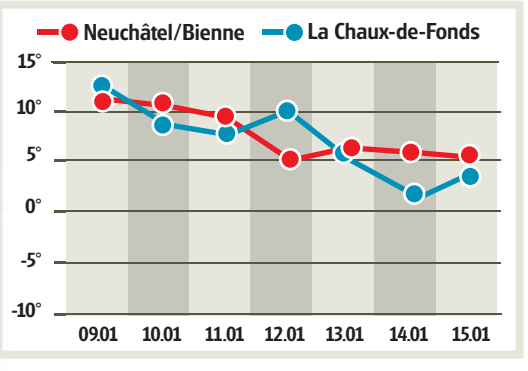

PRÉVISIONS À QUATRE JOURS POUR L'ARC JURASSIEN

	pied du Jura	à 1000m	FIABILITÉ
VENDREDI	4° 7°	2° 4°	8/10
SAMEDI	0° 5°	-1° 5°	7/10
DIMANCHE	3° 5°	2° 4°	6/10
LUNDI	3° 5°	0° 3°	6/10

SUDOKU N° 846

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3X3. Solution dans notre prochaine édition.

Solution de la grille précédente n° 845

9	8	2	3	5	7	1	6	4
6	4	5	9	2	1	8	3	7
7	3	1	6	8	4	9	2	5
8	7	4	1	6	3	5	9	2
2	1	3	8	9	5	7	4	6
5	6	9	7	4	2	3	1	8
4	5	7	2	1	9	6	8	3
3	9	8	4	7	6	2	5	1
1	2	6	5	3	8	4	7	9

Difficulté 1/4

	8		4		1			7
1			2	9		3		4
		4	8	6		5	1	
4		1			6		2	8
			3		4			
5	7		9			6		3
	1	6		3	9	4		
2		9		4	8			1
3			1		5		9	

Grille proposée par la filière informatique de gestion Hes·so
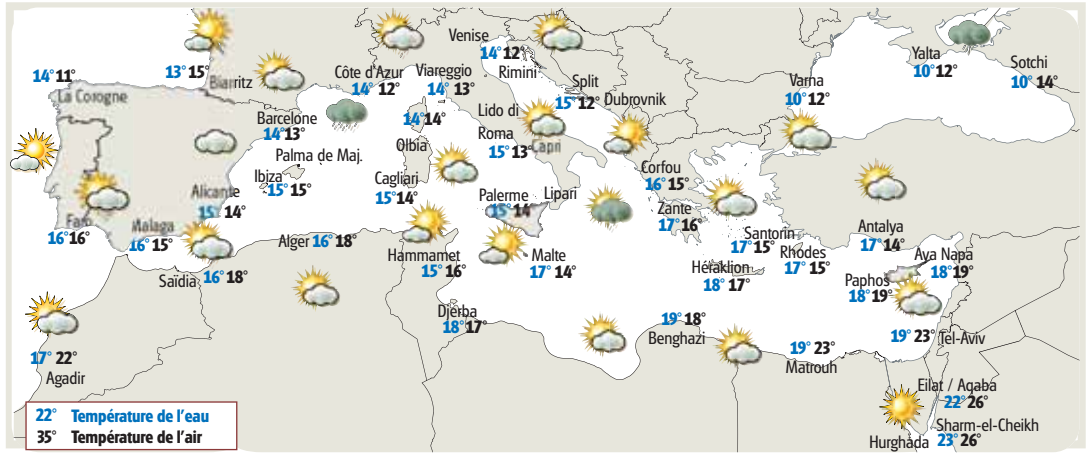
LA MÉTÉO DES PLAGES DE MÉDITERRANÉE